Projet1_Mise en page 1 17/01/13 10:21 Page1

ATLAS
DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION GUADELOUPE

TOME 4

CARACTÉRISATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES DES ÎLES DU SUD

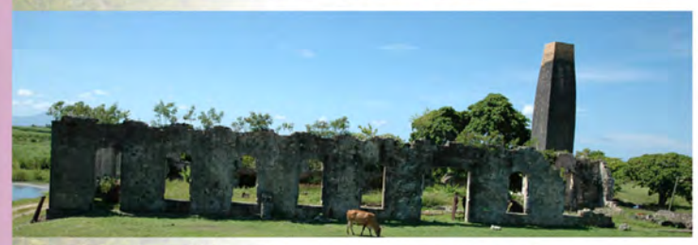

VOLUME 1_Mise en page 1 15/01/13 21:57 Page1

ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE

TOME 4 CARACTÉRISATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES DES ÎLES DU SUD

Sommaire

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DE MARIE-GALANTE 3

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU PLATEAU DES HAUTS DE MARIE-GALANTE 13
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU PLATEAU DES BAS DE MARIE-GALANTE 41
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA PLAINE LITTORALE DE GRAND-BOURG 69
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES TERRASSES DES GALETS 99

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DES SAINTES 129

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE TERRE-DE-HAUT ET LES ÎLETS 137
L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE TERRE-DE-BAS 167

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES ÎLES DE LA DÉSIRADE 189

Projet2_Mise en page 1 17/01/13 10:36 Page1

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DE

MARIE-GALANTE

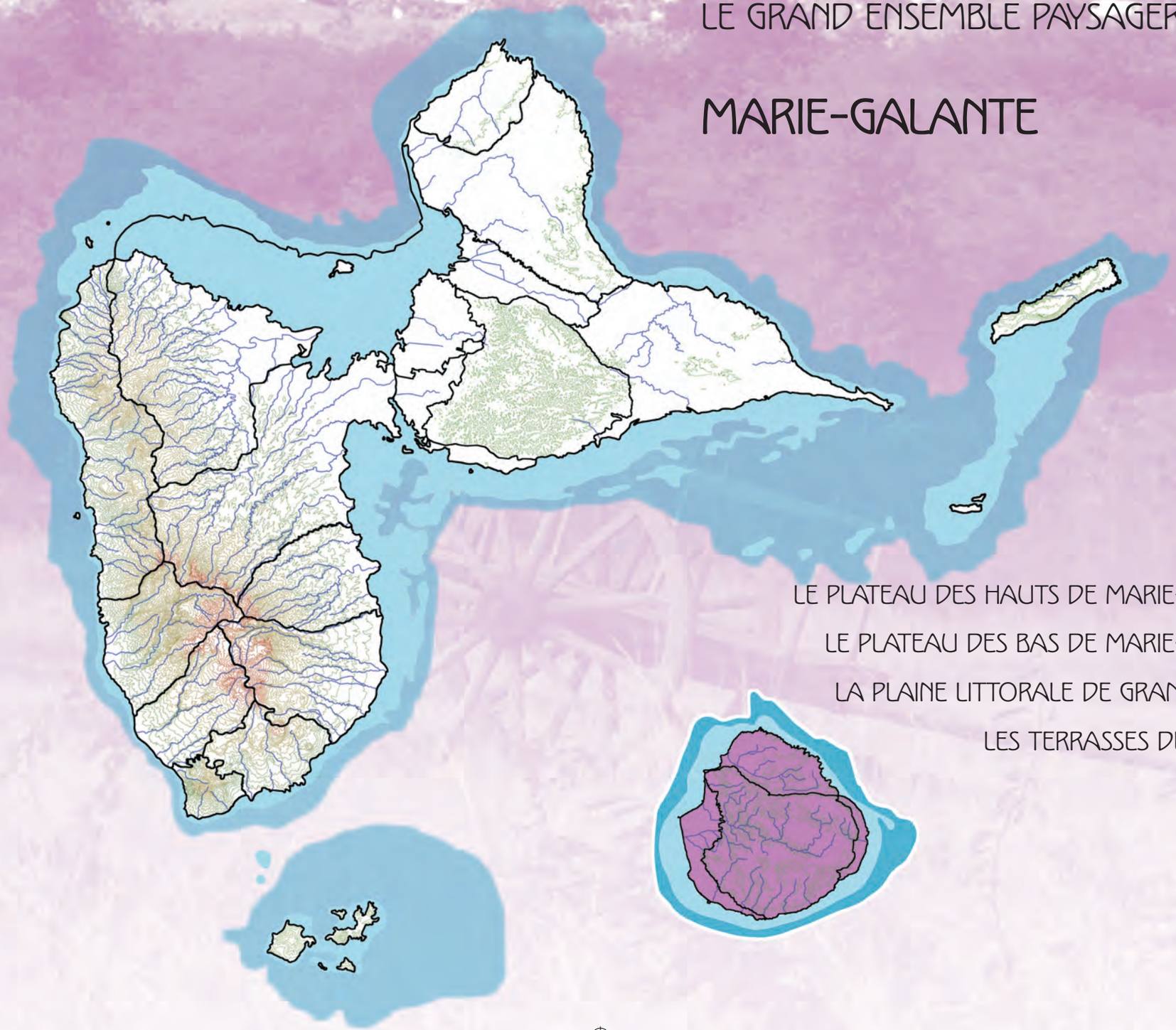

LE PLATEAU DES HAUTS DE MARIE-GALANTE

LE PLATEAU DES BAS DE MARIE-GALANTE

LA PLAINE LITTORALE DE GRAND-BOURG

LES TERRASSES DES GALETS

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « *une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires* ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Le Grand Ensemble Paysager de Marie-Galante regroupe 4 unités paysagères :

- le plateau des Hauts de Marie-Galante ;
- le plateau des Bas de Marie-Galante ;
- la plaine littorale de Grand-Bourg ;
- les terrasses des Galets.

Les paysages de Marie-Galante présentent les spécificités suivantes :

cabrouet sur le plateau des Hauts de Marie-Galante

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DE MARIE-GALANTE

• une île au sein de l'archipel

Marie-Galante vue depuis les Saintes (Terre-de-Haut)

On fait souvent le rapprochement entre Marie-Galante et les plateaux de Grande-Terre. Il est vrai que ces paysages partagent des traits communs : socle calcaire, canne à sucre, fort ensoleillement, ... Pour autant, Marie-Galante est un territoire bien à part, et en premier lieu parce que c'est une île, l'une des six que compte l'archipel guadeloupéen (*avec : Basse-Terre, Grande-Terre, Désirade, Terre-de-Haut & Terre-de-Bas*). Marie-Galante participe donc pleinement à l'identité archipélagique de la Guadeloupe.

C'est par bateau que l'on se rend le plus souvent à Marie-Galante. Cette traversée maritime souligne l'insularité de ce territoire dont les limites sont clairement définies par le trait de côte. Cette traversée donne lieu également à une perception progressive de l'île, très globale et lointaine dans un premier temps, de plus en plus détaillée au fil de l'approche.

L'insularité de Marie-Galante renforce son identité propre. La « grande dépendance », comme elle est parfois appelée, a, par exemple, connu une histoire humaine singulière, pas toujours au diapason du reste de l'archipel guadeloupéen. L'île proclama même brièvement son indépendance en 1792, refusant la tutelle de la Guadeloupe alors royaliste. Pour les amérindiens, Marie-Galante avait un nom distinctif : « *aulinagan* » ce qui signifie « terre à coton ». Les paysages de l'île résultent et témoignent de cette histoire locale spécifique.

vue panoramique sur Marie-Galante depuis la navette maritime de Pointe-à-Pitre, pendant l'approche de l'île

• un socle calcaire faillé

L'île de Marie-Galante est constituée par un socle calcaire qui repose sur un soubassement volcanique ancien situé sur l'arc externe des Petites Antilles. Ce socle calcaire est de forme régulière et presque circulaire, de 15 km de diamètre (158 km²). Il dépasse 190 m d'épaisseur, comme on peut s'en rendre compte à l'aplomb des falaises du Nord-Est de l'île. Cette structure géomorphologique est à l'origine de l'un des surnoms de l'île : « la grande galette ».

Ce socle calcaire a été basculé et s'est fracturé au cours de son histoire géologique sous l'effet des contraintes tectoniques générées par la naissance de la Basse-Terre. Une grande faille a ainsi cassé le plateau en deux morceaux selon une ligne Est-Ouest située au 2/3 Nord de l'île : c'est la « Barre de l'Île ». C'est l'une des failles majeures de l'archipel, l'une des plus marquantes aussi. Par sa longueur, la force de son escarpement, son boisement homogène et son impact paysager, elle rappelle la Barre de Cadoue qui structure les paysages du Nord Grande-Terre.

Cette structure générale caractérisée par un plateau régulier, fracturé sur sa partie Nord, correspond à la perception lointaine que l'on a de Marie-Galante, aussi bien depuis le bateau reliant l'île à Pointe-à-Pitre, que depuis la Côte-au-Vent de la Basse-Terre ou le littoral Sud de la Grande-Terre.

la barre de l'île dominant le plateau des Bas à Fréchy

la barre de l'île vue depuis la mer (semblable à la vue depuis la Côte-au-Vent de la Basse-Terre)

la barre de l'île vue depuis le plateau des Bas de Marie-Galante (Pontinette)

une île sèche

sécheresse et forte luminosité du plateau des Bas de Marie-Galante (Ménard)

Le plateau calcaire de Marie-Galante culmine à 204 m (Morne Constant). C'est insuffisant pour favoriser les précipitations par effet orographique. Il pleut donc assez peu à Marie-Galante. Cette sécheresse climatique est accentuée par la perméabilité du sous-sol dans lequel les eaux s'infiltrent vite. Les eaux de surface sont donc limitées, contraignant le potentiel agronomique des terres. C'est d'autant plus vrai sur la partie Est de l'île, la plus exposée aux alizés réguliers qui assèchent encore davantage l'atmosphère. Le cortège floristique naturel s'en ressent, même si c'est souvent peu perceptible dans le paysage du plateau en l'absence de grands boisements.

Le fort ensoleillement qui baigne les paysages de Marie-Galante renforce l'impression de chaleur et de sécheresse ressentie par les visiteurs.

sécheresse climatique de la zone des Galets, sur la façade Est de l'île (Morne Rita)

• une île à forte vocation cannière

Si le climat de Marie-Galante est assez sec, les sols y sont généralement fertiles. Il s'agit de vertisols calciques (comme en Grande-Terre), assez profonds sur le plateau des Hauts, moins épais sur les Bas et la zone des Galets. Les conditions sont donc favorables à une forte vocation agricole de l'île qui perdure depuis sa colonisation en 1648.

Pendant longtemps, cette vocation agricole s'est partagée entre plusieurs cultures : l'indigo dans un premier temps, jusqu'en 1735, puis le café de 1726 à 1820, ainsi que le coton, très présent à Marie-Galante jusqu'en 1818. La canne à sucre, cultivée sur l'île dès le début de la valorisation des terres par les colons, était alors une culture agricole parmi d'autres. En revanche, à partir du 19e siècle, l'industrie cannière devient hégémonique à Marie-Galante.

Les paysages reflètent cette identité cannière très marquée. Les champs de canne sont nombreux à travers presque toute l'île. D'anciens moulins à vent animent les paysages et témoignent de l'ancrage historique de la canne à sucre à Marie-Galante. Ils lui ont d'ailleurs valu un joli surnom : « l'île aux 100 moulins », même si aujourd'hui on n'en compte plus que 72 encore debout, émergeant au cœur de la végétation qui les assaille.

Ces moulins faisaient partie intégrante des Habitations sucrières du 19e siècle, remplacées ensuite par les usines centrales et les distilleries. Certains de ces ensembles bâtis sont encore visibles au cœur des paysages marie-galantais : Habitation Murat, Habitation Trianon, etc., auxquelles il faut ajouter l'usine sucrière de Grande Anse et les 3 distilleries encore en activité (Bielle, Bellevue, Poisson). L'identité cannière de Marie-Galante est donc encore bien vivante.

les champs de canne de la plaine littorale de Grand-Bourg (Saint-Charles)

forte vocation cannière du plateau des Hauts de Marie-Galante (Bontemps-Rameau)

• des paysages ruraux empreints de quiétude

cabrouet attendant son propriétaire près de la distillerie Bielle

Marie-Galante est un territoire rural où les entités urbaines restent humbles encore aujourd'hui : Grand-Bourg, principale commune de l'île compte à peine 6 000 habitants (79 hab./km² pour l'ensemble de Marie-Galante contre 250 hab./km² globalement en Guadeloupe). Les paysages y sont donc essentiellement agricoles et naturels, parsemés par un habitat diffus caractéristique de l'île. Loin du développement urbain exponentiel que connaît le reste de l'archipel depuis plusieurs décennies, Marie-Galante a donc gardé un caractère traditionnel. La coupe manuelle de la canne à sucre et l'usage rémanent des charrettes à traction animale (les « cabrouets ») donnent même aux paysages marie-galantais une teinte pittoresque, ultime témoin d'une manière de vivre traditionnelle, ailleurs disparue.

L'agitation typique des grands centres urbains et des pôles économiques majeurs de l'archipel n'a pas cours à Marie-Galante. Il y règne une quiétude toute particulière, liée à un rythme de vie propre aux territoires ruraux, et qui influence nettement l'ambiance des paysages de l'île.

coupe manuelle de la canne sur le plateau des Hauts de Marie-Galante

Cartographie synthétique du Grand Ensemble Paysager de Marie-Galante : limites, unités & caractéristiques majeures

Échelle approximative : 1/90 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU

PLATEAU DES HAUTS DE MARIE-GALANTE

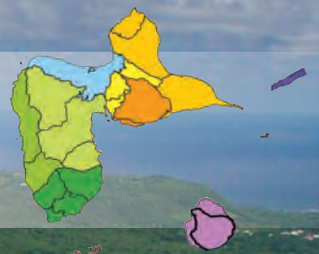

crédit Samantha de Lavigne, CAC

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Marie-Galante**

communes : **Capesterre de Marie-Galante**
Grand-Bourg
Saint-Louis

superficie de l'unité: **103,4 Km²**

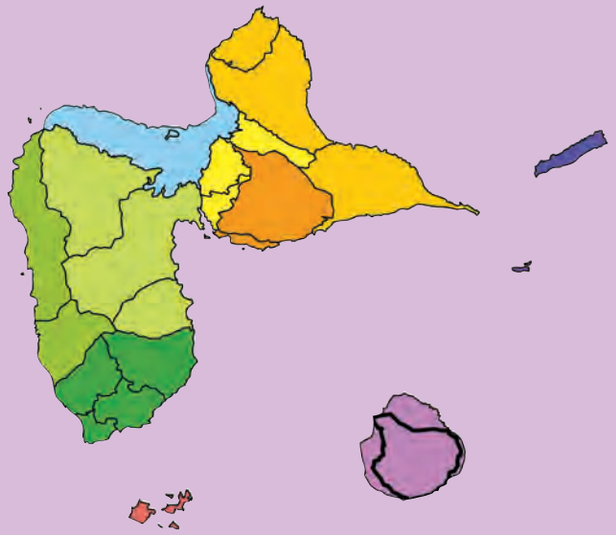

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du Plateau des Hauts de Marie-Galante et de ses limites

Échelle approximative : 1/80 000e

• un plateau calcaire ancien et ondulé

L'unité paysagère des Hauts de Marie-Galante couvre à elle seule les deux tiers de l'île. Il s'agit d'un grand plateau calcaire ancien (calcaires inférieurs) qui a été basculé et faillé sous l'effet des contraintes tectoniques. Les Hauts correspondent ainsi à la partie surélevée de ce socle calcaire, en surplomb de la Barre de l'Île (à l'inverse des Bas qui s'étendent en contrebas).

Ce plateau calcaire a subi une longue érosion karstique qui a modelé son relief en surface. De ce fait, le plateau des Hauts est aujourd'hui ondulé, offrant ainsi une certaine animation du relief. Des points de vue ponctuels se dégagent en légers points hauts, favorisant l'ouverture visuelle des paysages du plateau des Hauts.

Au creux de ces ondulations on rencontre souvent des dolines occupées par des mares de taille variable. Les mares sont récurrentes sur les Hauts et sont autant de motifs de diversité des paysages, souvent accompagnées de prairies ou de petits bosquets.

doline (Lespine)

doline (Ducos)

ondulations du plateau des Hauts (Dubois)

• un plateau cannier peuplé de moulins

Aucun bourg n'est implanté sur le plateau des Hauts. L'urbanisation y est surtout diffuse et exclusivement destinée à l'habitat. Les sections urbaines qui s'égrainent le long des axes routiers sont souvent très restreintes. Malgré tout, l'homme a largement façonné les paysages du plateau des Hauts, essentiellement voués à l'agriculture et notamment à la canne à sucre.

La canne y est cultivée sur de petites parcelles qui composent une sorte de grand damier irrégulier sur les ondulations du plateau. Au gré du relief et de la hauteur de la canne, l'ouverture visuelle des paysages est plus ou moins grande, le regard plus ou moins lointain. Mais en l'absence de grands boisements, les paysages des Hauts restent toujours globalement ouverts.

forte vocation cannière du plateau des Hauts (Jacquelot)

ouverture visuelle sur le plateau cannier des Hauts lors de la coupe annuelle de la canne (Vanniers)

Dans ce contexte, on perçoit aisément les nombreuses tours de moulin qui émergent au-dessus des champs de canne. Ce patrimoine bâti vient renforcer l'identité cannière marquée des Hauts de Marie-Galante. L'un d'entre eux, le Moulin de Bézard, a fait l'objet d'une restauration et permet d'imaginer un instant les paysages d'autrefois quand les alizés faisaient tourner à l'unisson les ailes blanches de tous les moulins des Hauts. Deux distilleries sont encore en activité au cœur de ce territoire cannier : Bielle et Bellevue, de part et d'autre de la vallée de la Rivière de Saint-Louis.

Ce vaste plateau cannier représente une large part des paysages de Marie-Galante, et par conséquent ces paysages canniers peuplés de moulins sont les plus représentatifs de l'île dans l'imaginaire collectif.

les installations industrielles de la distillerie Bielle

le moulin restauré de l'Habitation Bellevue

le moulin de Bézard

ancien moulin couvert de végétation (Etang Noir)

une grande vallée boisée centrale

L'érosion karstique du plateau des Hauts est ancienne et s'est organisée suivant l'inclinaison globale du plateau. Ainsi, les petites ravines qui drainent le plateau se sont réunies pour former la Rivière de Saint-Louis qui coupe les Hauts, en position médiane. Coulant du Sud-Est au Nord-Ouest, elle dessine une profonde vallée creusée dans le socle calcaire tendre du plateau.

Les pentes raides et le fond étroit de cette vallée sont presque totalement boisés. La Rivière de Saint-Louis forme donc une grande entaille verte au cœur du plateau cannier des Hauts. Très peu de routes la traversent : les chemins se terminent le plus souvent en impasse sur les crêtes des berges de la vallée. Seule la RD 102 coupe transversalement la vallée, très en amont (entre Bellevue et Bois Joli), donnant un aperçu succinct de son ambiance forestière, fraîche et très ombragée.

Même s'ils sont difficiles à percevoir, ces paysages forestiers sont originaux dans l'unité, contrastant fortement avec les paysages canniers et ouverts du plateau des Hauts. Cette formation naturelle présente aussi un grand intérêt écologique de par sa densité et sa composition floristique. Elle est sans doute proche de ce qu'a pu être la forêt qui occupait autrefois les vallées étroites des Grands Fonds (Grande-Terre).

En aval de la rivière, en limite d'unité (au lieu-dit les Sources), la vallée s'élargit un peu et laisse apparaître un double rideau de *Mangles médailles* sur les berges du cours d'eau. Ces arbres aux racines échasses typiques forment un ensemble original qui renforce la singularité des paysages de la vallée de la Rivière de Saint-Louis.

ambiance forestière fraiche en amont de la vallée de la Rivière de St Louis (RD 102 à Bois Joli)

la Rivière de Saint-Louis aux Sources

• une large frange boisée au Sud et à l'Ouest

Le plateau des Hauts est délimité par des failles géologiques sur une grande partie de son périmètre. C'est le cas au Nord au niveau de la Barre de l'Île, mais également à l'Ouest et au Sud-Ouest, au contact de la plaine littorale de Grand-Bourg. Cette dernière limite se traduit par des pentes régulières qui s'étirent assez loin à l'intérieur du plateau des Hauts. Moins facilement valorisables et entaillées par de nombreuses petites vallées, ces pentes sont majoritairement boisées. Ensemble, elles forment une large frange forestière à l'Ouest et au Sud de l'unité.

Cette frange boisée crée une coupure ombragée sur le tracé des routes qui passent du plateau des Hauts à la plaine littorale (RN 9, RD 204, etc.), marquant la transition entre les deux unités paysagères voisines. Ces mêmes paysages accidentés et boisés s'intercalent aussi entre la Baie de Saint-Louis (au Nord de la plaine littorale) et la plage de Moustique (unité du plateau des Bas) sur le tracé de la RD 206, en arrière de la Pointe du Cimetière.

ambiance forestière en limite Sud-Ouest du plateau des Hauts (Beaufils)

épaisseur de la frange boisée à Moringlane

la RN 9 traversant la frange boisée (Ferréal)

crédit Samantha de Lavigne, CAC

l'escarpement boisé du plateau des Hauts de Marie-Galante au Sud de l'unité

• un littoral restreint, entre côte rocheuse basse et grandes anses sableuses

Bordé au Nord, à l'Ouest et à l'Est par les unités paysagères voisines, le plateau des Hauts de Marie-Galante présente un contact restreint avec la mer. Celui-ci s'opère par le biais d'un escarpement assez raide qui plonge, en deux temps, dans les eaux de l'Océan Atlantique, au Sud de l'unité. La couverture arborée de cet escarpement prolonge vers le Sud la frange forestière qui occupe l'Ouest de l'unité.

Une mince bande littorale s'étire au pied de ces pentes raides et boisées. Elle abrite de grandes anses sableuses, et notamment la longue plage de la Feuillère, site balnéaire réputé dans tout l'archipel pour son sable blanc, ses cocotiers et son panorama sur l'île de la Dominique. La plage de Petite Anse, plus au Sud, lui ressemble beaucoup, à une échelle moindre toutefois. En poursuivant vers le Sud-Ouest, les anses sableuses laissent place progressivement à une côte rocheuse basse et découpée, jusqu'au niveau de l'aérodrome, à la Pointe Sud de l'île.

Toujours dominé par l'escarpement Sud du plateau, le littoral de l'unité se trouve coincé entre le relief et la mer, ce qui lui donne une ambiance singulière, intime et coupée du monde. La bande littorale n'est guère plus large vers le bourg de Capesterre de Marie-Galante, blotti au pied de l'escarpement boisé.

l'escarpement Sud, pentu et boisé, rejoignant directement le littoral (ici à Petite Anse)

la RD 203 en arrière de la plage de Petite Anse, coincée entre le relief et le littoral, au Sud de l'unité

la longue anse sableuse de la Feuillère, à la sortie Sud du bourg de Capesterre de Marie-Galante

la côte rocheuse basse, découpée et sauvage, soumise aux assauts des vagues (Pointe Deshaies)

crédit Samantha de Lavigne, CAC

le bourg de Capesterre de Marie-Galante et la plage de la Feuillère

• des panoramas ponctuels en limites d'unité

À l'exception de sa frange Ouest, le plateau des Hauts de Marie-Galante est délimité par des escarpements brusques qui offrent ponctuellement de beaux points de vue sur l'environnement maritime et les unités voisines. C'est le cas au Sud, dans la descente de la RN 9 au-dessus du bourg de Capesterre, mais aussi sur les deux routes qui descendent vers les Galets à l'Est (Morne Bel-Air et Gros Morne), ainsi qu'au Nord, à Grelin, du haut de la Barre de l'Ile, où un large panorama s'ouvre sur le plateau des Bas.

Même à l'Ouest, quelques percées visuelles à travers la frange forestière laissent filer le regard sur la plaine littorale de Saint-Louis, à Desmarais (RD 201), et de Grand-Bourg, à Canada (RD 204) et Andrieux.

Ces points de vue ponctuels sont des occasions rares d'ouverture de l'unité sur son environnement, à travers des limites presque uniformément boisées en crête et à flanc de talus. Ces panoramas en sont d'autant plus marquants.

vue sur le bourg de Capesterre de Marie-Galante (RN 9)

panorama sur la Basse-Terre depuis la frange Ouest du plateau des Hauts (Buckingham)

panorama sur le littoral du plateau des Bas depuis la trace du Morne Parsonne (extrémité Nord-Est de l'unité)

percée visuelle au cœur du plateau des Hauts, à l'occasion d'une rupture de pente (Bois Joli)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du Plateau des Hauts de Marie-Galante

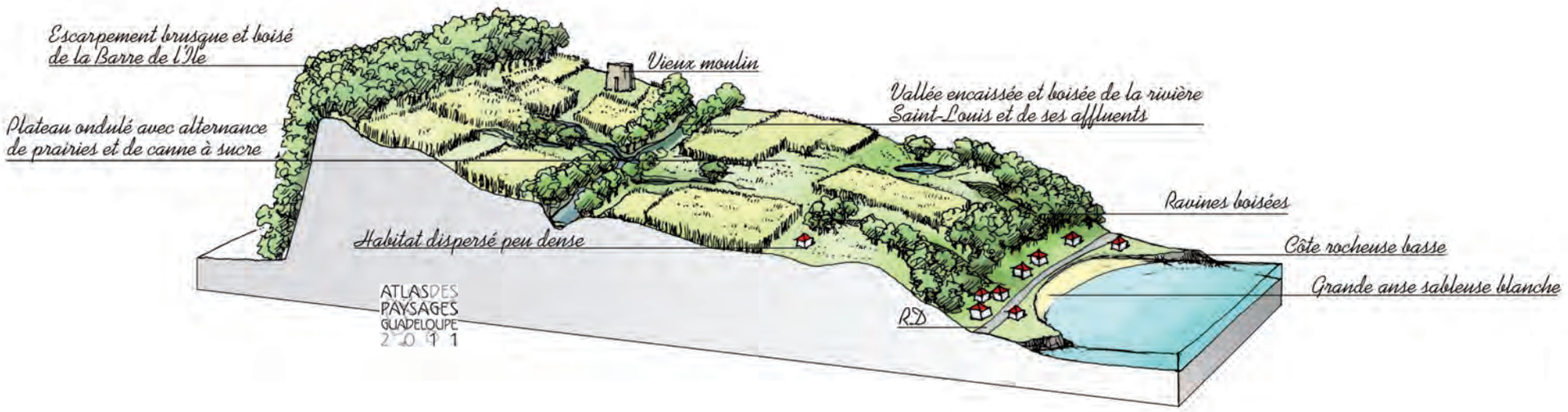

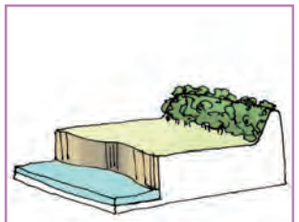
Plateau

Mares

Anciens moulins à vent

Canne à sucre

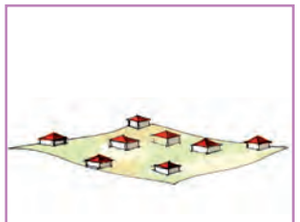
Urbanisation diffuse

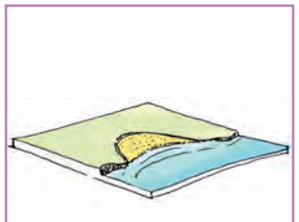
Plages de sable blanc

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

au gré les ondulations du plateau cannier des Hauts de Marie-Galante

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Mare au Punch et l'Habitation Pirogue

Le site de la Mare au Punch, aménagé et équipé de panneaux explicatifs, permet de bien prendre conscience de la présence régulière des mares sur le plateau des Hauts. Les ruines de la distillerie Pirogue, juste en face, viennent compléter l'intérêt du site qui présente ainsi les deux motifs majeurs d'animation des paysages canniers de l'unité.

En outre, la Mare au Punch a été le lieu d'un grand rassemblement d'anciens esclaves et des événements sanglants qui s'en suivirent en juin 1849, qui ont valu son nom actuel à la mare et que relatent les éléments de signalétique installés sur place. Un chant traditionnel marie-galantais s'en fait également l'écho.

ruines de la distillerie Pirogue

la Mare au Punch (Habitation Pirogue)

la plage de la Feuillère

vue sur la Dominique depuis la plage de la Feuillère

La plage de la Feuillère est l'une des plus belles et des plus grandes plages de l'île, l'une des plus renommées de l'archipel aussi.

C'est un des sites phares du tourisme de Marie-Galante, l'un des ambassadeurs des paysages de l'île, même si ce n'est pas le plus représentatif. En tant que tel, la plage de la Feuillère constitue un élément de diversité paysagère au sein de l'unité.

la plage de sable blanc de la Feuillère

• le point de vue des hauteurs de Capesterre

Le point de vue de la RN 9 sur les hauteurs du bourg de Capesterre de Marie-Galante (dans la descente du Morne des Pères) est un bel exemple des panoramas offerts en limite d'unité des Hauts. On peut y admirer entre autre le contraste de couleurs entre le bleu turquoise du lagon, les toits rouges et orange du bourg et le vert profond de la végétation.

La taille humble du bourg de Capesterre, blotti au pied de l'escarpement boisé du plateau, ne trahit pas la dimension rurale de l'unité paysagère, où le bâti est assez peu présent.

contraste de couleurs entre la végétation de premier plan, les toitures du bourg et les nuances de bleu du lagon

point de vue depuis les hauteurs du bourg de Capesterre de Marie-Galante

la Rivière de Saint-Louis aux Sources

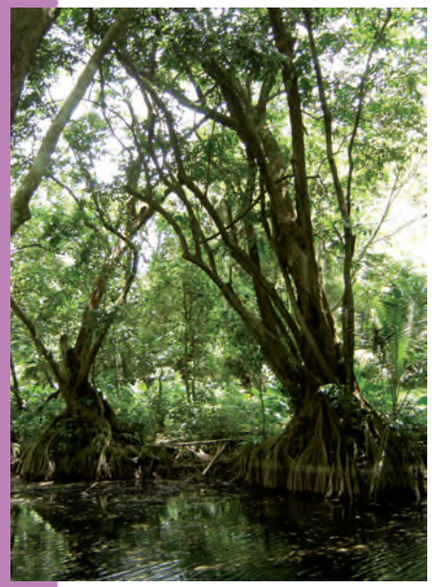

Le site des Sources, en aval de la vallée de la Rivière de Saint-Louis présente une formation arborée originale tant d'un point de vue botanique (il existe peu de traces de la forêt marécageuse à Marie-Galante) que paysager (la silhouette des *Mangles médailles* est tout à fait singulière).

L'ambiance ombragée, fraîche et lacustre du site est rare sur l'île, le plus souvent baignée par un ensoleillement fort et direct. Le site constitue, à ce titre, un élément intéressant de diversité paysagère.

Mangles médailles sur les berges de Rivière de Saint-Louis aux Sources

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

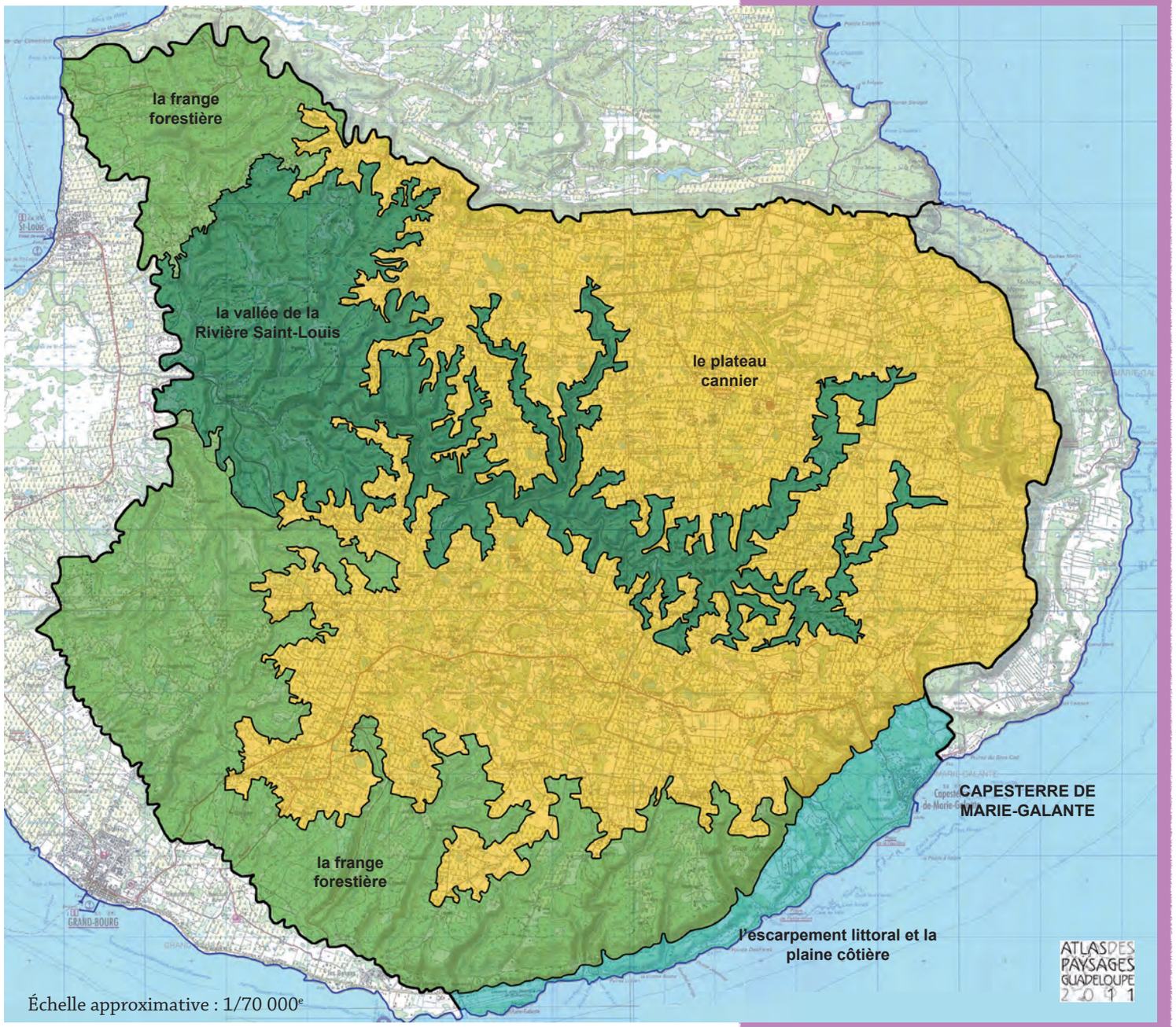

Échelle approximative : 1/70 000e

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

A. Chopin, champs à Marie-Galante, 2008

Les évocations des paysages de Marie-Galante sont souvent génériques, illustrant l'importance de la canne à sucre sur l'île, la présence des nombreux moulins, ou la persévérance de certaines traditions telles que la coupe manuelle de la canne, ... mais sans qu'il soit vraiment possible d'attribuer cette représentation à l'une ou l'autre des unités paysagères de Marie-Galante. Il en est de même en littérature où les évocations des paysages marie-galantais sont souvent floues, globales et sans référence géographique.

La mosaïque agricole composée par les champs de canne du plateau des Hauts semble retenir l'attention des photographes contemporains, au côté des beautés du littoral et notamment de la plage de la Feuillère, devenue l'une des images de références de l'unité depuis l'avènement du tourisme balnéaire au cours de la seconde moitié du 20e siècle. Les anciennes représentations du petit bourg de Capesterre ou de son usine sucrière sont désormais oubliées.

éd. C&C, la Capesterre

l'usine de Capesterre

JM. Lecerf, la pointe de la Feuillère 2008

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les guides mettent l'accent sur de nombreux éléments liés à l'identité cannière de l'unité, qu'il s'agisse de témoins vivants tels que les distilleries (Bielle et Bellevue) ou d'éléments évoquant son histoire, tels les moulins (le Moulin de Bézard étant volontiers pris comme emblème, unanimement cité bien qu'il soit aujourd'hui fermé aux visites). Est également citée, de temps à autre, la Mare au Punch, en tant que site historique lié à l'esclavage.

Face à ce patrimoine culturel, un seul autre élément est unanimement vanté : la plage de la Feuillère. La plupart des ouvrages mentionnent, en position secondaire, la plage de Petite Anse. Fait relativement rare en Guadeloupe, la plupart d'entre eux signalent aussi la centrale éolienne de Petite Place. Plus classiquement, certains conseillent la visite du bourg de Capesterre de Marie-Galante (notamment pour les cases de la place de l'Eglise).

Il est à noter qu'une partie du patrimoine naturel et paysager de l'unité n'est pas réellement mise en avant : la Rivière de Saint-Louis aux Sources n'est citée que par un seul guide, et le point de vue des hauteurs de Capesterre ne l'est jamais.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

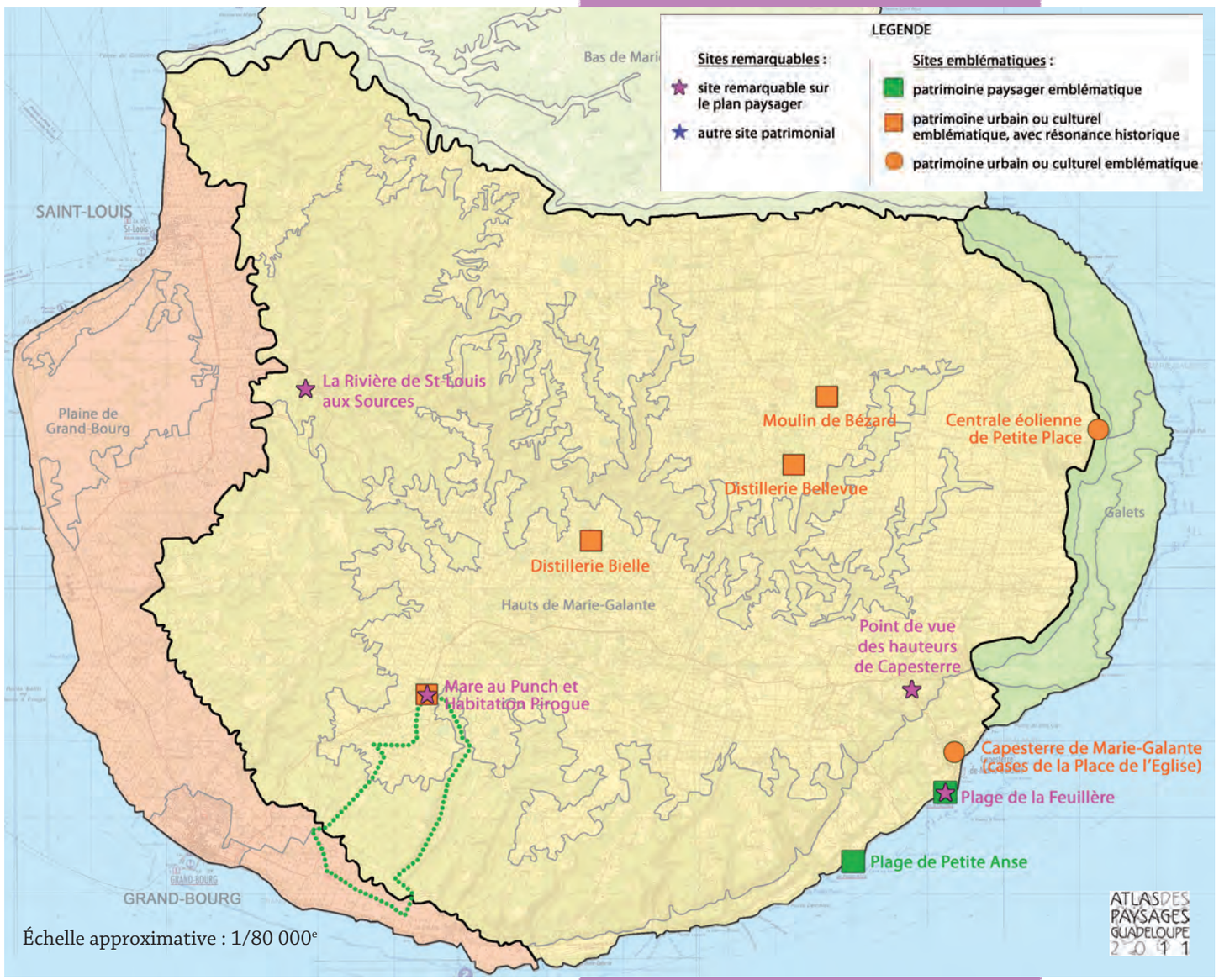

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• la multiplication des sites de production d'énergie renouvelable

Le plateau des Hauts accueille des fermes éoliennes depuis 1997. Le premier groupe a été installé à Petite-Place (25 éoliennes) puis deux autres ensembles ont été posés près du Morne Constant (23 éoliennes, 1999). Malgré leur nombre, ces éoliennes sont relativement discrètes au sein des paysages du plateau. Leur position très proche de la limite Est du plateau et leurs structures métalliques tubulaires fines expliquent cette discrétion *(ce qui est moins vrai pour l'unité paysagère des Galets)*.

la ferme photovoltaïque de Bellevue

Pour autant, le potentiel éolien de l'Est de Marie-Galante pourrait donner lieu à de nouvelles installations, au risque de finir par devenir plus visible, par la répétition de cet élément paysager singulier et en fonction des sites d'implantation choisis.

Très récemment, une ferme photovoltaïque a également été construite sur les hauteurs de Capesterre de Marie-Galante, à proximité de Bellevue, au bord de la RD 202. Même si les panneaux solaires ont été disposés sans perturber les ondulations naturelles du relief, leur accumulation sur une grande surface rend l'ensemble nettement visible dans le paysage rural du plateau. Heureusement, cet impact visuel notable est ponctuel et les perceptions lointaines sont presque nulles à ce jour.

les éoliennes du Morne Constant

• l'extension modérée de l'urbanisation

L'urbanisation de l'unité est modeste et diffuse. Cela change peu au fil des décennies. Seule la petite section de Vidon-le-Robert a sensiblement progressé. Ailleurs, de petits ensembles bâtis ont vu le jour près des axes routiers principaux, à Canada (RD 204), à Taillefer, Bourgelac et Grand-Case (RD 201) ou encore à Bézard (RD 202).

Actuellement, c'est surtout les abords de la RN 9, et notamment en arrière de Grand-Bourg, qui sont concernés par l'extension de l'urbanisation : un ensemble de petits logements sociaux très colorés ont ainsi été construits récemment à Faup et un lotissement est projeté tout près de là, au lieu-dit Quatrième-de-Faup.

Ces constructions groupées viennent contredire ponctuellement les caractéristiques lâche et diffuse de l'urbanisation du plateau des Hauts. Les couleurs vives des bâtiments renforcent l'impact visuel de ces éléments neufs et exogènes pour les paysages de l'unité.

lotissement en construction près de Vanniers

logements sociaux récemment construits à Faup (RD 204)

LES ENJEUX

Enjeux régionaux

- les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
  - ⇨ dévitalisation du bourg de Capesterre de Marie-Galante (bâti & espaces publics en cours de rénovation)

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ nouveaux lotissements (Vanniers, Quatrième-de-Faup) et résidences collectives (Faup) : éléments inédits et discordants pour l'unité

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
  - ⇨ petit parcellaire agricole du plateau

- des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
  - ⇨ tout le plateau cannier (grande majorité de l'unité, caractéristique identitaire fondamentale)

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ la résidence collective de Faup : bâti répétitif aux couleurs vives et singulières

- la route : un support majeur de perceptions des paysages
  - ⇨ les paysages du plateau cannier (RD 201 et 202)

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
  - ⇨ fermes éoliennes de Petite-Place & Morne Constant, centrale photovoltaïque de Bellevue

• Enjeux locaux

■ la progression nouvelle et ponctuelle de l'urbanisation

Marie-Galante a connu un important exode démographique à partir des années 1970 consécutif au déclin lent mais irrémédiable de l'industrie sucrière sur l'île qui a ainsi perdu près de 25 % de sa population entre 1968 et 2008. Cet exode a touché l'ensemble de l'île, même s'il a été plus faible sur la commune de Grand-Bourg, principal centre urbain et économique de Marie-Galante. Cette situation explique l'absence de pression foncière sur l'unité pendant plusieurs décennies, favorable à la préservation de ses paysages ruraux et naturels.

Pour autant, un nouveau dynamisme démographique prend forme depuis quelques années à Marie-Galante, concrétisé par une hausse de population deux fois supérieure à la moyenne régionale entre 2006 et 2008. Cela se traduit par un besoin de nouveaux logements qui est accru aux alentours de Grand-Bourg. L'unité s'en ressent, avec l'intrusion de nouvelles formes urbaines récentes à proximité de la RD 204 (lotissements, résidence collective), sans aucune référence dans l'identité paysagère de l'unité. Si l'impact de ce phénomène est réduit et circonscrit à ce jour, la poursuite de cette dynamique pourrait générer une modification notable des caractéristiques paysagères de la façade Ouest de l'unité.

■ l'avenir incertain de la canne à sucre

La culture de la canne à sucre est fondamentale dans l'identité de l'unité paysagère. Hors, il semble qu'elle soit de moins en moins rentable au fil des années, tendance accentuée par les soucis industriels récurrents rencontrés par l'unique usine sucrière de l'île, l'usine de Grande-Anse. Un projet de centrale électrique à bagasse-charbon ou à canne fibreuse, couplée avec l'usine de Grande-Anse, est en gestation, promettant un avenir plus serein pour la filière cannière à Marie-Galante. Pour autant, les tergiversations et le délai de concrétisation de ce projet font peser une menace réelle sur cette filière dans l'île et donc sur l'identité paysagère de l'unité.

■ la préservation et la valorisation du patrimoine bâti identitaire : les moulins

Les anciennes tours de moulin à vent sont des éléments forts et identitaires de l'unité. Même s'ils sont rarement visibles de loin, leur découverte au détour d'un chemin est toujours une animation marquante et un enrichissement des paysages de l'unité. Qui plus est, ce sont des éléments majeurs du patrimoine architectural du plateau des Hauts et les témoins de son histoire coloniale, agricole et industrielle. En outre, ils soulignent l'identité cannière fondamentale de l'unité, en pleine cohérence entre bâti et agriculture.

Il semble donc important que les moulins continuent à se dresser au cœur des paysages du plateau des Hauts de Marie-Galante. Or, à l'exception des deux seuls moulins restaurés (Bézard et Bellevue), ce sont souvent des éléments bâtis dégradés, partiellement effondrés parfois, la plupart du temps assaillis par la végétation, et rarement valorisés dans leur environnement. Ce patrimoine local est donc menacé à moyen terme, au détriment de l'originalité et de la richesse des paysages de l'unité.

le moulin de Lépine

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du Plateau des Hauts de Marie-Galante

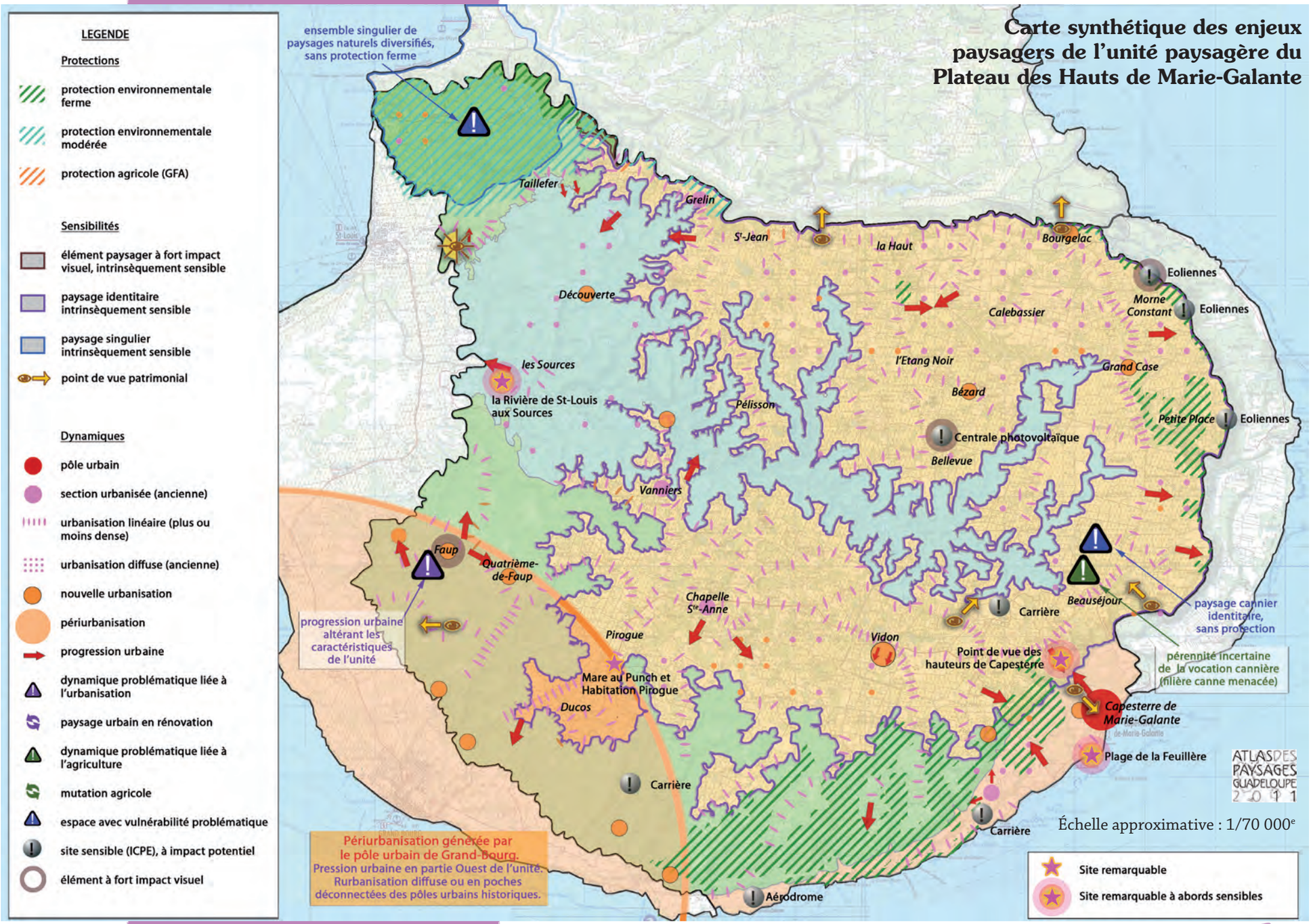

Échelle approximative : 1/70 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU

PLATEAU DES BAS DE MARIE-GALANTE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

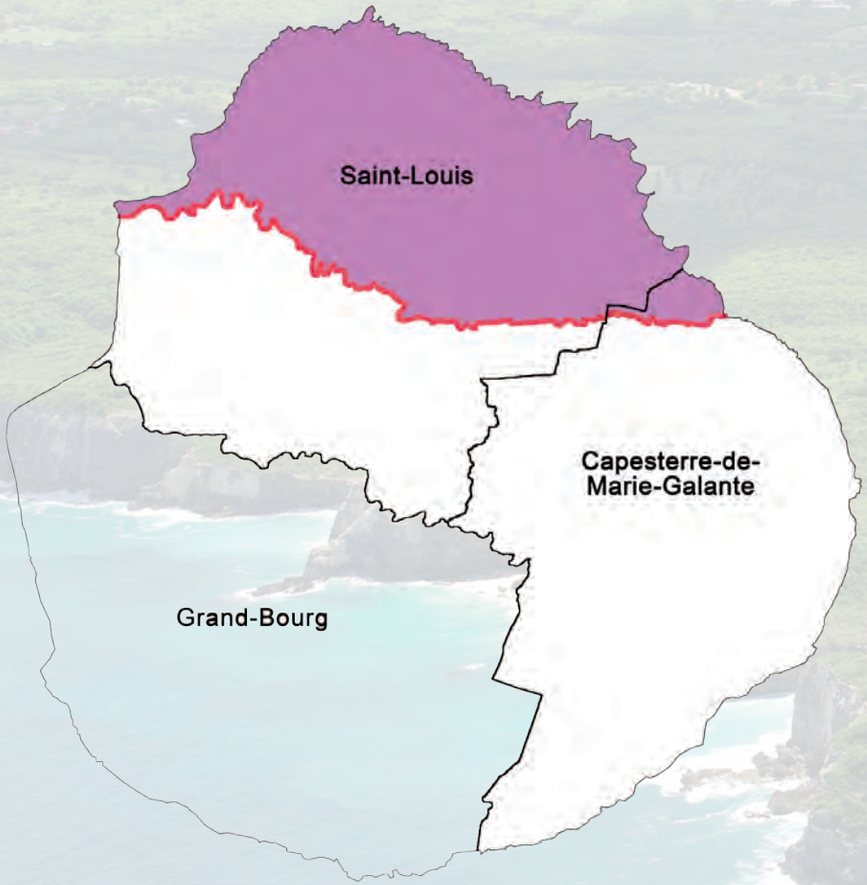

île : **Marie-Galante**

communes : **Saint-Louis (Capesterre de Marie-Galante)**

superficie de l'unité: **30,2 Km²**

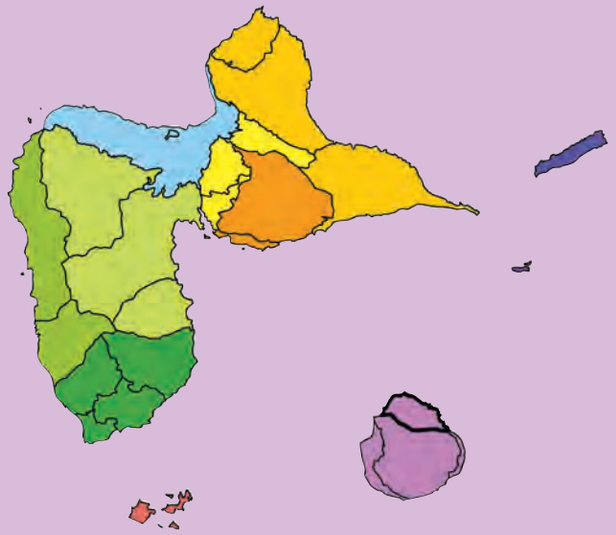

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère du Plateau des Bas de Marie-Galante et de ses limites

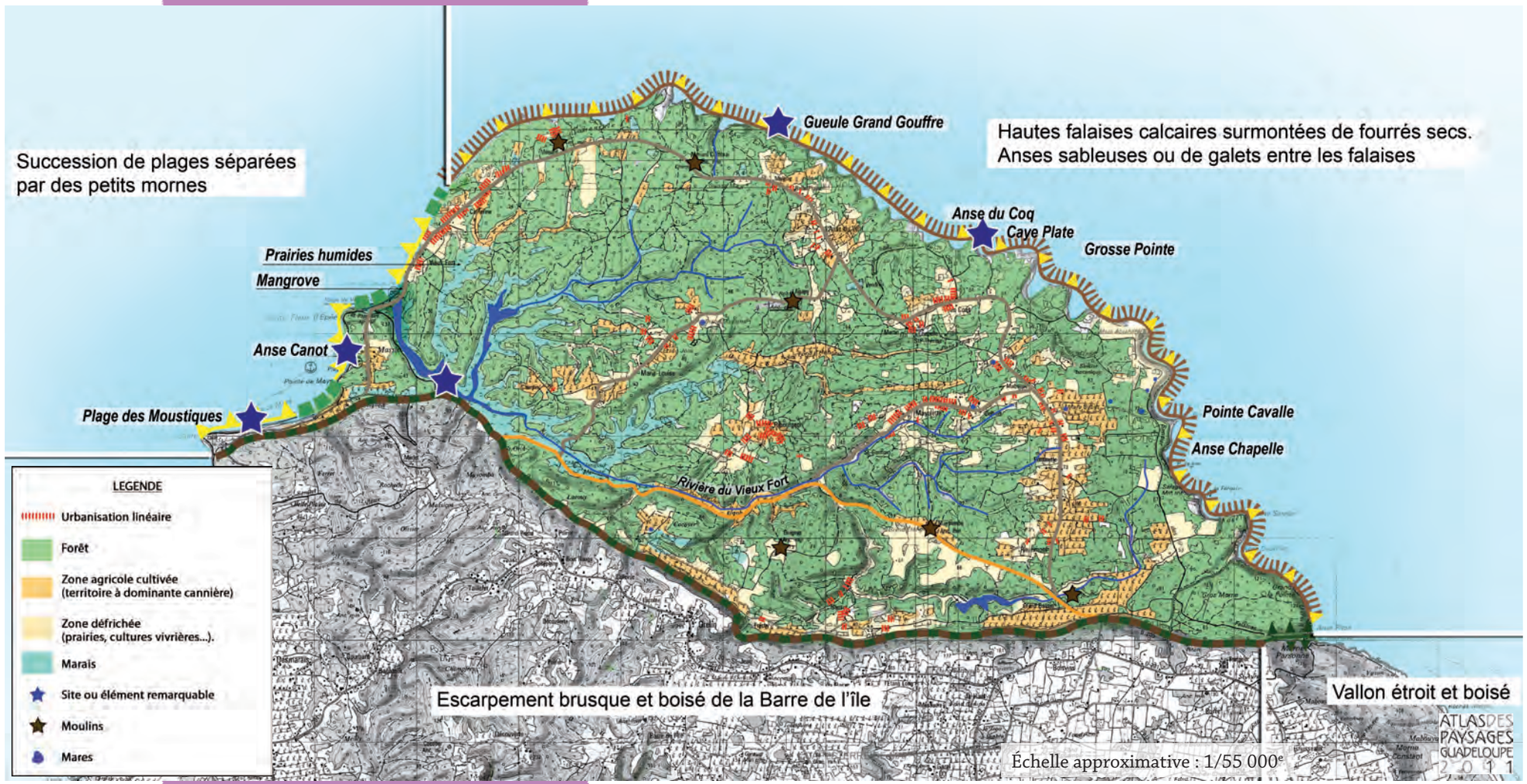

• un plateau calcaire au pied de la Barre de l'Île

Le plateau des Bas de Marie-Galante correspond à la partie du socle calcaire de l'île qui s'est effondrée sous l'effet des fortes contraintes tectoniques liées à la naissance de la Basse-Terre. Les Bas s'étendent donc au pied de l'escarpement boisé de la Barre de l'Île qui marque la rupture brusque avec le plateau des Hauts situé en surplomb.

La Barre de l'Île correspond au rejet de la faille géologique majeure qui affecte Marie-Galante. Cet escarpement atteint 130 m de dénivelé par endroit et se dresse en arrière-plan de toutes les vues dirigées vers le Sud de l'unité. Aucun lien visuel n'est donc possible avec le plateau des Hauts. La couverture boisée uniforme de la Barre de l'Île renforce son impact visuel en limite de l'unité paysagère des Bas.

Ce boisement dense a d'ailleurs une grande valeur écologique et patrimoniale en tant que forêt relique (et encore riche) de l'ancienne couverture forestière de Marie-Galante, presque intégralement détruite ailleurs au cours de la colonisation de l'île (aux 17e et 18e siècle). Sa composition originale et les espèces rares qu'elle abrite présentent un réel intérêt botanique. La densité de la végétation y crée une fraîcheur en sous-bois qui contraste avec la sécheresse et le fort ensoleillement du plateau des Bas.

la RD 205 traversant la Barre de l'Ile

la Barre de l'Ile se dresse en obstacle visuel à toutes les vues dirigées vers le Sud de l'unité

la Barre de l'Ile, dominant le plateau des Bas à Fréchy

un climat sec

Les conditions climatiques sont plus sèches sur le plateau des Bas que sur les Hauts de Marie-Galante. La végétation s'en ressent. Les bosquets et les grands arbres isolés laissent ici le plus souvent la place à des fourrés secs de *Campêches*, *Acacias*, *Bois-chandelles* et autres *Bois-cannelles, ...* Ces taillis arbustifs, et souvent épineux, confirment au regard l'impression de sécheresse ressentie par l'observateur au cœur des paysages de l'unité. La forte luminosité accentue ce ressenti.

Cette sécheresse climatique accrue résulte de plus faibles précipitations qui ont aussi une autre conséquence : les pluies plus rares entrainent une érosion karstique plus faible sur le plateau des Bas. Les dolines et les mares y sont donc moins nombreuses que sur le plateau des Hauts.

Seule une zone est plus humide et plus fraiche : la vallée de la Rivière du Vieux-Fort, qui se prolonge à l'Est par la zone de Fréchy / Grand-Bassin. Il s'agit des terres situées au pied de la Barre de l'Île, sur des sols riches où se concentrent les eaux de ruissellement. Ce contexte local présente un meilleur potentiel agronomique.

une sécheresse moins prégnante en pied d'escarpement (ici à Moustique)

forte luminosité et sécheresse du plateau des Bas (ici à Ménard)

climat sec et sol rocailleux : de fortes contraintes agronomiques

• un territoire valorisé de façon extensive

Le plateau des Bas a globalement une vocation agricole moins affirmée que le plateau des Hauts. Les champs de canne à sucre y sont épars. Ce sont souvent les formations naturelles et les friches arbustives qui occupent les parcelles, au côté de prairies pâturées.

Les nombreux fourrés secs tendent à refermer les paysages des Bas, parfois au plus près des routes, limitant les occasions de percées visuelles ou de vues panoramiques.

Le climat sec est un des facteurs majeurs à l'origine de cette agriculture très extensive. Les sols (« vertisols ») souvent squelettiques du plateau des Bas contraignent encore un peu plus son potentiel agronomique.

L'urbanisation est peu développée également. L'habitat y est plus diffus encore qu'ailleurs sur l'île. On ne trouve ici presque aucune section urbaine organisée, à l'exception de Ribourgeon et Vieux-Fort, qui restent très humbles.

Moins valorisés, les paysages du plateau des Bas de Marie-Galante dégagent une ambiance plus sauvage, en accord avec la nature du littoral.

poche de cannes au milieu des fourrés secs (Pontinette)

les champs de cannes de Grand-Bassin

de vastes fourrés secs (Ménard-Cambrai)

les fourrés secs ferment souvent le paysage au plus près de la route, à l'exception de rares percées (ici à Ménard-Cambrai)

l'ancien moulin de Mayoumbé, témoin de l'industrie sucrière

• des falaises sauvages sur le littoral

Le plateau des Bas est bordé sur ses limites Nord et Est par de hautes falaises calcaires, culminant à 120 m au-dessus de l'Océan Atlantique. C'est un contact brutal avec l'environnement maritime de l'unité qui s'étire sur plus de 10 km. Le trait de cote très découpé, qui continue à se modeler sous l'impact de l'érosion marine, présente une réelle valeur pittoresque. Quelques sites naturels remarquables confortent l'intérêt des falaises des Bas, tant d'un point de vue paysager et touristique que géologique : Gueule Grand-Gouffre, Caye Plate ... tous inclus dans le Site Classé des falaises du Nord-Est de Marie-Galante (2004).

Hélas, il est assez difficile de percevoir la richesse des paysages des falaises car leur accès terrestre est très ponctuel. Un sentier de randonnée pédestre longe les falaises des Bas sur presque la moitié de leur linéaire, mais sa fréquentation est relativement faible. En outre, la végétation littorale fait souvent obstacle aux vues éventuelles. Le tracé concave des falaises réduit en outre les percées visuelles à des portions très limitées du paysage littoral. Le sentier des falaises révèle néanmoins quelques jolies vues, notamment à l'Anse du Coq, l'Anse Bois d'Inde, la Pointe Cavalle, l'Anse Chapelle, etc.

l'Anse du Coq

crédit DEAL Guadeloupe

les falaises du plateau des Bas (Grosse Pointe)

éclat des eaux turquoises en pied de falaises (suite à un éboulement récent de la paroi)

les falaises du Nord des Bas, vues depuis les hauteurs de l'Anse du Coq

percée visuelle sur le tracé du Sentier des Falaises, au niveau de l'Anse Bois d'Inde

Finalement, c'est sans doute depuis la mer que l'on a la vision la plus facile et la plus large des falaises. En l'absence de flux maritimes réguliers sur ce secteur, il faut embarquer sur le bateau d'un pêcheur pour admirer le spectacle des pointes et des anses qui se succèdent, dans des teintes de beiges et de gris stratifiées, au gré des éboulements fréquents qui font alors virer au turquoise le bleu profond de la mer au pied des falaises.

vues panoramiques maritimes des falaise de la Grosse Pointe …

… de l'Anse Bois d'Inde …

… du Gros Morne

équipements touristiques légers à l'Anse Canot

Les falaises s'abaissent progressivement vers l'Ouest de l'unité et laissent place finalement à une succession d'anses sableuses, dans le prolongement de la vallée de la Rivière du Vieux-Fort : Anse Bambou, plage de Vieux-Fort, Anse Canot, ainsi que la longue plage de Moustique (Anse de Mays). Adossées au boisement de la Barre de l'île et aux espaces naturels humides de l'embouchure de la rivière (mangrove, forêt marécageuse, marais), ces plages gardent une identité naturelle et sauvage que ne trahissent pas les équipements légers d'accueil du public, simples et discrets.

la grande plage de Vieux-Fort, sur le cordon sableux à l'embouchure de la Rivière du Vieux-Fort (la Basse-Terre en arrière-plan)

crédit Samantha de Lavigne, CAC

les plages de Vieux-Fort, Anse Canot et Moustique, en aval de la Rivière du Vieux-Fort, au pied de la Barre de l'Ile

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme du Plateau des Bas de Marie-Galante

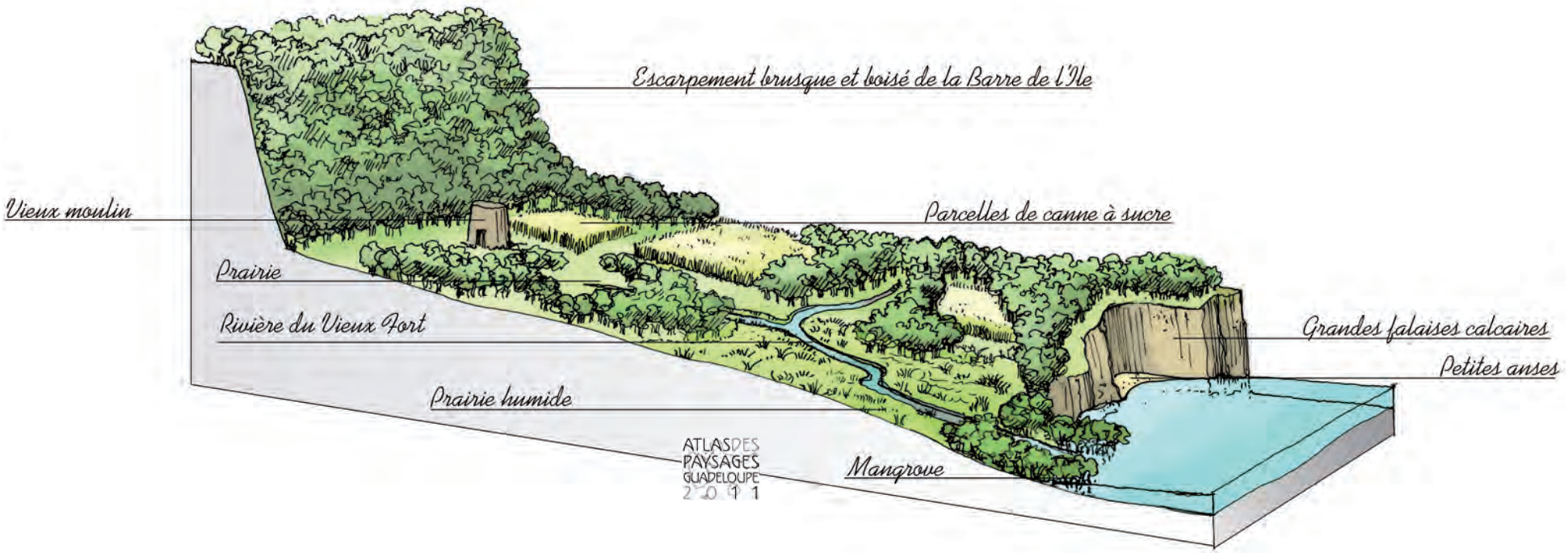

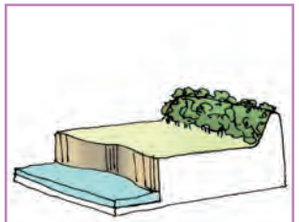
Plateau

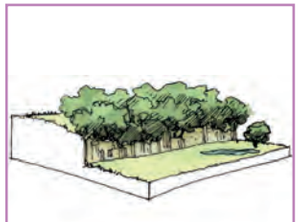
Escarpement de faille

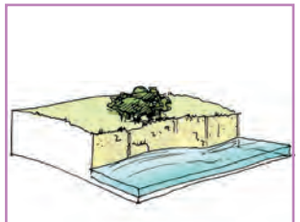
Falaises

Massif boisé

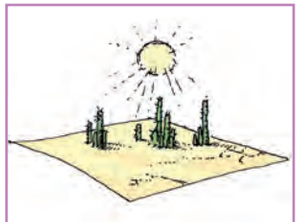
Végétation xérophile

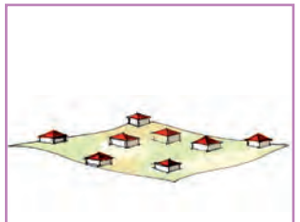
Urbanisation diffuse

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

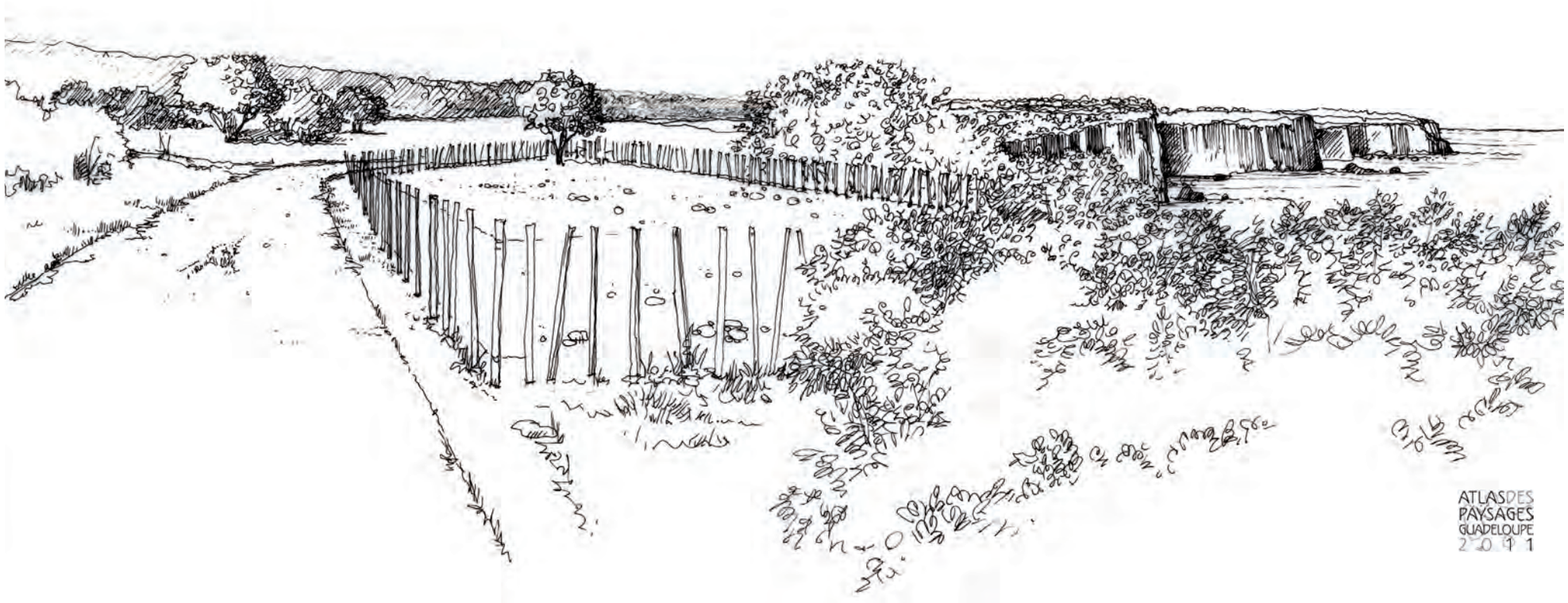

entre prairies sèches et falaises, en limite du plateau des Bas de Marie-Galante

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• Gueule Grand-Gouffre

la Gueule Grand-Gouffre

crédit Samantha de Lavigne, CAC

vue aérienne de la Gueule Grand-Gouffre

Dépression spectaculaire de 50 m de diamètre, la Gueule Grand-Gouffre est une curiosité géologique au sein des falaises des Bas. Il s'agit d'une grande doline dont le fond s'est affaissé sous l'action combinée de l'érosion karstique et de l'érosion marine qui œuvre en pied de falaise. Etonnant et grandiose à la fois, ce site est l'un des plus visités de l'île, avec 6 à 7 000 visiteurs par an. Sa dimension patrimoniale est renforcée par son caractère pédagogique en tant qu'illustration exemplaire des phénomènes qui modèlent les paysages de Marie-Galante, et tout particulièrement le littoral des Bas. La Gueule Grand-Gouffre est d'ailleurs répertoriée parmi les sites géologiques remarquables de Guadeloupe par le BRGM (2003) et fait partie intégrante du Site Classé des falaises du Nord-Est de Marie-Galante (2004).

la Gueule Grand-Gouffre, vue depuis la mer

• Caye Plate

Avec la Gueule Grand-Gouffre, Caye Plate fait partie des rares sites à connaître une fréquentation touristique, même si l'ensemble du linéaire des falaises des Bas présente en réalité des qualités pittoresques et un potentiel touristique. À Caye Plate, la côte découpée dessine une petite anse régulière, cernée de falaises abruptes qui tombent droit dans une mer turquoise 50 m plus bas. De petites arches ont été creusées par les vagues en pied de falaises. Mais c'est surtout pour la pointe au Sud-Ouest de l'anse que le site est connu : celle-ci s'avance en mer en s'abaissant régulièrement avant de terminer par un large promontoire presque plat, orné de quelques touffes de *Romarin blanc*.

la pointe de Caye Plate

Caye Plate

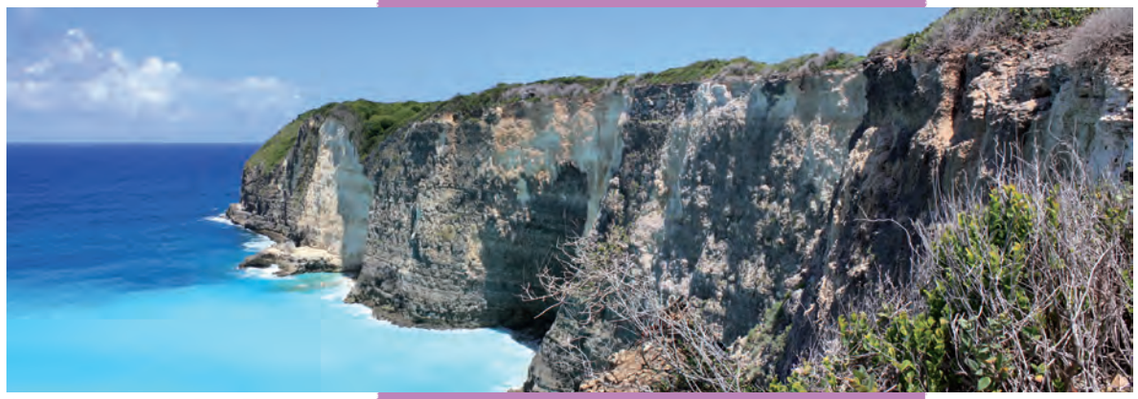

les falaises près de Caye Plate

vue des falaises du plateau des Bas depuis Caye Plate

• la Rivière du Vieux-Fort

marais et mangrove à l'embouchure de la Rivière du Vieux-Fort

La Rivière du Vieux-Fort est à l'origine d'éléments paysagers originaux qui apportent une diversité intéressante au sein du plateau des Bas de Marie-Galante. Les marais, la forêt marécageuse et la mangrove de son embouchure contrastent fortement avec l'aridité du plateau calcaire peuplé de fourrés secs. Le cordon sableux qui s'étire sur le littoral abrite de belles plages qui sont également des motifs de diversité paysagère, en opposition aux falaises qui bordent ailleurs le plateau. En outre, le cordon sableux délimite des plans d'eau saumâtre à l'embouchure de la rivière, suffisamment amples parfois pour s'y promener en pédalo ou en kayak, comme c'est le cas en arrière de la plage du Vieux-Fort.

prairie humide en fond de vallée de la Rivière du Vieux-Fort, pénétrant loin à l'intérieur du plateau des Bas

• l'Anse Canot

L'Anse Canot est une petite plage de sable clair, baignée par des eaux très calmes qui font le bonheur des baigneurs comme des plaisanciers dont les voiliers mouillent au large de l'anse. Deux petits mornes s'avancent en mer de chaque côté de l'Anse Canot, dessinant avec plus de précision ces contours et l'isolant du reste de l'île. Sans doute ici plus qu'ailleurs encore à Marie-Galante, il règne à l'Anse Canot un sentiment de plage retirée du monde, image idyllique d'un petit « paradis littoral ». L'évocation de l' « île déserte » n'est parfois pas très loin dans l'esprit des visiteurs qui s'attardent un peu sur la plage, à l'ombre d'un cocotier ...

l'Anse Canot et son plan d'eau limpide et calme, avec vue sur la Basse-Terre

l'ambiance paisible et intime de l'Anse Canot, enserrée par des pointes rocheuses

la plage de Moustique

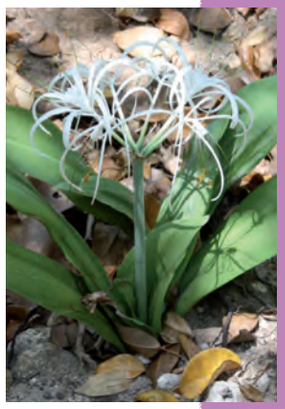

sous-bois riche en Lis bord-de-mer en arrière plage

Si les plages de Vieux-Fort ou de l'Anse Canot connaissent une certaine fréquentation, la plage de Moustique est quant à elle le plus souvent déserte. Il est vrai que de petites cayes immergées gênent un peu l'entrée dans l'eau pour les baigneurs. Dès lors, la plage Moustique livre toute la splendeur de son très long cordon sableux, doucement arqué, intact comme au premier jour de la colonisation de l'île. Même la route, qui longe la plage sur tout son linéaire, se fait discrète, le plus souvent dissimulée derrière un rideau de végétation littorale, dont le sous-bois est riche en *Lys bord-de-mer*, particulièrement beaux quand ils s'ornent de leur floraison blanche durant le Carême.

la longue plage sauvage de Moustique, bordée par une mer riche en teintes de bleu et de turquoise

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

« Les paysages sont variés, Marie Galante est comme un condensé de la Grande Terre de Guadeloupe. La Barre de l'île présente des panoramas agréables, la région des galets est d'un beau pittoresque, les falaises du Nord-Est sont tout à fait comparables à celles du pays de Caux en métropole qui constituent un pôle d'attraction pour le tourisme, mais nos falaises présentent en outre l'avantage inappréciable et la très belle luminosité et des couleurs du ciel et de la mer.»

R.P. Barbotin, les communes et les bourgs de Marie-Galante, 1968

A. Chopin, Gueule Grand Gouffre, 2008

Les évocations des paysages de Marie-Galante sont souvent génériques, illustrant l'importance de la canne à sucre sur l'île, la présence des nombreux moulins, ou la persévérance de certaines traditions telles que la coupe manuelle de la canne, ... mais sans qu'il soit vraiment possible d'attribuer cette représentation à l'une ou l'autre des unités paysagères de Marie-Galante. Il en est de même en littérature où les évocations des paysages marie-galantais sont souvent floues, globales et sans référence géographique.

A. Chopin, ruines de moulin, 2008

Les falaises du Nord-Est, et plus généralement le littoral de l'unité font exception, plus facilement identifiables dans les descriptions et les clichés.

« Je t'emmène avec moi à Marie-Galante
où plongent mes racines
viens voir les vagues altières siffler des écumes d'argent
dans les fissures du corail usé
viens admirer l'envol des oiseaux marins par milliers
claquant les nuages apeurées [...]
Je t'emmènerai au creux de ce pays qu'est le mien
je te ferai asseoir sur mes racines crochues
je te logerai au flanc des falaises du Vieux-Fort
pour contempler le vol des hèks nombreux
tissant la toile de l'ilot du même nom.»

Rippon Max, Marie-Galante ... itinéraires, 1997

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les guides touristiques se focalisent en priorité sur les richesses naturelles de l'unité. En toute logique, ils mettent en avant les sites spectaculaires des falaises du Nord-Est, avec en tête la Gueule Grand Gouffre (unanimement citée) et Caye Plate. Certains incitent parfois même à emprunter le Sentier des Falaises pour approfondir la découverte.

L'autre paysage unanimement cité est la rivière de Vieux-Fort et sa mangrove, que les guides encouragent à visiter (l'un d'eux signalant d'ailleurs la dimension historique de la rivière, autrefois utilisée pour transporter le sucre et le rhum de l'usine Dorot). Les ouvrages étudiés mentionnent également, de manière classique, les plages de l'unité, toutefois sans consensus concernant le choix de celles-ci : la plupart recommandent l'Anse Canot et la Plage de Moustique pour leur qualité paysagère, mais parfois c'est la « plage du Massacre » (la plage de Vieux-Fort) qui est mise en avant, notamment pour sa portée culturelle (*site où les premiers colons furent massacrés par les Amérindiens en 1653*).

L'évocation du patrimoine cannier se fait ici de façon plus discrète, en cohérence avec la structuration paysagère de l'unité. Quelques supports touristiques signalent le Moulin Agapy. Certains ouvrages, conseillant la visite du bourg de Vieux-Fort (cases en gaulettes), cherchent aussi à faire découvrir le patrimoine architectural traditionnel, dont il reste quelques éléments bien conservés à Marie-Galante.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

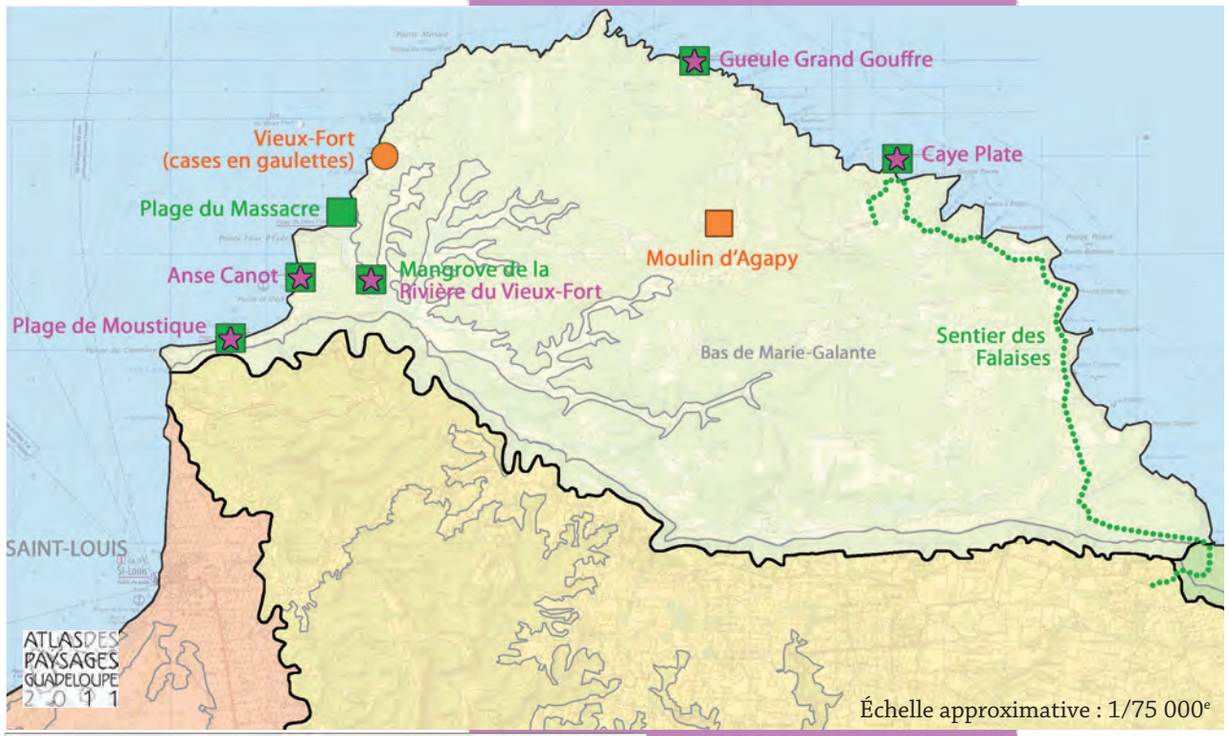

LEGENDE

Sites remarquables :
- site remarquable sur le plan paysager
- autre site patrimonial

Sites emblématiques :
- patrimoine paysager emblématique
- patrimoine urbain ou culturel emblématique, avec résonance historique
- patrimoine urbain ou culturel emblématique

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• une déprise agricole déjà ancienne

À l'exception d'un lotissement en cours de construction à la section Catherine, près de Vieux-Fort, la progression de l'urbanisation est faible sur le plateau des Bas. Ponctuellement, quelques constructions éparses viennent compléter le bâti diffus existant, mais elles restent rares.

L'absence de pression urbaine sur l'unité est révélatrice d'un dynamisme économique réduit sur ce territoire. Cela se traduit (ou s'explique) par une déprise agricole notable, les champs de cannes ayant laissé la place à des fourrés secs. Seuls quelques secteurs restent majoritairement cultivés, comme c'est le cas en fonds de vallons près de la Barre de l'Île (Fréchy, Dorot, Grand-Bassin) ou sur les zones de Fleurimont, Marie-Louise, Ribourgeon. De grands secteurs de pâturages s'étendent aussi en arrière de l'Anse Chapelle par exemple. Ailleurs, les fourrés secs dominent.

Mais ce phénomène n'est pas nouveau. Lasserre évoquait déjà la forte présence des « *fourrés d'épineux* » sur le plateau des Bas, en 1960. Sur le terrain, aucun signe tangible ne laisse d'ailleurs penser à une évolution récente des paysages ruraux de l'unité.

urbanisme diffus et terres agricoles en friches : un paysage récurrent sur le plateau des Bas

nouveau lotissement (Catherine)

grand secteur de pâturages en arrière de l'Anse Chapelle

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- la déprise agricole, facteur de pression foncière ou d'enfrichement
  ⇨ enfrichement d'une grande partie de l'unité

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  ⇨ nouveau lotissement à Catherine

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  ⇨ sensibilité visuelle de la Barre de l'île qui doit garder intacte sa couverture boisée

- l'élevage : des potentialités de développement
  ⇨ grandes prairies sur le littoral Est notamment, fort potentiel des zones en friches

• Enjeux locaux

la progression restreinte et ponctuelle de l'urbanisation

Marie-Galante a connu un important exode démographique à partir des années 1970, consécutif au déclin lent mais irrémédiable de l'industrie sucrière sur l'île qui a ainsi perdu près de 25 % de sa population entre 1968 et 2008. Cet exode a touché l'ensemble de l'île, même s'il a été plus faible sur la commune de Grand-Bourg, principal centre urbain et économique de Marie-Galante. À l'inverse, Saint-Louis a perdu plus de 30 % de sa population de 1968 à 2008. Cette situation explique l'absence de pression foncière sur l'unité, favorable à la préservation des paysages ruraux et naturels.

Pour autant, un nouveau dynamisme économique et démographique prend forme depuis quelques années à Marie-Galante, concrétisé par une hausse de population deux fois supérieure à la moyenne régionale entre 2006 et 2008. Cela se traduit par un besoin de nouveaux logements qui se concentrent surtout sur la région de Grand-Bourg, et dans une moindre mesure autour du bourg de Saint-Louis. L'unité reste globalement à l'écart de ce renouveau urbain. Malgré tout, un nouveau lotissement a été viabilisé récemment au Nord-Ouest de l'unité, près de Catherine, en situation isolée. Cette nouvelle forme urbaine et sa densité de bâti potentiel sont en rupture complète avec l'identité paysagère de l'unité : alors que l'unité se dépeuple et s'enfriche, cette nouvelle dynamique urbaine a un fort impact paysager, avec tous les aspects regrettables de la discontinuité urbaine.

enfrichement

élevage sur zone en friche

l'avenir incertain de la canne à sucre

le secteur cannier de Pontinette

La présence de la canne à sucre s'est progressivement affaiblie au cours du 20e siècle sur le plateau des Bas. En 1960, Lasserre y notait déjà la part importante des friches et des fourrés secs. En effet, face au lent déclin de l'industrie sucrière marie-galantaise (18 usines & distilleries fermées depuis 1931), la sole cannière s'est concentrée sur les terres les plus fertiles de l'île (plaine de Grand-Bourg, plateau des Hauts), délaissant en partie les sols secs et peu profonds de l'unité.

Pour autant, la canne à sucre est encore la culture principale du plateau des Bas et reste un élément fort de son identité paysagère. Hors, il semble que cette culture soit globalement de moins en moins rentable au fil des années, à l'échelle de l'île. Les soucis industriels récurrents rencontrés par l'usine de Grande-Anse ne font qu'accentuer cette tendance. Un projet de centrale électrique à bagasse-charbon ou à canne fibreuse, couplée avec l'usine de Grande-Anse, est en cours de gestation, promettant un avenir plus serein pour la filière cannière à Marie-Galante. En attendant, les tergiversations et le délai de concrétisation de ce projet font peser une menace réelle sur cette filière dans l'île et donc sur l'identité paysagère de l'unité qui pourrait voir les friches gagner encore davantage de terrain, banalisant les paysages (faible diversité botanique des fourrés secs de recolonisation spontanée) et réduisant leur ouverture visuelle.

poche de canne en arrière de l'Anse Pineau

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère du Plateau des Bas de Marie-Galante

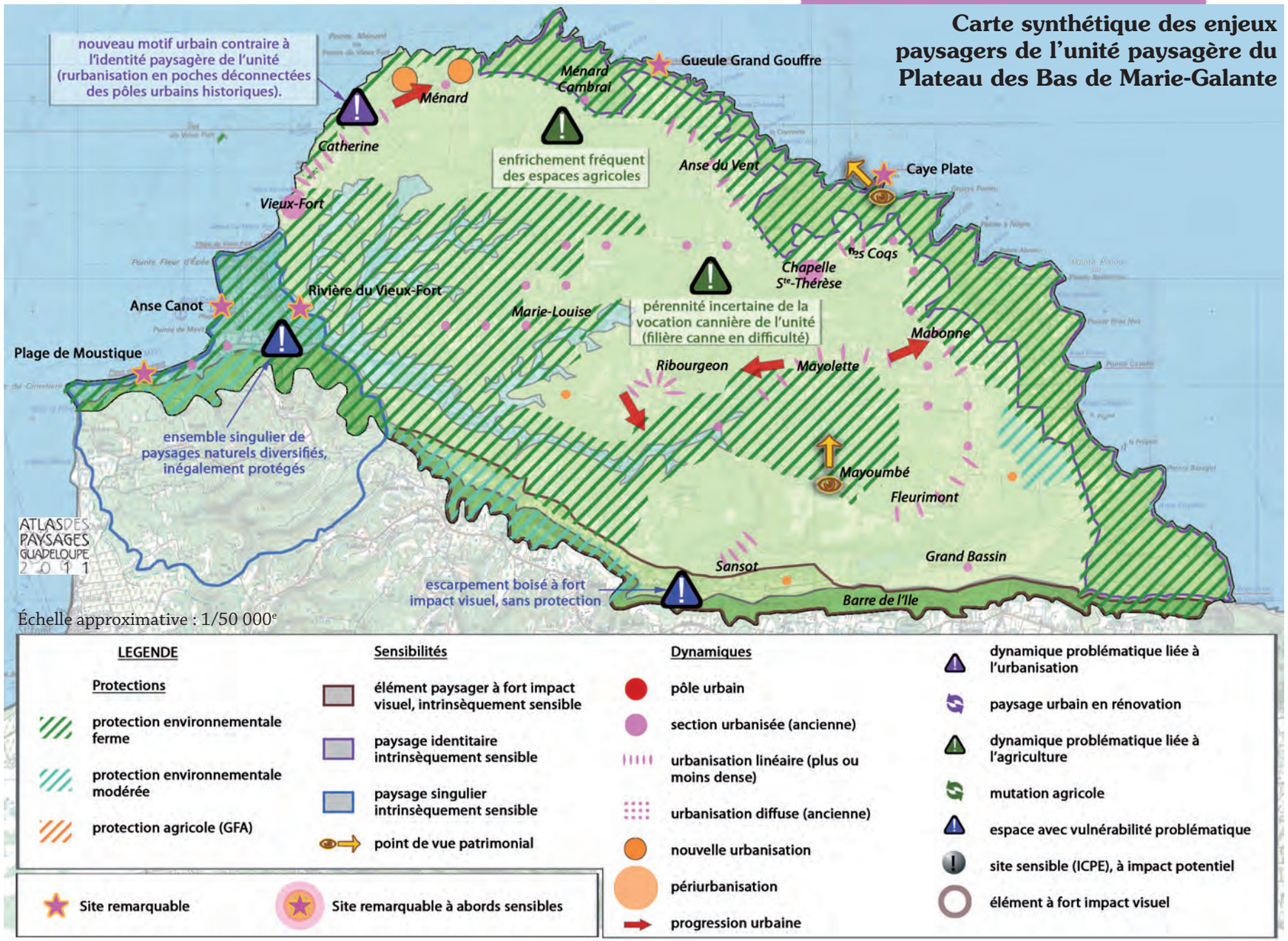

le moulin de Mayoumbé

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA

PLAINE LITTORALE DE GRAND-BOURG

crédit Samantha de Lavigne, CAC

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

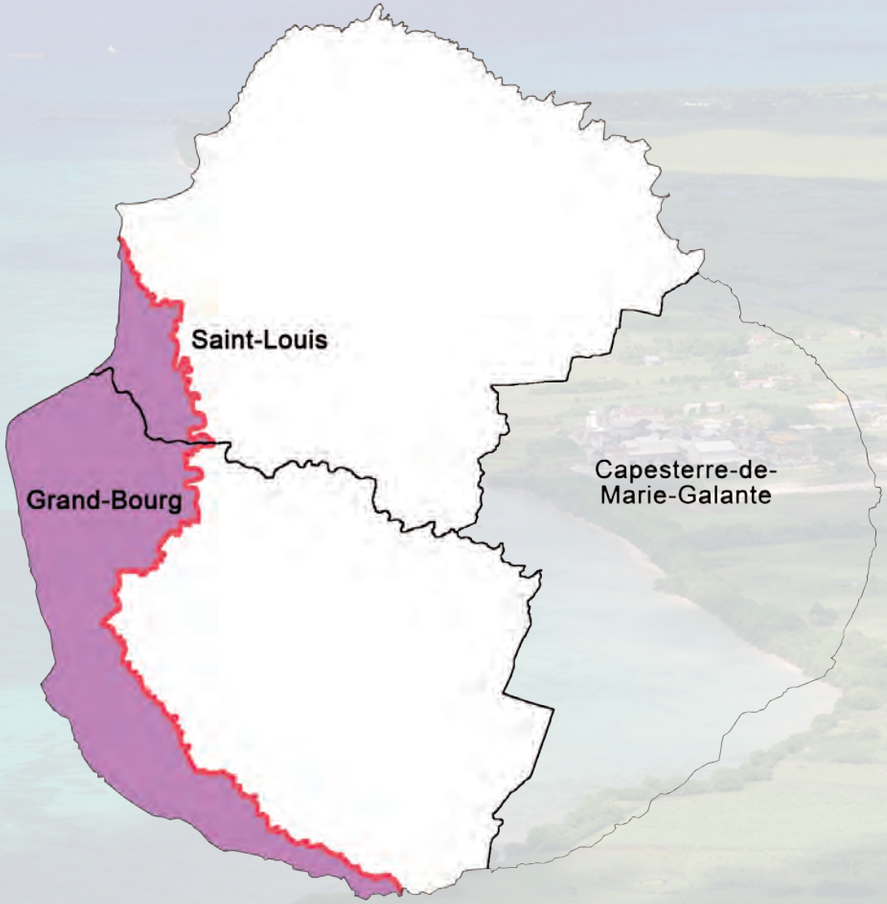

île : **Marie-Galante**

communes : **Grand-Bourg**
Saint-Louis

superficie de l'unité: **20,3 Km²**

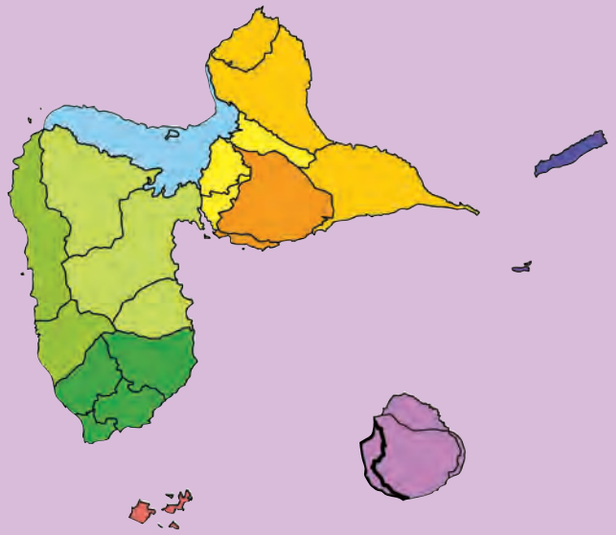

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère de la Plaine littorale de Grand-Bourg et de ses limites

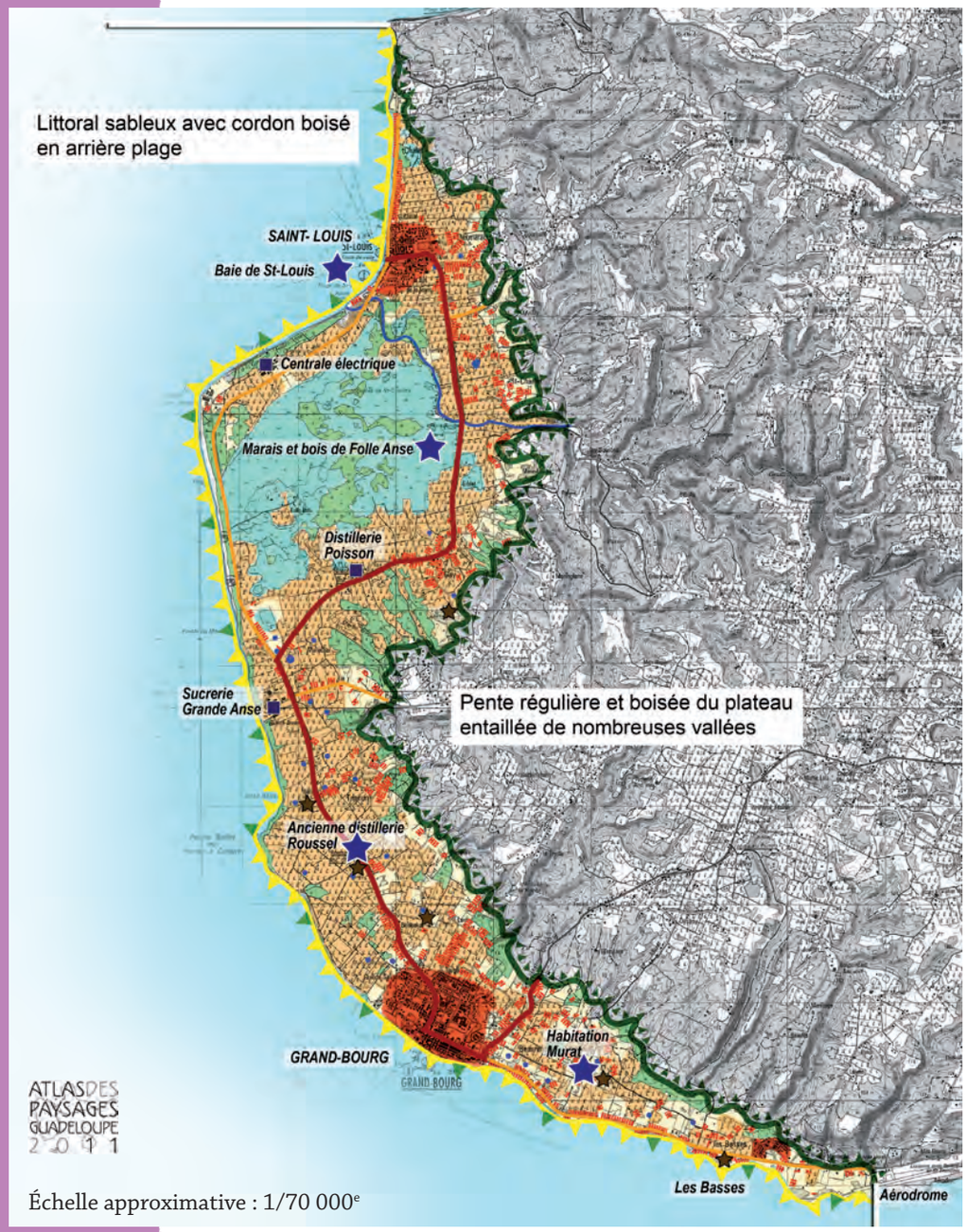

LEGENDE

- Noyau urbain dense
- Urbanisation linéaire
- Forêt
- Zone agricole cultivée (territoire à dominante cannière)
- Zone défrichée (prairies, cultures vivrières...).
- Marais
- Site ou élément remarquable
- Moulins
- Distilleries, sucrerie, centrale à bagasse-charbon
- Mares

• une plaine littorale, calcaire et alluviale

Un socle calcaire récent entoure le plateau central de Marie-Galante. En effet, l'ensemble de l'île a subi un soulèvement global qui a mis hors d'eau les anciens fonds marins côtiers où s'étaient développées d'importantes colonies coralliennes. Ce socle calcaire littoral, au pied du plateau des Hauts, est particulièrement étendu sur la façade Ouest de l'île.

En outre, Marie-Galante s'est également inclinée d'Est en Ouest au cours de son histoire géologique. Cette inclinaison a dirigé le principal cours d'eau de l'île, la Rivière de Saint-Louis, vers l'Ouest, selon le pendage général du plateau. Au fil du temps, cette rivière a déposé d'importantes quantités d'alluvions à son embouchure, venant ainsi engraisser le littoral Ouest de l'île.

La plaine littorale de Grand-Bourg est le résultat de ces processus géomorphologiques. Le relief actuel y est doux et peu élevé, contrastant avec le plateau des Hauts, ondulé et entaillé de profondes vallées.

Les routes sont le plus souvent planes et rectilignes sur ce relief, avec de longues lignes droites, rares à Marie-Galante, qui offrent alors de belles perspectives visuelles dans l'axe de la voie. Ce type de tracé routier favorise les déplacements à grande vitesse, si bien que l'unité est vite traversée, même dans toute sa longueur, malgré son étirement sur plus de 14 km.

crédit Samantha de Lavigne, CAC

le relief très peu accentué de la plaine de Grand-Bourg, sur les sols alluviaux de Grande Anse (la Dominique en arrière-plan)

la plaine littorale de Grand-Bourg (Saint-Charles) : un relief très plat …

… et parfois humide, au pied de l'escarpement du plateau des Hauts (Siblet)

le relief doux de la plaine littorale de Grand-Bourg (Gay)

petite route montant sur les pentes boisées du plateau au-dessus de la plaine littorale (Gay)

la plaine de Grand-Bourg, au pied du plateau des Hauts (vue depuis la navette maritime)

tracé plat et rectiligne de la RD 206 à Folle-Anse

une plaine cannière dynamique

Les sols de la plaine littorale de Grand-Bourg sont profonds, riches et bien irrigués par les eaux de ruissellement issues du plateau des Hauts. Les conditions agronomiques y sont donc très favorables. La vocation agricole y est forte et pérenne depuis la colonisation française de l'île au 17e siècle. Très vite, la culture de la canne à sucre s'y est imposée. Les nombreuses tours d'anciens moulins à vent rappellent la vocation cannière historique de l'unité.

L'économie cannière est encore dynamique sur l'unité, centrée autour de la dernière sucrerie encore en activité à Marie-Galante (l'usine de Grande-Anse), l'une des deux dernières de l'archipel (avec Gardel au Moule). On y trouve aussi la distillerie Poisson, où sont fabriqués les rhums du Père Labat, ainsi que les ruines de plusieurs centres industriels historiques : Habitation Murat, Habitation Roussel-Trianon, distillerie Karukéra, etc.

La vocation cannière de la plaine de Grand-Bourg est sans doute celle qui a le mieux résisté au déclin de l'industrie sucrière marie-galantaise au cours du 20e siècle. Ce fort usage agricole des sols maintient sur l'unité des paysages très ouverts où le regard file souvent loin, favorisé par le relief peu marqué.

Si le paysage agricole reste très ouvert sur la zone des Basses, la canne à sucre y est cependant un peu moins présente, au profit des prairies sèches, l'aridité du climat étant plus perceptible sur ce secteur, coincé entre le littoral et l'escarpement du plateau des Hauts. L'aérodrome des Basses, à la pointe Sud de l'île, assure une transition avec l'étroite plaine côtière de Capesterre, sur l'unité voisine.

la plaine cannière à Ballet-Trianon

la plaine cannière près de la distillerie Poisson

la RN 9 au cœur de la plaine cannière de Roussel-Trianon

la distillerie Poisson

l'usine de Grande-Anse

la vocation cannière moins forte sur la zone des Basses

• une vaste zone humide sur le littoral Ouest

La plaine littorale de Grand-Bourg est le réceptacle de nombreuses rivières et ravines de l'île. À Folle-Anse, le relief très plat et bas, les sols alluviaux peu perméables et la présence d'un cordon sableux sur le littoral favorisent la stagnation de ces eaux. Un vaste marais en résulte, peuplé de joncs et d'herbes hélophytes. La forêt marécageuse originelle a été très largement défrichée et dégradée au point qu'il n'en reste aujourd'hui que de maigres lambeaux. Ce marais herbacé constitue donc une vaste zone ouverte que le regard traverse souvent de part en part. Quelques parcelles cultivées émergent ça et là dès que la topographie s'élève légèrement, notamment en périphérie.

Malgré les dégradations subies, le marais de Folle-Anse conserve une grande valeur écologique, tant faunistique (entre autre comme halte pour les oiseaux migrateurs) que floristique. Cette richesse émane en grande partie de la multiplicité des milieux naturels qui composent le marais : des savanes inondées, des prairies humides, de la forêt marécageuse et même de la mangrove à *Palétuviers rouges*.

ouverture visuelle du marais herbacé de Folle Anse, entre Joncs et prairies humides

prairies et petites parcelles de canne à sucre en limite du marais de Folle-Anse

un littoral sableux et boisé

L'ensemble de la plaine littorale de Grand-Bourg est bordée par un littoral sableux, seulement interrompu par le pôle urbain de Grand-Bourg. Même si elles sont souvent étroites et adossées à des axes routiers, ces longues plages de sable blanc, qui s'étirent sur plus de 16 km au total, présentent une belle cohérence paysagère. Elles assurent un contact doux avec les eaux calmes et peu profondes qui bordent l'unité.

Ce cordon sableux est largement boisé. La forêt sur sable du Bois de Folle-Anse est ainsi un échantillon rare, et bien préservé, des anciennes forêts littorales défrichées presque partout ailleurs dans l'archipel (sauf à Grande-Anse de Deshaies). Sa valeur patrimoniale est donc de premier ordre, doublée d'une grande richesse botanique qui vient renforcer l'intérêt écologique du marais situé juste en arrière. On y trouve ainsi des espèces rares (*Bois vert*, *Bois oursin*, etc.) et des arbres de grande taille, certains étant probablement plus que centenaires.

La diversité floristique et les grands sujets donnent à cette forêt sur sable des qualités esthétiques et pittoresques, accrues par la proximité de la mer et la luminosité de ses eaux turquoise. La ponte annuelle des tortues marines, fréquentes sur ce cordon sableux, s'ajoute encore à l'intérêt du littoral de l'unité.

Le cordon boisé littoral crée un obstacle visuel assez dense en limite d'unité. L'ouverture visuelle interne de la plaine littorale de Grand-Bourg se trouve donc encadrée d'un côté par un rideau de végétation et de l'autre par les contreforts du plateau des Hauts.

le littoral sableux et le lagon des Basses

cordon sableux boisé à Folle-Anse

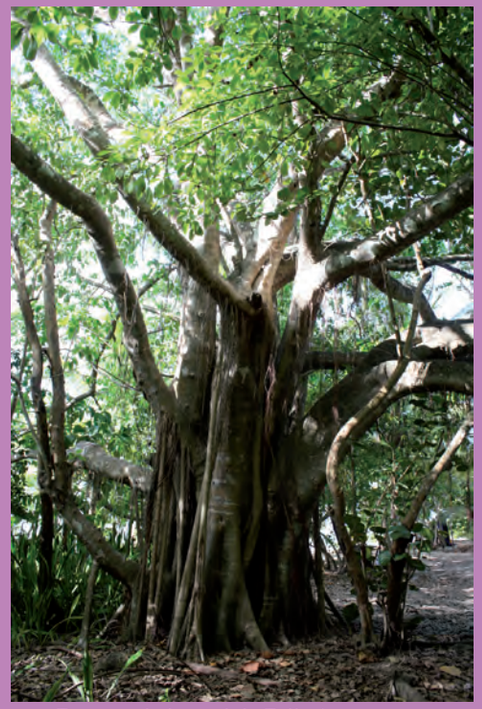

gros Ficus sur le littoral de Folle-Anse

le Bois de Folle-Anse

panneau pédagogique à Folle-Anse

le cordon sableux boisé de Folle-Anse

• Grand-Bourg : « capitale » historique de l'île

Lors de son second voyage aux Antilles, ce serait à Marie-Galante que Christophe Colomb aurait débarqué en premier lieu, le 3 novembre 1493, avant d'accoster le lendemain en Basse-Terre. Et c'est précisément à l'Anse Ballet, au Nord de Grand-Bourg, qu'il aurait probablement posé pied à terre, sans y rester toutefois, faute de source d'eau douce.

Mais l'île était déjà peuplée par des Amérindiens à cette date, et le littoral de Folle-Anse a révélé de nombreuses traces de leur présence durable, des *Arawaks* aux *Caraïbes*, sur une période de 2 000 ans.

Suite à une première tentative désastreuse en 1648, c'est également dans la région de Grand-Bourg que les colons français se sont installés en 1654, emmenés par le gouverneur Houël. Ils fondent alors le fortin de « Marigot » en lieu et place de l'actuelle ville de Grand-Bourg.

Très tôt dans l'histoire de l'île, la région de Grand-Bourg a donc été le centre névralgique de la vie coloniale et économique de Marie-Galante, sa « capitale » en quelque sorte. Au cours des 18e et 19e siècles, de belles maisons de ville à deux étages s'élevaient au cœur de Grand-Bourg, marquant l'importance économique et le prestige de la ville. Hélas, très peu d'entre elles ont résisté au grand incendie de 1838, suivi des cyclones dévastateurs de 1865 et 1928. Néanmoins, se rendre à Grand-Bourg c'était encore « *aller à la ville* » pour les Marie-Galantais en 1960…

L'attractivité de ce pôle urbain a entrainé l'étirement de l'urbanisation le long de la RN 9, principal axe routier de l'île, en direction de Saint-Louis, vers le Nord (Bonneval), et plus encore en direction de Capesterre au Sud (les Basses).

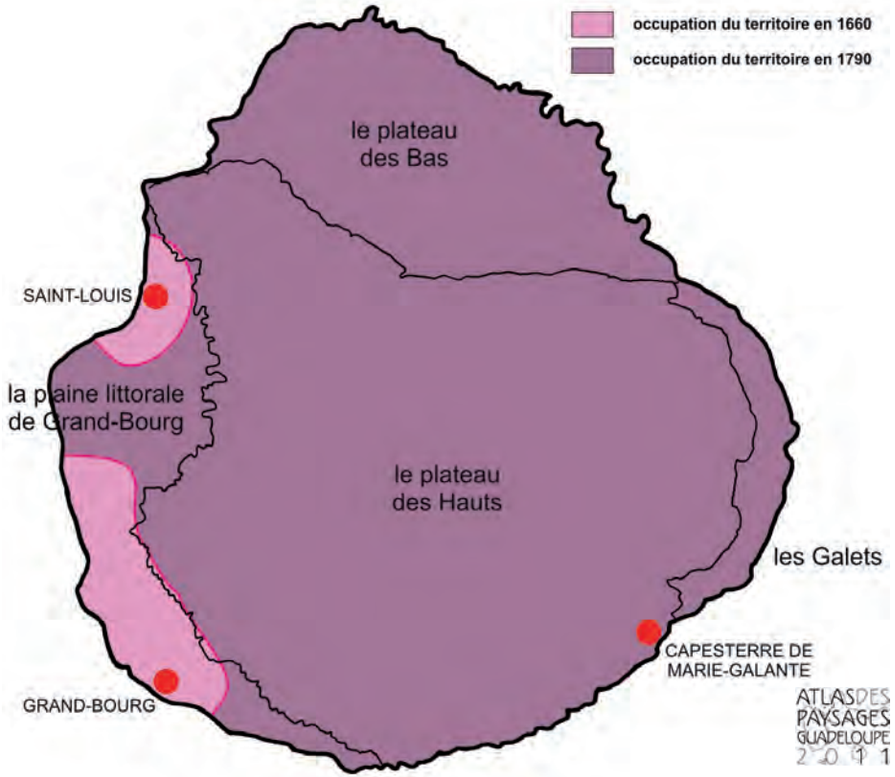

le port de Grand-Bourg, porte d'entrée principale de Marie-Galante

les dégâts du cyclone de 1865 à Grand-Bourg (gravure 19e)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme de la Plaine littorale de Grand-Bourg

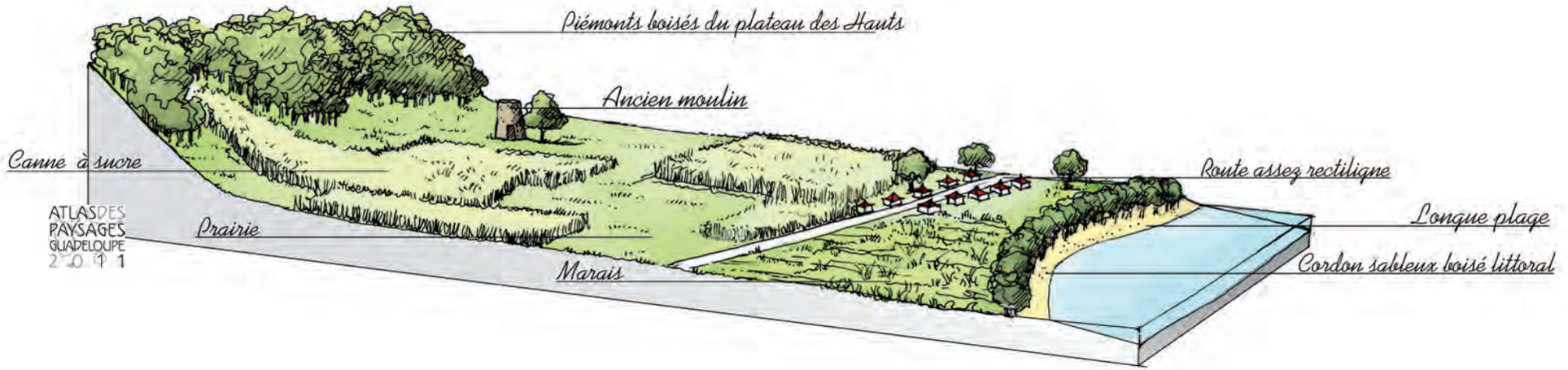

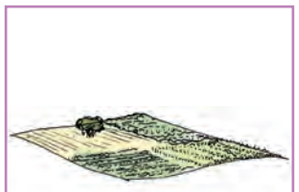
Plaine agricole

Canne à sucre

Anciens moulins à vent

Littoral sableux

Marais, prairies humides

Pôle urbain

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

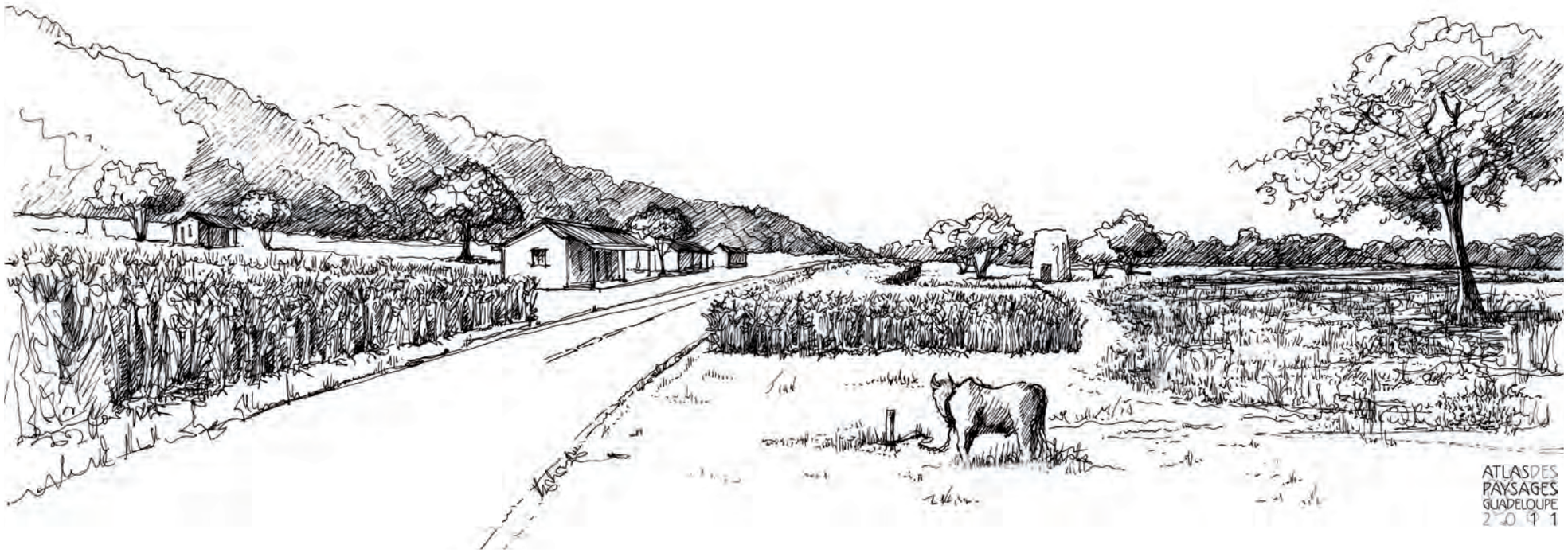

au cœur de la plaine cannière littorale, en direction de Grand-Bourg

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• les marais et le Bois de Folle-Anse

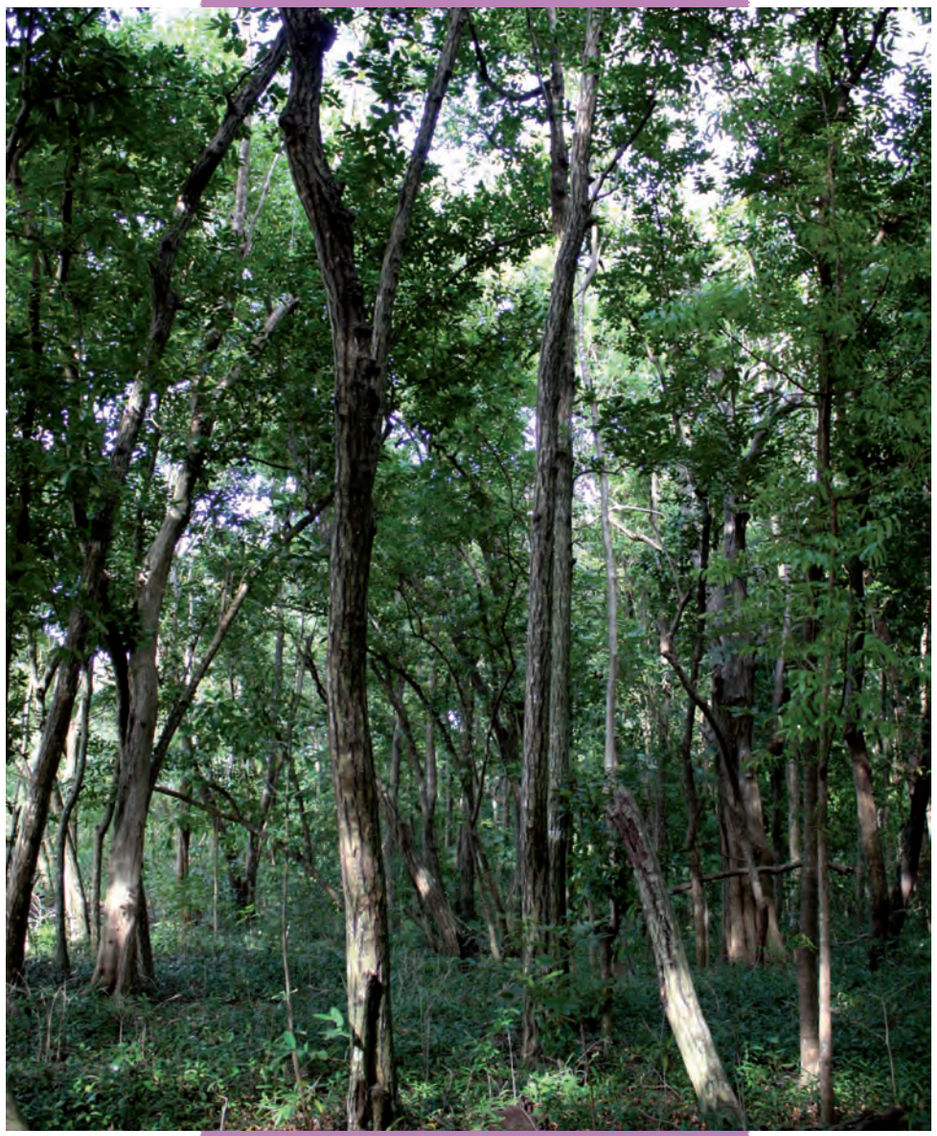

le Bois de Folle-Anse

S'étalant sur plus de 450 ha, les Marais de Folle-Anse constituent la plus grande zone humide de Marie-Galante. Ce milieu naturel est une véritable originalité paysagère sur une île calcaire sèche. C'est également un cas unique dans le grand ensemble paysager des îles du Sud.

La valeur écologique et patrimoniale de cette zone est reconnue par les inventaires ZNIEFF de type 1 & 2 qui couvrent le marais et le Bois de Folle-Anse, et par leur intégration au sein des Espaces Remarquables du Littoral (soumis à l'article L.146-6 du code de l'urbanisme).

En outre, le boisement du cordon sableux littoral présente un réel intérêt esthétique, avec son sous-bois étagé et aéré, ses grands arbres élevés et sa diversité floristique. Plusieurs carbets avec table-bancs y ont d'ailleurs été installés par l'ONF pour l'accueil du public, et la plage de Folle-Anse a un usage balnéaire avéré, entre autre pour la clientèle du grand hôtel situé juste en arrière.

carbet aménagé par l'ONF sur le littoral de Folle-Anse (Trois-Ilets)

le Bois de Folle-Anse

crédit Samantha de Lavigne, CAC

les marais et le bois de Folle-Anse, un paysage complexe riche d'une grande biodiversité

• la baie de Saint-Louis

La baie de Saint-Louis dessine une anse très ample dont le trait de côte régulier, en arc de cercle, est intégralement sableux, à peine interrompu par l'appontement du bourg de Saint-Louis qui s'étire en arrière de la plage. La diversité des fonds marins, les eaux transparentes et peu profondes, ainsi que la position abritée du mouillage, en font un site apprécié autant par les plongeurs que par les plaisanciers.

Depuis la baie, l'observateur a le recul suffisant pour avoir une perception visuelle assez large du littoral et de l'arrière-pays de Saint-Louis.

la baie de Saint-Louis au niveau du bourg

la baie de Saint-Louis vue depuis le Nord (Chalet)

la baie de Saint-Louis vue depuis le Sud (Folle-Anse)

• l'Habitation Murat

la maison de maître du « Château Murat » (en cours de rénovation en 2010)

L'Habitation Murat abrite les ruines d'une grande sucrerie du début du 19e siècle : la maison de maître, le moulin à vent, le moulin à bête, le puits, la sucrerie et sa grande cheminée, les cuisines, l'enclos à animaux, etc. La maison de maître, aussi appelée « Château Murat », de style néo-classique et inspirée des demeures bordelaises de l'époque, était sans doute la plus grande bâtisse privée de Guadeloupe lors de sa construction (1807). Elle a été récemment restaurée. De petites cases en gaulettes, comme celles où logeaint les 300 eclaves, ont été reconstituées sur le site. C'est donc un ensemble architectural assez complet qui permet de mieux comprendre le système agricole colonial de Marie-Galante (et plus généralement des Antilles françaises).

Perché au sommet d'un petit morne, le site offre aussi une belle vue panoramique sur la campagne de Grand-Bourg. De là, on imagine assez facilement les paysages canniers d'autrefois, quand l'économie sucrière emplissait encore l'Habitation Murat de tant d'activité.

Aujourd'hui, le site est la propriété du Conseil Général de Guadeloupe qui y a ouvert un écomusée sur la vie agricole « *an tan lontan* ». C'est aussi le lieu emblématique où se tient tous les ans le festival de musique de Marie-Galante (« *Terre de blues* »), qui réunit un large public venu de tout l'archipel et dont la réputation tend désormais à devenir internationale.

les vestiges industriels de l'Habitation Murat : tour de l'ancien moulin à vent, socle du moulin à bêtes, murs et cheminées de l'ancienne sucrerie

• l'Habitation Roussel-Trianon

Moins connue que l'Habitation Murat, l'Habitation Roussel-Trianon est pourtant riche d'un ancien moulin à vent, du bâtiment des anciennes écuries, d'une grande cheminée à promontoire et des ruines de la sucrerie du 18e siècle. Pour certains, ce site aurait accueilli l'une des premières Habitations sucrières de l'île, dès 1669. Elle fonctionna jusqu'en 1874, avant de fermer au profit de l'usine de Grande-Anse, toute proche.

Bien en vue depuis la RN 9, l'Habitation Roussel-Trianon est marquante surtout grâce au bâtiment des anciennes écuries, construit en briques, matériau original à Marie-Galante, dont la couleur orange attire le regard.

En cours de restauration, le site sera bientôt ouvert au public pour des visites pédagogiques et le Conseil Général de Guadeloupe prévoit d'y implanter, à moyen terme, un centre culturel et scientifique autour du patrimoine immatériel de la culture créole (musique, peinture, arts, ...).

Comme à Murat, les ruines de cette ancienne Habitation sucrière soulignent combien la vocation cannière est ancrée dans les paysages de l'unité depuis la colonisation de l'île.

les anciennes écuries de l'Habitation Roussel-Trianon, en brique et pierre

le site de l'Habitation Roussel-Trianon et ses vestiges industriels, nettoyé récemment en vue d'une valorisation touristique et culturelle future

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

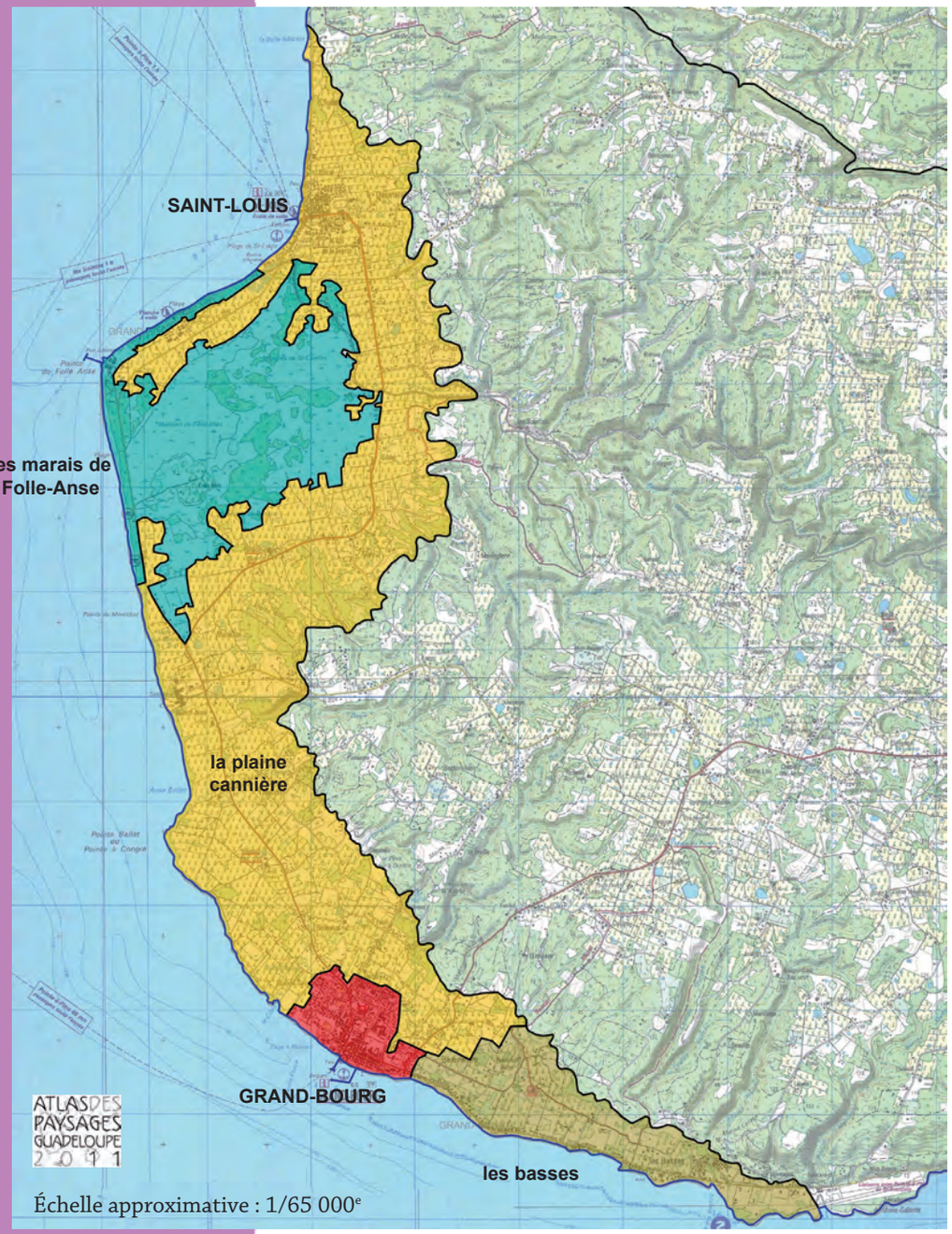

Échelle approximative : 1/65 000e

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Alors que l'île de Marie-Galante est représentée dès le 19e siècle par des gravures publiées dans la presse de l'époque en raison des catastrophes naturelles qui touche ses bourgs, elle n'est que peu présente dans les cartes postales du début du 20e siècle. Ces dernières se limitent surtout à représenter des paysages bâtis avec des monuments, des rues et des usines de transformation de la cane à sucre. Et dans tous les cas, ce sont les paysages urbains de l'unité qui sont représentés, et surtout ceux de Grand-Bourg. Cet intérêt pour les bâtiments publics est typique des années 1940-1950, mais le fait qu'il se concentre ici sur le seul bourg de Grand-Bourg souligne que c'était le seul véritable pôle urbain de l'île selon les photographes de cette époque.

En-dehors de cet aspect architectural et urbain, de très rares clichés s'intéressent à la baie de Saint-Louis ou aux ruines de l'Habitation Murat ; Ces dernières constituent d'ailleurs le principal élément de l'unité qui apparaissent aussi dans les représentations récentes (dans les beaux livres de photographies par exemple).

Par ailleurs, les évocations des paysages de Marie-Galante sont souvent génériques, illustrant l'importance de la canne à sucre sur l'île, la présence des nombreux moulins ou la persévérance de certaines traditions telles que la coupe manuelle de la canne, mais sans qu'il soit vraiment possible d'attribuer cette représentation à l'une ou l'autre des unités paysagères de Marie-Galante. Il en est de même en littérature où les évocations des paysages marie-galantais sont souvent floues, globales et sans référence géographique.

éd. Candalen, Grand-Bourg - l'Hôtel de Ville

éd. Catan, Grand-Bourg - la Grande Rue

éd. Catan, Grand-Bourg – l'Eglise

éd. Catan, plage et bourg de Saint-Louis

A. Chopin, Habitation Murat, 2008

A. Chopin, champs de canne, 2008

évocation générique des paysages canniers de Marie-Galante

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Ce sont en priorité les éléments liés à la vocation cannière (historique et se perpétuant encore à Marie-Galante), qui polarisent l'attention des guides touristiques : ils citent tous l'Habitation Murat et son sentier pédestre, la sucrerie de Grande Anse, ainsi que la Distillerie Poisson (Père Labat). Presque tous mentionnent également l'Habitation Trianon-Roussel.

D'autres éléments sont évoqués de temps à autre, en complément : les plages de Folle Anse et de Grand-Bourg, ainsi que le bourg de Grand-Bourg (notamment pour ses maisons créoles), sans oublier le charme de la baie de Saint-Louis.

En revanche, le site remarquable des Marais et Bois de Folle Anse n'est pas réellement mis en avant, tout du moins de façon claire : un premier guide fait simplement allusion à la vaste zone marécageuse qu'alimente la Rivière de Saint-Louis, sans la nommer explicitement ; un autre évoque brièvement la forêt littorale lorsqu'il parle de la plage de Folle Anse. Quoi qu'il en soit, aucun ne conseille véritablement la visite de ce milieu pour lui-même. Un troisième guide préfère pour sa part évoquer la Rivière de Saint-Louis à travers le site des Sources, situé sur l'unité voisine du Plateau des Hauts.

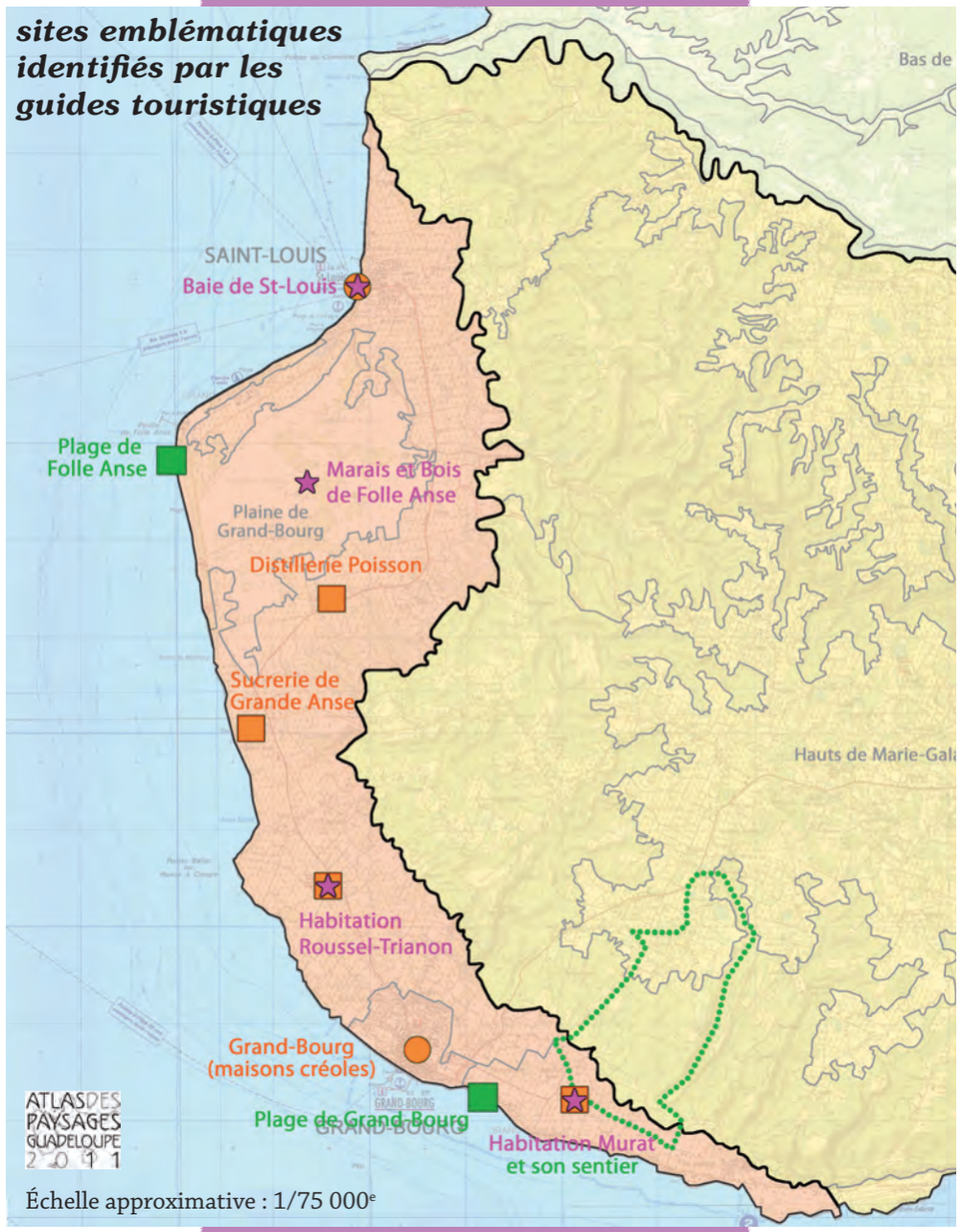

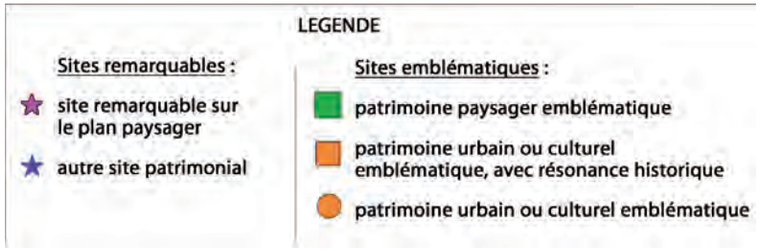

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• vers un recul de la canne à sucre ?

Depuis plusieurs années, la filière Canne de Marie-Galante est soumise à de nombreux aléas, tant climatiques que techniques, l'usine de Grande-Anse nécessitant de fréquentes réparations. C'est alors toute l'économie cannière de l'île qui s'en ressent, évidemment bien au-delà de la seule unité paysagère de la plaine littorale de Grand-Bourg.

Pour autant, les quelques signes qui annoncent un recul de la canne à sucre sur les parcelles, remplacée par des prairies ou des friches, y sont sans doute plus visibles que sur le plateau des Hauts par exemple, où les petites parcelles de canne sont associées en mosaïque, ce qui rend moins perceptible l'évolution de chaque élément de ce patchwork agricole.

À l'inverse, sur la plaine de Grand-Bourg, les parcelles de cannes sont souvent disposées de façon plus continue, ce qui rend la structure paysagère plus sensible à l'évolution de toute parcelle située au cœur de cet ensemble relativement homogène.

Encore discrète pour le moment, cette évolution pourrait néanmoins devenir problématique si elle se confirmait, notamment pour une unité comme celle de la plaine de Grand-Bourg, dont l'identité paysagère repose essentiellement sur cette vocation cannière.

• l'extension de l'urbanisation

Au vu de l'effondrement démographique de l'île (-18 000 habitants entre 1946 et 2006, soit une perte de population de 60 %), la pression foncière est quasi-nulle globalement à Marie-Galante. Pour autant, la situation n'est pas homogène entre les trois communes de l'île, et Grand-Bourg tend à concentrer davantage la population marie-galantaise autour de ses deux pôles économiques majeurs : la sucrerie-rhumerie de Grande-Anse et le port de Folle-Anse.

On note donc une légère progression de l'urbanisation sur l'unité depuis 20 ans, selon deux modes principaux : sur les quartiers périphériques de Grand-Bourg (Grande-Savane, Tivoli) et de Saint-Louis, ainsi que sur le tracé de la RN 9, suivant une répartition linéaire lâche (Bonneval, les Basses, Saint-Charles).

Depuis peu, cette extension de l'urbanisation prend un nouveau visage : un lotissement est en train d'être aménagé près de l'usine de Grande-Anse. Cette évolution récente ne s'inscrit pas dans la logique de structuration paysagère de l'unité, tant par le modèle urbain que par son emplacement, déconnecté des pôles urbains historiques. La multiplication de ce type d'opération pourrait donc constituer un motif de modification des caractéristiques identitaires de l'unité paysagère de la plaine littorale de Grand-Bourg.

nouveau lotissement en cours de réalisation, juste à côté de l'usine sucrière de Grande-Anse

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

■ la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
⇨ le Bois de Folle-Anse, sensible et riche, à protéger et valoriser

■ les extensions urbaines : dévitalisation des bourgs & rurbanisation
⇨ dévitalisation du centre-bourg de Saint-Louis (bâti partiellement dégradé)

■ la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
⇨ le nouveau lotissement de Grande-Anse, isolé et déconnecté des pôles urbains

■ des paysages canniers stables, mais pas forcément pérennes à moyen terme
⇨ sur toute l'unité : culture fondamentale pour l'identité paysagère de l'unité

■ l'élevage : des potentialités de développement
⇨ les prairies humides de Folle-Anse (le pâturage permettant d'y maintenir l'ouverture visuelle), les prairies sèches du secteur des Basses

■ la route : un support majeur de perceptions des paysages
⇨ la RN 9, traversant une grande partie de l'unité et ses bassins canniers

■ l'urbanisation linéaire : un obstacle visuel entravant les perceptions paysagères
⇨ le long de la RN 9 (Bonneval, Saint-Charles), de la RD 203 (les Basses) et de la RD 206 (Chalet)

Enjeux locaux

la progression de l'urbanisation

Marie-Galante a connu un important exode démographique à partir des années 1970, consécutif au déclin lent mais irrémédiable de l'industrie sucrière sur l'île qui a ainsi perdu près de 25 % de sa population entre 1968 et 2008. Cet exode a touché l'ensemble de l'île, même si il a été plus faible sur la commune de Grand-Bourg, principal centre urbain et économique de Marie-Galante. L'unité a donc connu le maintien d'une pression foncière modérée, qui se confirme et tend à s'accroître avec le nouvel élan économique et démographique que connaît Marie-Galante depuis quelques années (hausse de population deux fois supérieure à la moyenne régionale entre 2006 et 2008).

Cette pression foncière se traduit par une progression urbaine par petites touches, à la fois sur les quartiers périphériques des bourgs de Grand-Bourg et de Saint-Louis, et de manière linéaire sur les principaux axes routiers de l'unité (RN 9, RD 203 et 206).

Or, l'unité a une identité paysagère marquée avant tout par sa vocation agricole, avec une place modérée du bâti. Il ne faudrait donc pas que la progression urbaine constatée ne devienne un élément perturbateur de cette identité. Pour cela, l'urbanisation doit rester concentrée autour des deux pôles urbains historiques, en évitant son étalement, notamment linéaire, qui constituerait inévitablement un obstacle à la perception des paysages agricoles et naturels de l'unité.

Un autre risque est la déstructuration de la trame urbaine actuelle, organisée selon deux modèles (les bourgs concentrés et l'urbanisation linéaire), par l'intrusion de nouvelles formes urbaines récentes, comme c'est le cas avec le nouveau lotissement de Grande-Anse, à proximité de l'usine sucrière. Si l'impact de ce phénomène est réduit et circonscrit à ce jour, la poursuite de cette dynamique pourrait générer une modification notable des caractéristiques paysagères de l'unité.

l'avenir incertain de la canne à sucre

La culture de la canne à sucre est fondamentale dans l'identité de l'unité paysagère. Hors, il semble qu'elle soit de moins en moins rentable au fil des années à Marie-Galante, tendance accentuée par les soucis industriels récurrents rencontrés par l'unique usine sucrière de l'île, l'usine de Grande-Anse. Un projet de centrale électrique à bagasse-charbon ou à canne fibreuse, couplée avec l'usine de Grande-Anse, est en gestation, promettant un avenir plus serein pour la filière canne à Marie-Galante. Pour autant, les tergiversations et le délai de concrétisation de ce projet font peser une menace réelle sur cette filière dans l'île et donc sur l'identité paysagère de l'unité.

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère de la Plaine littorale de Grand-Bourg

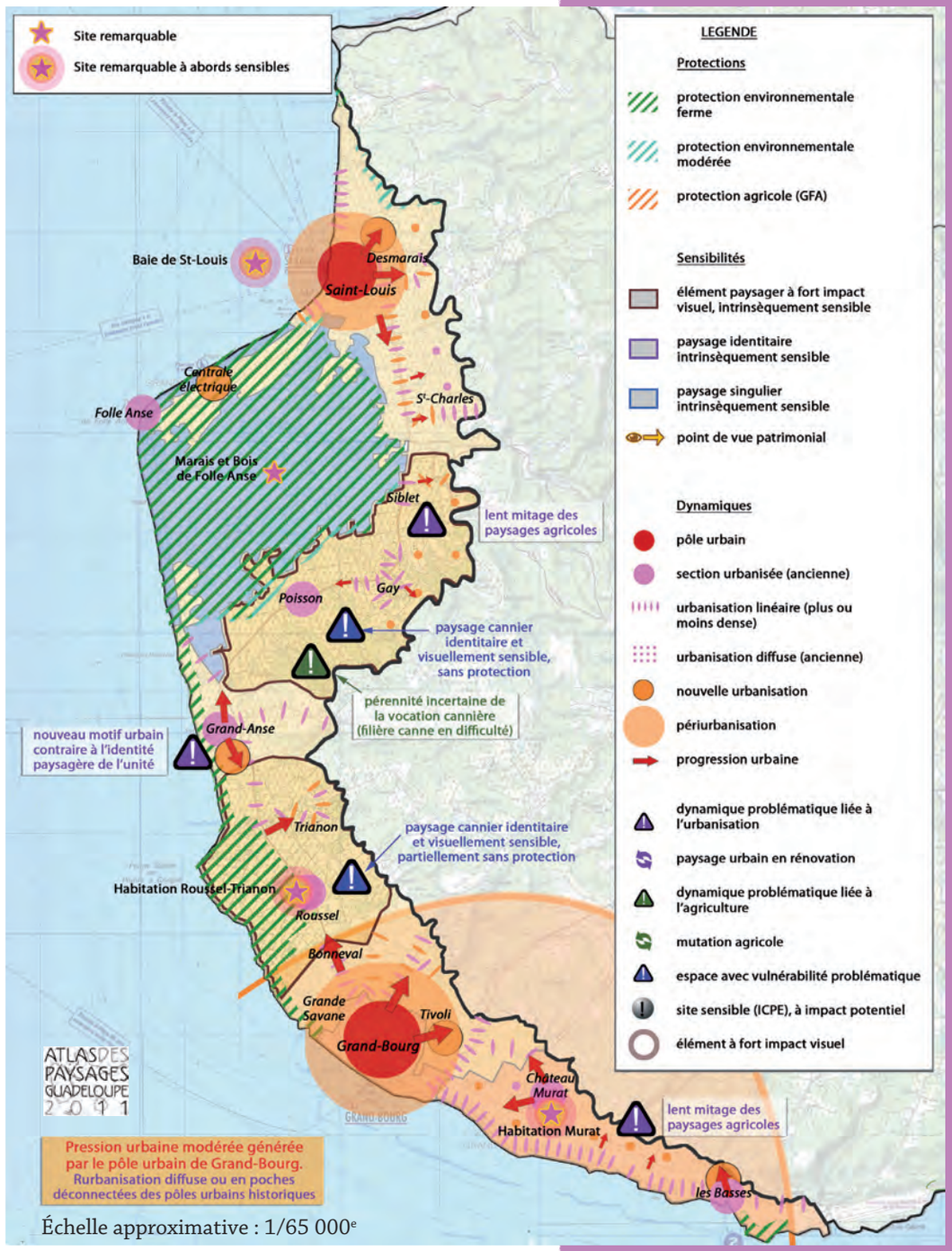

Échelle approximative : 1/65 000e

la Baie de Saint-Louis

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES
TERRASSES DES GALETS

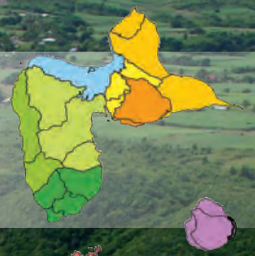

crédit Samantha de Lavigne, CAC

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Marie-Galante**

communes : **Capesterre de Marie-Galante**

superficie de l'unité: **5,8 Km²**

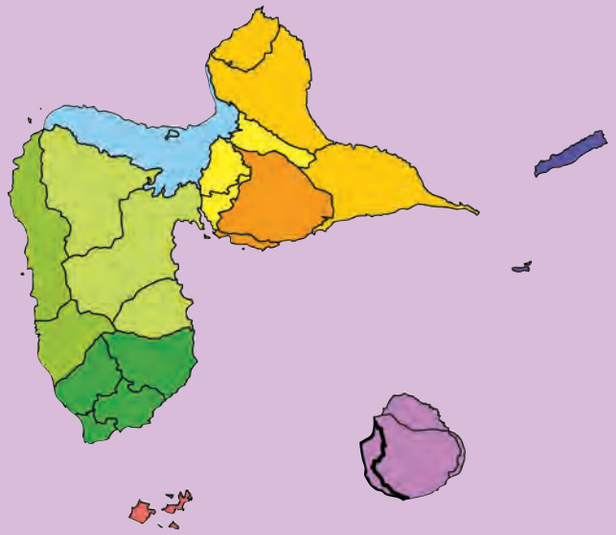

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des Terrasses des Galets et de ses limites

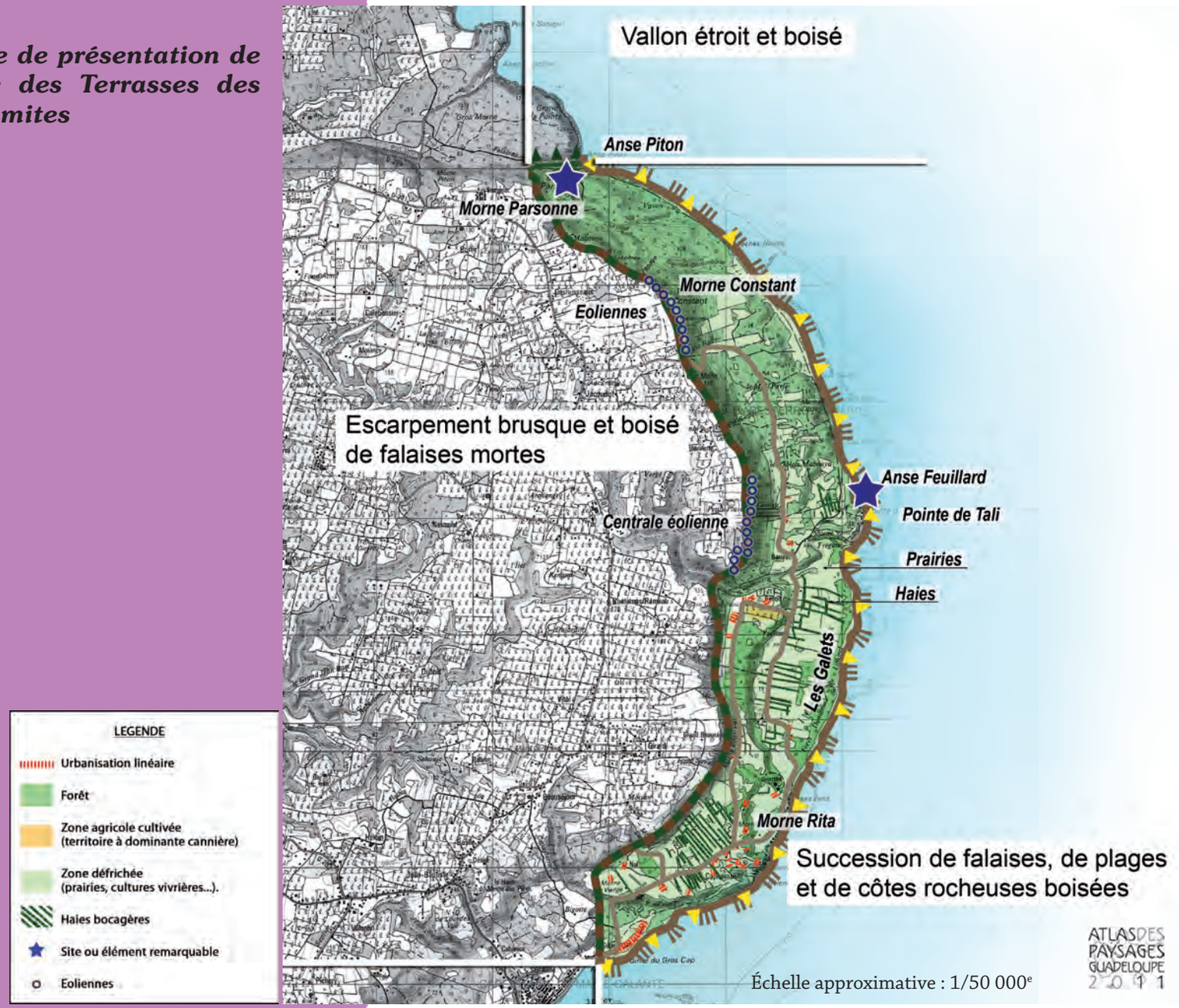

• d'anciennes terrasses marines

L'unité paysagère des Galets repose sur un socle calcaire original. Il s'agit d'anciennes terrasses marines, d'origine corallienne, aujourd'hui émergées. Le soulèvement des Galets est le résultat de l'action combinée de l'inclinaison régulière vers l'Ouest de l'ensemble du socle de Marie-Galante, soulevant sa partie Est, et de la variation du niveau des océans. En effet, en fonction des grandes glaciations au niveau planétaire, le niveau des océans a beaucoup fluctué au cours des temps géologiques récents. On sait par exemple que la mer était plus haute qu'aujourd'hui il y a 7 000 ans alors qu'elle était 120 m plus basse il y a 20 000 ans…

Ces terrasses, autrefois immergées, se situent au pied des anciennes falaises du plateau des Hauts. Désormais en retrait de la mer, ces falaises sont dites « mortes », mais elles constituent toujours un escarpement très marqué à l'Ouest de l'unité qui empêche tout lien visuel avec le reste de l'île, isolant fortement les Galets.

Le basculement de l'île et la variation du niveau de la mer agissant de manière dissociée, les terrasses marines se sont constituées par étapes et non pas de façon continue. C'est ce qui explique l'étagement de deux terrasses principales sur le secteur des Galets : l'une située à 50 m d'altitude environ, au pied des falaises mortes du plateau des Hauts, et l'autre en position littorale, plus récente et plus basse, ne dépassant souvent pas 5 m au-dessus du niveau de la mer.

dans la descente du Morne Rita, d'une terrasse à une autre

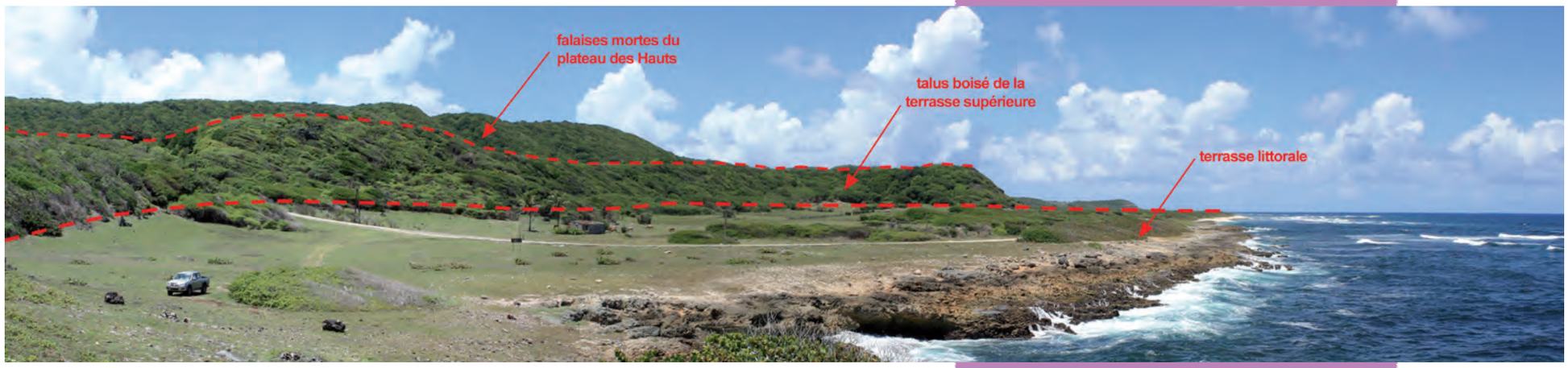

les terrasses des Galets au pied du Morne Rita

crédit Samantha de Lavigne, CAC

les deux terrasses des Galets au pied de l'escarpement du plateau des Hauts de Marie-Galante (Mal Parlé)

les falaises mortes du plateau des Hauts : un relief fort en limite d'unité, isolant les Galets du reste de l'île (Pavillon)

percée visuelle étroite à travers le boisement dense des falaises mortes du plateau des Hauts (route du Gros Morne)

2 parcs éoliens (Petite-Place & Morne Constant), disposés en crête d'escarpement, soulignent la limite d'unité

un climat aride

crédit DIREN

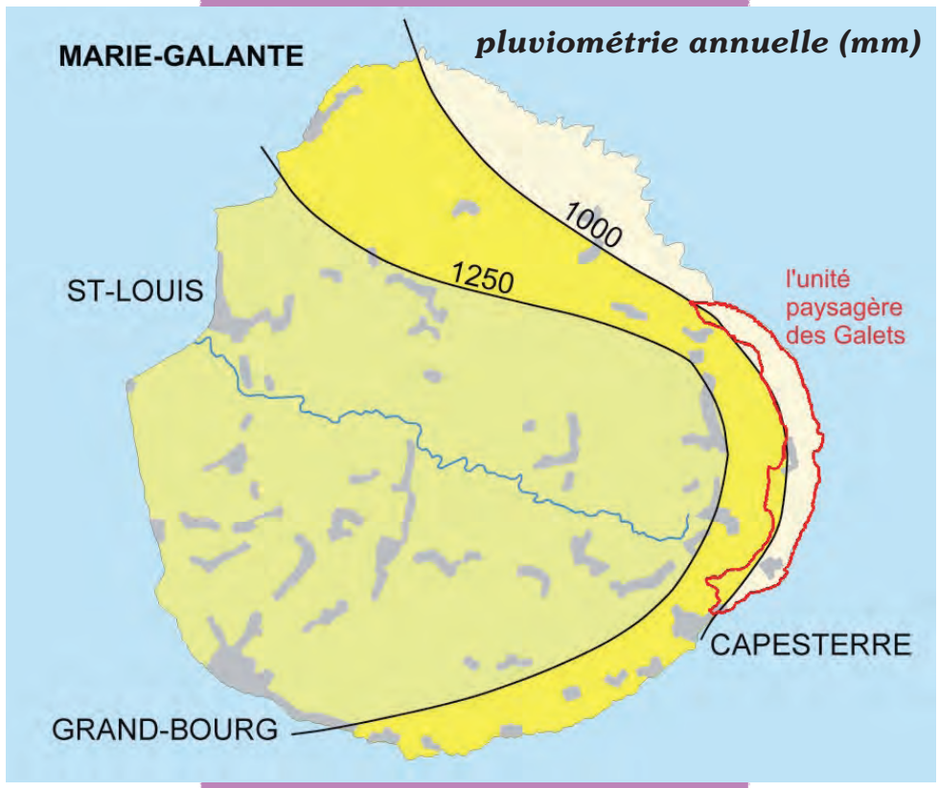

la végétation littorale, adaptée à des contraintes très fortes : aridité, vent et embruns

Le climat de Marie-Galante, globalement sec, est plus marqué sur ses façades Est et Nord où les précipitations annuelles ne dépassent pas 1 m. Combiné à un fort ensoleillement et à l'effet desséchant du vent, régulier sur le littoral, le contexte climatique y est véritablement aride.

Étroite (moins d'1 km de largeur) et étirée en bord de mer, c'est toute l'unité qui se trouve concernée par l'aridité du climat, sans véritablement de zone plus fraîche en arrière du trait de côte.

Les pluies étant faibles, le socle calcaire récent est peu altéré, ce qui a pour résultante des sols peu épais, voire squelettiques. Les conditions agronomiques sont donc très contraignantes sur les terrasses des Galets.

La végétation naturelle s'en ressent. Elle se compose des espèces typiques de la forêt sèche (espèces xérophiles : *Bois cannelle*, *Mapou gris*, etc.) qui occupe les escarpements en massifs denses. Ces pentes boisées prennent de belles teintes variées de gris et de vert lors du Carême, quand certains arbres perdent leurs feuilles.

la végétation littorale, adaptée à des contraintes très fortes : aridité, vent et embruns

en plus de l'aridité climatique, la végétation des Galets doit s'adapter à des sols maigres et rocailleux

Cactus cierge

les pelouses sèches de la terrasse littorale (au pied du Morne Rita)

• une faible valorisation agricole actuelle

les grottes du Morne Rita

Les fortes contraintes agronomiques qui règnent sur les Galets réduisent fortement les possibilités de valorisation agricole des terres. La canne à sucre par exemple, fortement ancrée à Marie-Galante, n'est pas présente sur le secteur des Galets. Seul le pâturage est y pratiqué aujourd'hui.

Ce n'a pas toujours été le cas par le passé. Ainsi, la culture du coton et surtout celle de l'indigo ont fait la réputation de cette région au cours de l'histoire coloniale. On connaît pas moins de 18 vestiges d'indigoteries sur l'unité (60 % des sites recensés en Guadeloupe) dont on peut apercevoir les ruines au cœur des prairies rases ou des bosquets secs des Galets. Entamée dès la colonisation de Marie-Galante, la culture de l'indigo n'a pas résisté à la concurrence caribéenne et s'est arrêtée dès 1735.

Le coton était quant à lui cultivé sur les Galets avant même l'arrivée des Européens. En effet, le site abritait alors des populations sédentaires d'Amérindiens qui ont laissé ici de nombreuses traces archéologiques, tels que des outils ou des pétroglyphes, comme dans les grottes du Morne Rita qui révèlent entre autre une figure peinte sur les parois, cas unique dans l'archipel.

ruines d'indigoterie (au pied du Morne Rita)

Hélas, les traces de ce passé agricole sont souvent discrètes dans les paysages des Galets, même en ce qui concerne les ruines d'indigoteries dont il ne reste souvent guère plus que 2-3 rangées de pierres sèches superposées. Pour autant, ils participent à l'identité originale de l'unité notamment à travers la perception de la population.

ruines d'indigoterie (Roches Noires)

ruines colonisées par des Ficus

les ruines du puits Pavillon

ruines d'indigoterie (Roches Noires)

un paysage de « bocage »

La pratique de l'élevage en enclos sur le parcellaire laniéré des Galets a généré un motif paysager original, quasiment unique en Guadeloupe. En effet, ces parcelles régulières, mesurant souvent 50m de largeur environ pour 200 à 250 m de longueur, sont bordées de haies arborées, plus ou moins bien préservées, qui dessinent comme un « bocage » étiré.

La répétition de ces haies, perpendiculaires au rivage et à la petite route qui dessert les Galets, crée un rythme visuel sur le trajet du visiteur. En bord de voie, elles apportent aussi une ombre agréable, égayée par la floraison délicate des *Poiriers pays* et autres *Gliricidias* pendant le Carême. Ce « bocage » donne une dimension très singulière à la vocation pastorale des Galets, bien différente des autres secteurs d'élevage de l'archipel.

Poirier pays en fleurs

haies de Poiriers pays (Pavillon)

prairies clôturées des Galets, souvent bordées de grands arbres en haies de limites parcellaires (au Sud de Pavillon)

haies de Gliricidia en limite de prairies (Morne Coucou)

prairies pâturées au cœur du couvert forestier (Mal Parlé)

les Caps, petite section urbaine dans le prolongement du bourg de Capesterre (depuis le point de vue du Morne la Vierge, avec la Dominique en arrière-plan)

haie fleurie à l'entrée d'une parcelle habitée (au Sud de Pavillon)

Le bâti est très peu présent sur la terrasse littorale, à l'exception de quelques abris sommaires en tôles et planches de récupération qui ne trahissent pas l'identité pastorale de l'unité. L'urbanisation est un peu plus développée sur la terrasse supérieure, notamment à Benoît et près du Morne Rita, mais elle reste humble. Dans son ensemble, l'unité est donc peu urbanisée, ce qui renforce son ambiance sauvage, comme coupée du monde. Seule la section des Caps, dans le prolongement du bourg de Capesterre, à l'extrémité Sud de l'unité, a un caractère plus urbain.

bâti sommaire sur les Galets (Galets-Mabouya)

Au Nord de l'unité, à Mabouya, le relief chahuté de la terrasse supérieure s'avance près de la côte, ne ménageant qu'un étroit platier calcaire, quasi-désertique, à ses pieds. Le « bocage » des Galets s'estompe sur ce secteur qui est plus largement boisé. Les quelques lanières pâturées y sont souvent dissimulées dans la végétation, notamment vu depuis la mer d'où cette terrasse livre une forte homogénéité forestière.

Mabouya, un secteur plus forestier des Galets

homogénéité forestière des Galets-Mabouya, vus depuis la mer

un littoral sauvage diversifié

La perception visuelle de la mer, qui borde l'unité sur toute sa longueur (près de 8 km), est le plus souvent entravée par la végétation littorale, les parcelles agricoles n'allant pas jusqu'au trait de côte. Les percées visuelles sont rares, en tout cas depuis la terrasse basse. Les vues dégagées sont un peu plus fréquentes depuis la terrasse supérieure, bénéficiant de plus de recul et d'une topographie dominante. Mais les vues les plus larges sur l'unité et sur son environnement maritime sont offertes par les deux routes qui gravissent l'escarpement du plateau des Hauts, au droit du Morne Petit Bel-Air et du Morne Constant.

Pour voir la mer de près, il faut donc accéder au littoral, le plus souvent à pied, en dépassant le cordon de végétation. L'unité révèle alors une belle diversité de paysages côtiers, avec de longues plages sauvages qui se succèdent entre les falaises des Galeries (au Sud) et de la Pointe de Tali (à l'Est), avant de laisser place au platier calcaire sombre des Roches Noires (au Nord). La petite Anse Piton marque l'extrémité septentrionale du littoral de l'unité, dominée par les falaises du Gros Morne, amorce des falaises du plateau des Bas de Marie-Galante.

rideau de végétation en fond de parcelle pâturée, coupant la vue sur le littoral (Mal Parlé)

le littoral des Galets, entre grandes anses sableuses et côte rocheuse basse, bordées d'un rideau de végétation en arrière-plage (Nord de l'Anse Feuillard)

il faut traverser le cordon boisé pour atteindre le littoral des Galets (le Lagon)

les falaises des Galeries

côte rocheuse basse (près des Roches Noires)

de grandes plages sauvages de sable blanc, protégées au large par une barrière de corail discontinue (Caye à Facheux)

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des Terrasses des Galets

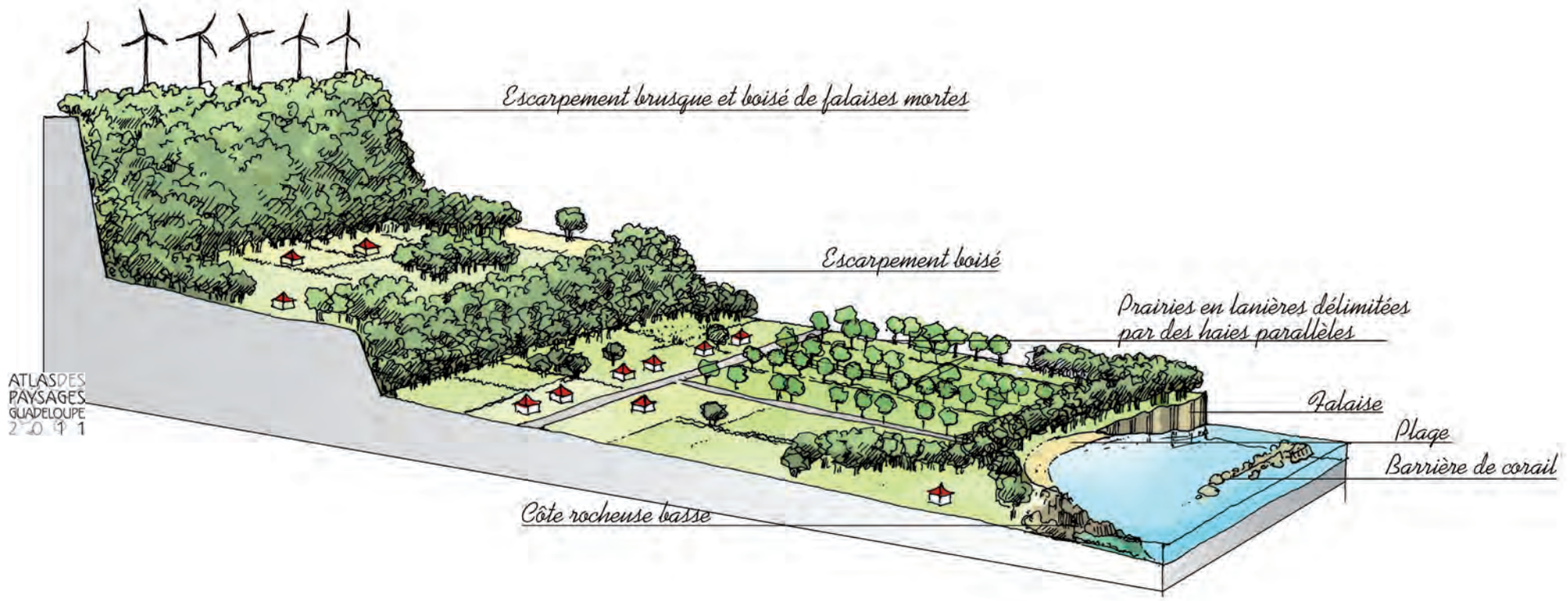

Terrasses

Prairies pâturées

Pentes boisées

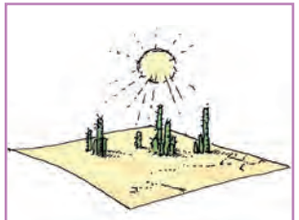
Végétation xérophile

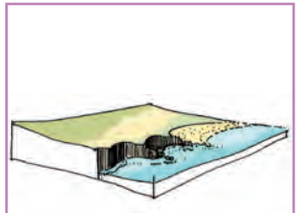
Falaises et plages

Littoral sauvage

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

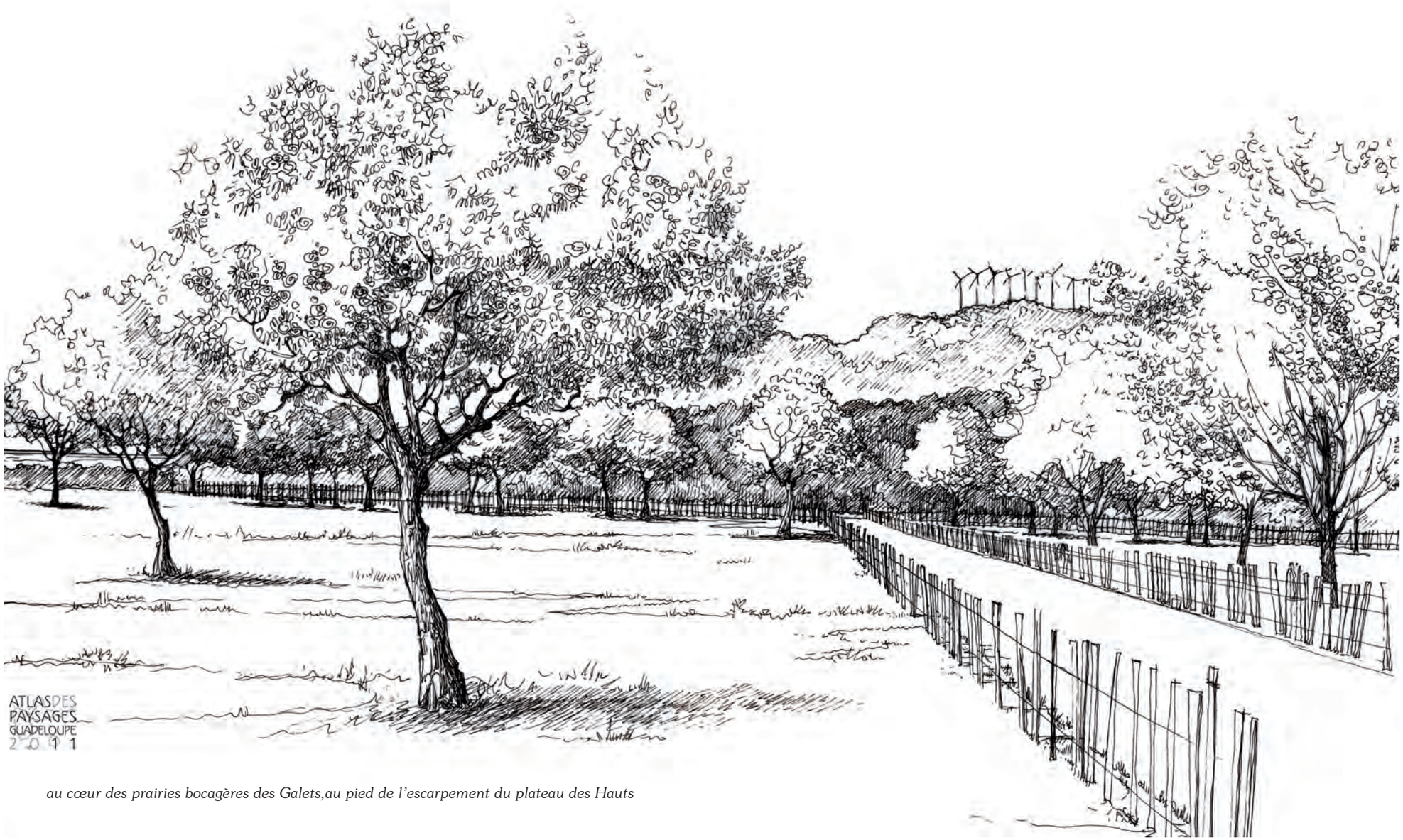

au cœur des prairies bocagères des Galets,au pied de l'escarpement du plateau des Hauts

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• l'Anse Feuillard

la Pointe de Tali

L'Anse Feuillard est une belle plage sauvage située au pied de la Pointe de Tali, en partie médiane du littoral de l'unité. Il faut laisser son véhicule à 600 m du littoral environ et emprunter un petit sentier pédestre escarpé pour atteindre finalement l'anse, qui offre alors une composition très esthétique, entre sa longue plage de sable blanc, la végétation dense de *Raisiniers bord-de-mer* en arrière, sculptée par le vent, et le relief doux de la Pointe de Tali. Des grès de plages (ou « beach-rock ») s'étirent en bord de plage, au-devant d'un lagon aux reflets turquoise, protégé des eaux agitées de l'Atlantique par un ourlet corallien, au large.

Malgré son relatif isolement géographique au sein de Marie-Galante, la plage de l'Anse Feuillard accueille une certaine fréquentation, notamment des Capesterriens en sortie dominicale, à la recherche d'alternatives aux sites balnéaires à vocation touristique tels que la plage de la Feuillère à la sortie Sud-Ouest du bourg. Le lieu fait donc l'objet d'un attachement patrimonial particulier pour la population locale.

la longue plage de sable blanc de l'Anse Feuillard

crédit Samantha de Lavigne, CAC

la plage de l'Anse Feuillard et la Pointe de Tali (au premier plan) (l'île de la Dominique en arrière plan)

• le Morne Parsonne

le Gros Morne, surplombant l'Anse Piton

Le Morne Parsonne est un relief situé au Nord de l'unité où l'ambiance est plus boisée. Il abrite une belle forêt sèche proche de son stade climacique, à forte valeur botanique, comportant des espèces rares et protégées (*Gaïac*, *Ebène vert*, etc.). On y rencontre des arbres de grande taille (*Poiriers pays*, *Gommiers rouges*, *Mapous gris*, *Acomats francs*, etc.), certains dépassant 35 m de hauteur et 2 m de diamètre pour les troncs. Ils s'élèvent au milieu d'un sous-bois étagé dont la qualité esthétique est réelle. L'ambiance sauvage et préservée que dégage le Morne Parsonne est donc en accord avec la valeur écologique de ce sanctuaire naturel.

Un sentier forestier part à la découverte du Morne Parsonne et permet une bonne appréhension de ce patrimoine naturel et paysager. Au terme du parcours, l'ouverture visuelle sur l'Anse Piton, où on peut trouver les plus vieilles roches de l'île, s'ajoute à l'intérêt et à la diversité de ce site.

percées visuelles au cœur de la forêt sèche préservée du Morne Parsonne (depuis le sentier forestier)

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

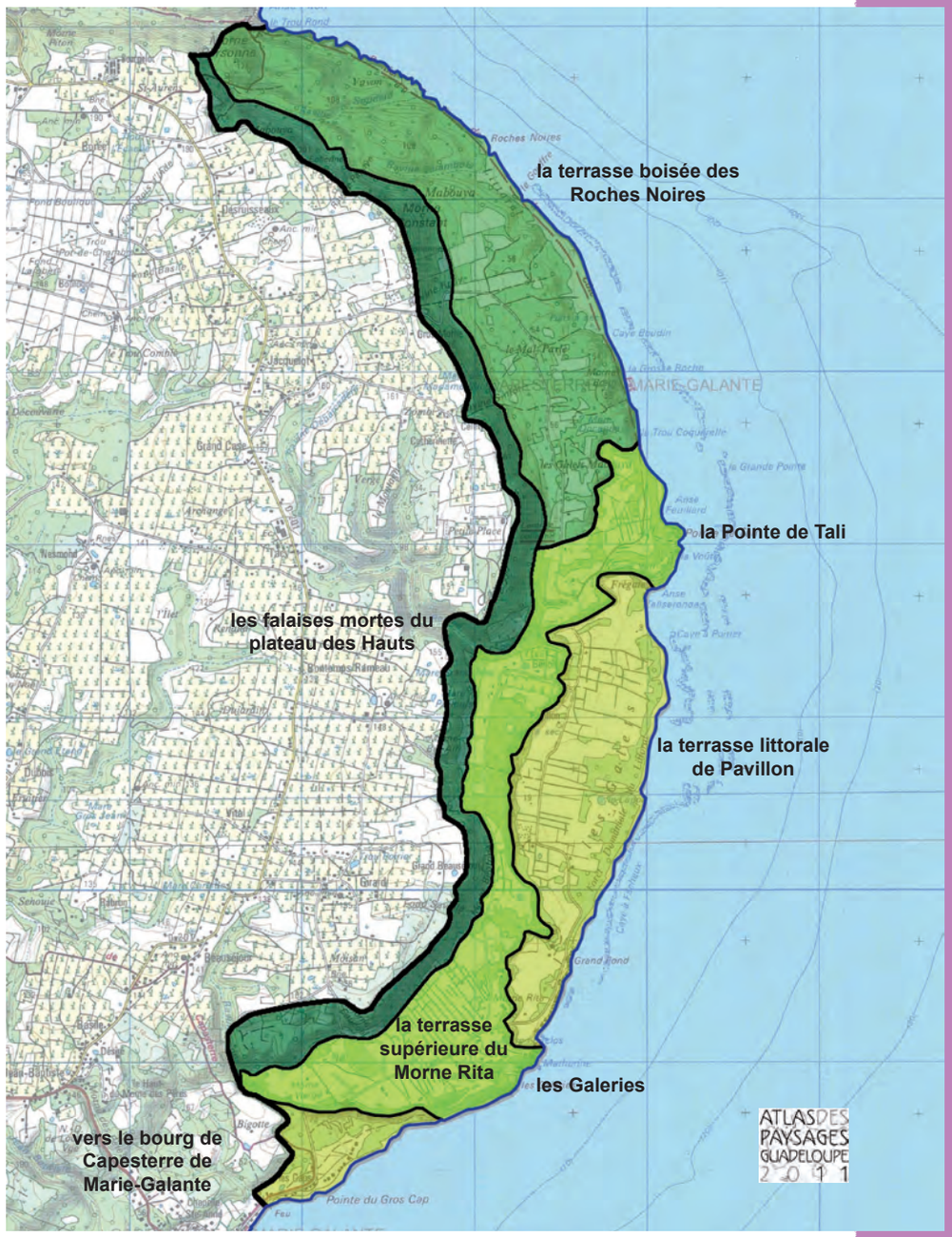

Échelle approximative : 1/40 000e

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

JM. Lecerf, succession d'anses désertes aux Galets, 2008

Les évocations des paysages de Marie-Galante sont souvent génériques, illustrant l'importance de la canne à sucre sur l'île, la présence des nombreux moulins, ou la persévérance de certaines traditions telles que la coupe manuelle de la canne, ... mais sans qu'il soit vraiment possible d'attribuer cette représentation à l'une ou l'autre des unités paysagères de Marie-Galante. Il en est de même en littérature où les évocations des paysages marie-galantais sont souvent floues, globales et sans référence géographique.

Petite unité paysagère au sein de Marie-Galante, les Galets ont très peu attiré le regard des artistes, sauf en de rares occasions pour souligner le côté pittoresque et sauvage de ce secteur.

Lasserre, les trois niveaux étagés de Capesterre de Marie-Galante

« Les paysages sont variés, Marie Galante est comme un condensé de la Grande-Terre de Guadeloupe. La Barre de l'île présente des panoramas agréables, la région des galets est d'un beau pittoresque, les falaises du Nord-Est sont tout à fait comparables à celles du pays de Caux en métropole qui constituent un pôle d'attraction pour le tourisme, mais nos falaises présentent en outre l'avantage inappréciable et la très belle luminosité et des couleurs du ciel et de la mer.»

R.P. Barbotin, les communes et les bourgs de Marie-Galante, 1968

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Aucun guide touristique n'évoque l'originalité bocagère qui caractérise l'unité des Galets ; d'ailleurs, le nom de cette zone n'est parfois même pas cité dans les ouvrages étudiés.

En réalité, lorsque les guides évoquent cette unité, c'est généralement en se focalisant sur les sites côtiers et leurs richesses. Le plus souvent, ils y font allusion à travers une curiosité naturelle qui témoigne de façon tangible de l'originalité géologique des Galets : le site des Galeries (*où le talus boisé séparant les 2 terrasses marines a été creusé de grottes par l'érosion marine, avant de se retrouver émergé*).

Autrement, c'est uniquement le littoral de l'unité qui est mis en avant, à travers les plages de l'Anse Feuillard et Anse Taliseronde notamment. *A contrario*, le relief forestier du Morne Parsonne n'est évoqué explicitement par aucun des ouvrages étudiés, malgré son intérêt floristique, faunistique et paysager.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

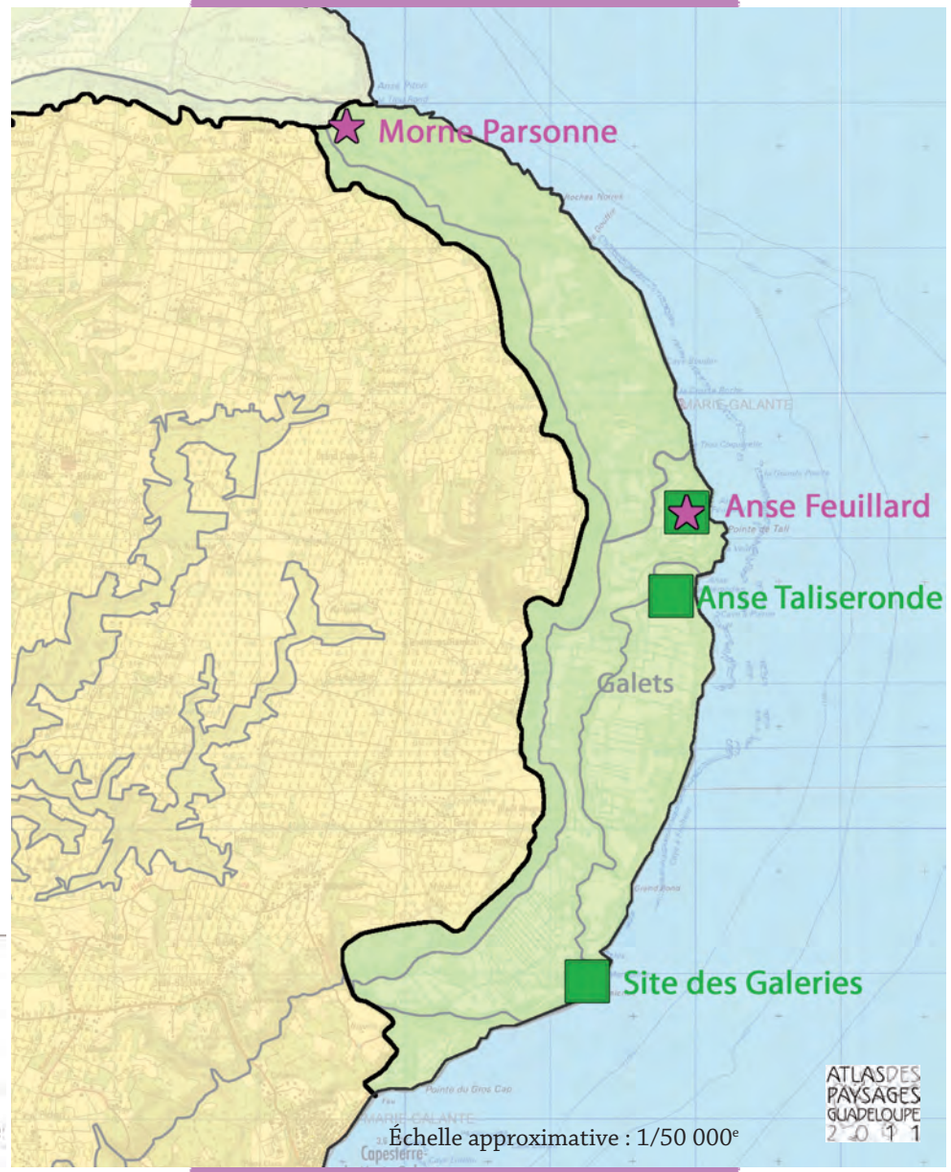

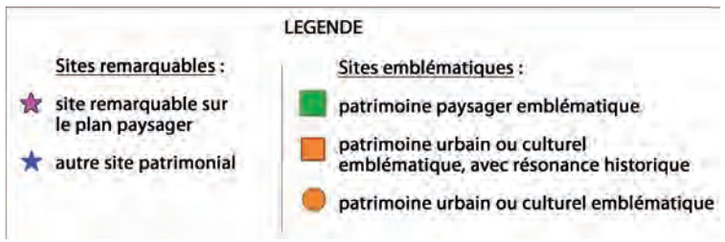

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• la déprise agricole

construction à l'arrêt au Nord du Morne Rita

Les potentialités agronomiques des Galets sont réduites, à cause des fortes contraintes du climat et des sols. De ce fait, l'agriculture n'y est pas très dynamique. Si les parcelles sont encore le plus souvent pâturées sur la terrasse littorale, une certaine déprise agricole touche en revanche le reste de l'unité. C'est le cas par exemple au niveau de Mal Parlé ou près du Morne Rita. On constate alors le réenfrichement des parcelles. Encore limitée dans son impact pour le moment, cette dynamique régressive pourrait altérer l'identité paysagère des Galets si elle se généralisait.

Ailleurs, comme à Benoît quelques constructions récentes ont vu le jour sur les anciennes parcelles agricoles, renforçant la petite section urbaine existante. Pour autant, leur présence reste discrète, la majorité de ces maisons étant dissimulées par la végétation naturelle, à l'exception de quelques unes, bâties près de la rupture de pente et qui sont alors visibles depuis la terrasse basse.

réenfrichement d'une ancienne prairie à Mal Parlé

LES ENJEUX

Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ sensibilité visuelle des escarpements qui doivent garder intacte leur couverture boisée

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
  - ⇨ petit parcellaire laniéré typique de l'unité, souligné par les haies

- l'élevage : des potentialités de développement
  - ⇨ toute l'unité (unique vocation agricole actuelle)

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
  - ⇨ les éoliennes de Petite-Place & Morne Constant, nettement visibles depuis l'unité soulignant sa limite Ouest
  - ⇨ la décharge communale de Capesterre de Marie-Galante (Mal Parlé), assez peu visible depuis l'unité (contexte forestier) mais avec un impact visuel net depuis la mer

parc éolien

décharge de Capesterre de Marie-Galante

- des publics divers, notamment endogènes
  - ⇨ plage de Feuillard, appréciée des résidents (laissant la plage de la Feuillère à un public plus touristique)

Enjeux locaux

les constructions en limite d'escarpement

Les Galets sont peu urbanisés. Le déclin démographique qu'a connu l'ensemble de l'île à partir des années 1970 a maintenu ce faible poids urbain dans l'unité et le nouvel élan constaté depuis quelques années à Marie-Galante ne semble pas avoir de grandes conséquences ici. Néanmoins, on constate quelques nouvelles constructions éparses, isolées ou en continuité des sections existantes (les Caps, Benoît et Capharnaüm). Si elles sont le plus souvent assez discrètes et intégrées dans la végétation alentour, certaines d'entre elles ont en revanche un impact paysager plus fort, en lien avec leur implantation proche de la ligne de crête de l'escarpement qui sépare les deux terrasses de l'unité, ou au pied des falaises mortes (Morne Rita). Ce type d'implantation est donc à éviter afin de conserver l'allure naturelle des escarpements boisés et leur intégrité visuelle depuis les sites en contrebas.

De la même manière, l'implantation de parcs éoliens en crête du plateau des Hauts a un impact notable pour les vues depuis l'unité. Ces éoliennes alignées de manière régulière soulignent la limite d'unité et leurs silhouettes fines ne perturbent pas trop la qualité esthétique de l'escarpement boisé, à l'exception du groupe situé le plus au Nord, visible depuis le Morne Parsonne (sanctuaire naturel), qui a un impact paysager plus appuyé. D'une certaine manière, les éoliennes améliorent même la lisibilité des falaises mortes. Mais il pourrait en être autrement en cas de nouvelles implantations, s'ajoutant aux installations actuelles, ou si les machines existantes étaient remplacées par de plus grandes.

la préservation des haies arborées

Les haies arborées ont un rôle majeur dans l'identité paysagère des Galets et soulignent l'originalité de cette unité dans l'archipel. Il est donc essentiel de les préserver, de les valoriser, voire de les replanter quand elles ont été dégradées au fil des années et au gré des activités anthropiques. Mais pour que ces haies restent identifiables dans les paysages des Galets, il faut également que les parcelles restent pâturées (ou cultivées). Leur enfrichement viendrait noyer les haies dans une végétation forestière homogène et continue, empêchant la lecture de la disposition rectiligne et régulière des haies existantes. C'est donc un couple « prairies / haies arborées » qu'il faut maintenir sur l'unité pour en préserver les caractéristiques paysagères fondamentales. La protection réglementaire assurée par le Site Classé des falaises du Nord-Est de Marie-Galante (2004) qui couvre une large part de l'unité, n'est en l'occurrence d'aucune aide vis-à-vis de cet enjeu, n'étant pas assujettie à un plan de gestion.

les haies arborées de Pavillon

la valorisation raisonnée des paysages de l'unité

Les paysages des Galets sont presque très largement méconnus par le grand public (visiteurs comme résidents de l'archipel). De part leur grande originalité, ils apportent pourtant un surplus de diversité au panel des paysages de Marie-Galante. Le « bocage » pâturé, les ruines d'indigoteries, le littoral sauvage et varié, l'ambiance paisible et intime ... mériteraient d'être valorisés. Cela pourrait permettre d'ailleurs de maintenir une certaine activité agricole sur ce secteur et de limiter l'enfrichement qui menace.

En revanche, les paysages de l'unité sont sensibles, notamment à cause des conditions climatiques et agronomiques très rudes. Leur valorisation touristique potentielle doit donc être raisonnée et adaptée à la capacité d'accueil et de fréquentation de ces espaces naturels et pastoraux. L'unité est d'ailleurs couverte en grande partie par un Site classé qui se veut le garant d'une préservation maximale des paysages des Galets vis-à-vis d'éventuelles atteintes anthropiques.

bocage avec vue sur mer

ruines d'indigoterie

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des Terrasses des Galets

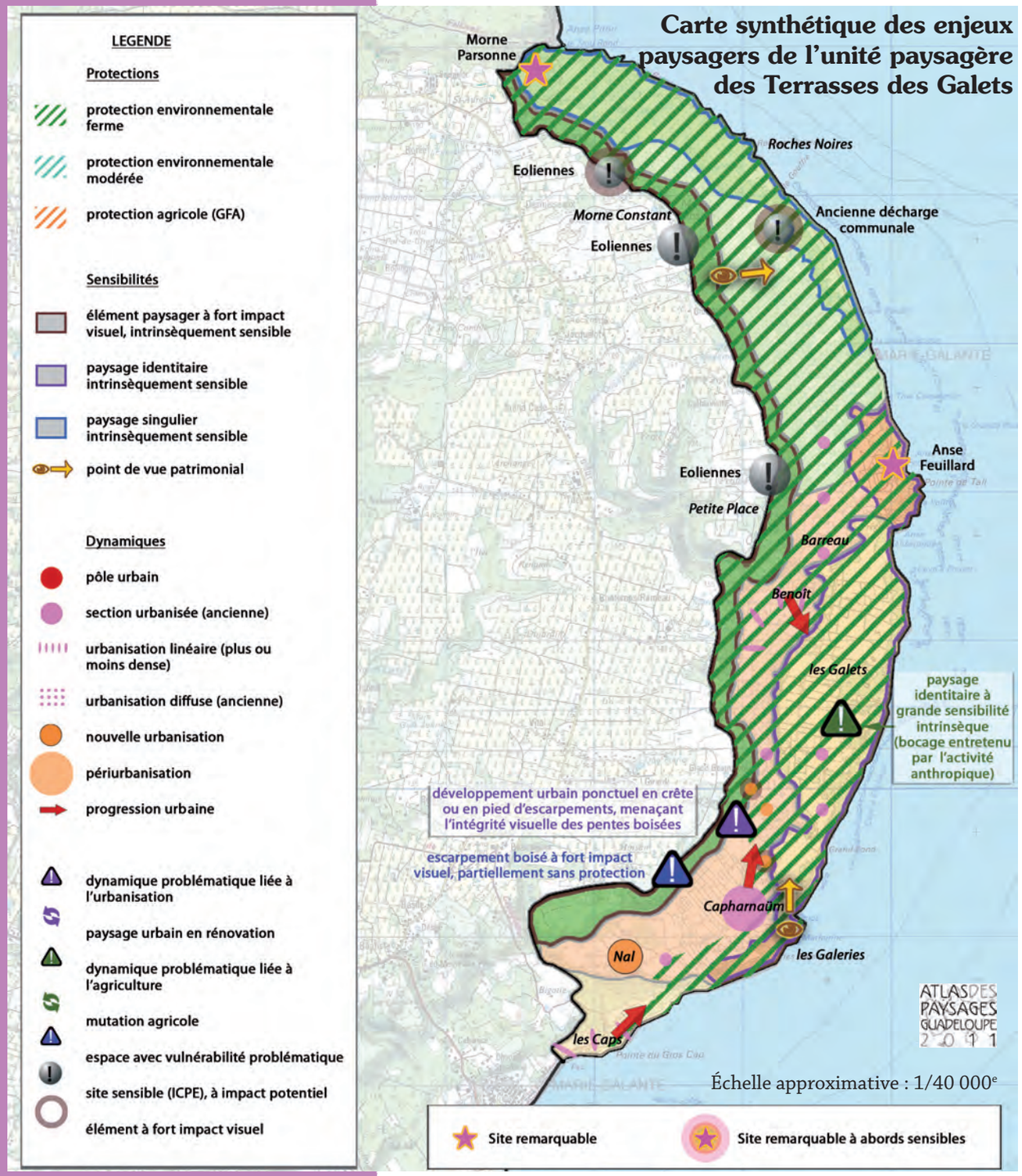

Échelle approximative : 1/40 000e

LE GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DES

SAINTES

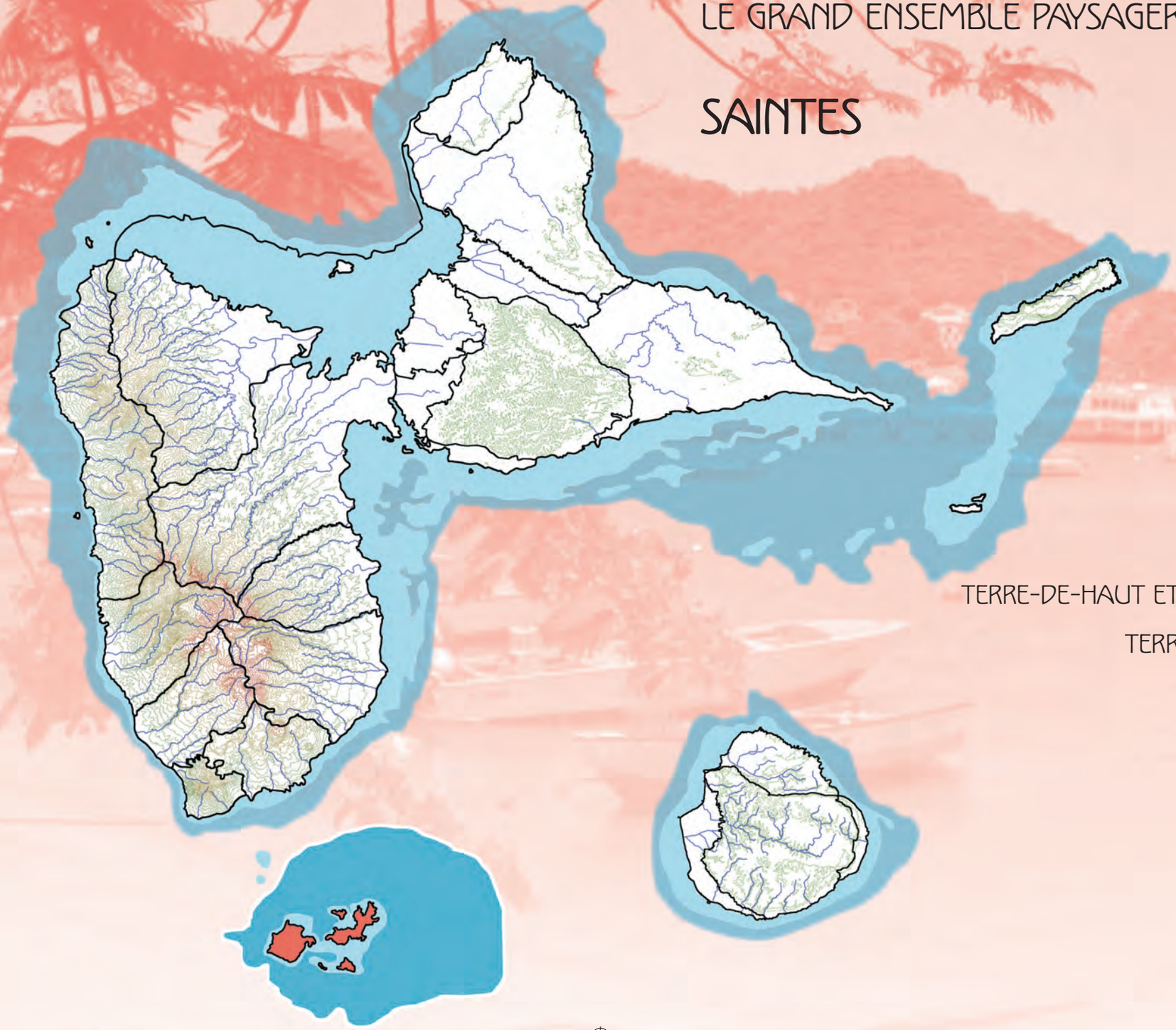

TERRE-DE-HAUT ET LES ÎLETS

TERRE-DE-BAS

PRÉAMBULE

Dans un Atlas des Paysages, le découpage territorial élémentaire est l'unité paysagère, c'est-à-dire « *une portion de territoire au sein de laquelle les composantes spatiales, les ambiances, les perceptions sociales et les dynamiques paysagères présentent une homogénéité et une singularité, se distinguant ainsi des portions de territoire voisines par l'absence, l'organisation ou les formes de ces caractères identitaires* ». L'unité paysagère se caractérise ainsi par une structure paysagère typique qui correspond à un système d'organisation et d'interrelation des éléments de paysage (relief, bâti, végétation, etc.).

Dans certains cas, il s'avère que l'unité paysagère se compose en réalité de plusieurs sous-unités spécifiques qui partagent toutes un socle commun mais qui se distinguent par de légères variations d'un ou de plusieurs caractères identitaires.

Les relevés de terrain ont par ailleurs montré la nécessité de regrouper les unités paysagères en grands ensembles paysagers qui permettent d'avoir une appréhension des paysages à une échelle de territoire plus large. Au sein d'un grand ensemble paysager, les unités paysagères partagent des caractéristiques communes et génériques qui constituent les fondements identitaires du grand ensemble paysager.

Le Grand Ensemble Paysager des Saintes regroupe deux unités paysagères :
- Terre-de-Haut et les îlets ;
- Terre-de-Bas.

Les paysages des Saintes présentent les spécificités suivantes :

la Baie des Saintes

un archipel au sein de l'archipel

crédit DEAL Guadeloupe

l'archipel des Saintes vu du ciel (Terre-de-Haut au premier plan)

Les Saintes sont composées d'un ensemble de petites îles situées au Sud de la Basse-Terre. Deux îles principales, Terre-de-Haut à l'Est et Terre-de-Bas à l'Ouest, constituent l'essentiel de cet archipel. Des îlets inhabités, renforcent cette identité archipélagique : l'Îlet à Cabrit au Nord, le Grand Îlet, la Redonde, la Coche et les Augustins au Sud.

Il faut donc prendre le bateau pour se rendre aux Saintes, éloignées d'une douzaine de kilomètres des côtes de la Basse-Terre. C'est depuis Trois-Rivières que s'effectuent les liaisons maritimes les plus directes et les plus fréquentes (même si on peut y venir aussi depuis Pointe-à-Pitre et Saint-François). La traversée maritime permet une perception progressive de l'archipel : simples silhouettes découpées sur l'horizon depuis l'embarcadère du Bord-de-Mer, les différentes îles se dessinent avec plus de précision au fil de la traversée, se distinguant les unes des autres et révélant la richesse de leurs paysages.

En réalité, les navettes maritimes offrent les plus belles vues depuis l'arrière des embarcations. La meilleure perception des Saintes est donc possible au retour, en quittant Terre-de-Haut (alors que ce sont surtout les paysages de Trois-Rivières et des Monts Caraïbes qui s'offrent au regard du visiteur dans le sens inverse). D'ailleurs la lumière du soleil met en valeur idéalement les paysages du Sud Basse-Terre le matin et de Terre-de-Haut le soir (relativement à l'orientation des reliefs principaux).

les paysages du Sud Basse-Terre depuis la navette des Saintes

perception rétrospective des Saintes en quittant Terre-de-Haut avec la navette maritime de Trois-Rivières

un archipel volcanique ancien

affleurement volcanique à l'Anse du Marigot

Sur un plan géologique, les Saintes font partie de l'arc interne des Petites Antilles. Elles ont donc une origine volcanique, comme la Basse-Terre. Les différentes îles de l'archipel des Saintes se sont mises en place sur une longue période (plus de 5 MA), dont les prémices sont antérieurs à ceux de la Basse-Terre. Et c'est Terre-de-Haut et les îlets proches qui ont vu le jour en premier. Terre-de-Bas est plus jeune, suivant un mécanisme éruptif distinct. Cette spécificité géologique explique en grande partie la différenciation des reliefs des deux îles, l'une étirée et mouvementée (Terre-de-Haut), l'autre plus massive et homogène (Terre-de-Bas). C'est également le point de départ de la distinction entre les deux unités paysagères du Grand Ensemble Paysager des Saintes.

Sur toutes les îles et îlets de l'archipel, le socle volcanique transparaît ponctuellement dans les paysages saintois, au gré d'une falaise, d'un talus routier, d'un pan de relief érodé ou d'amas rocheux émergeant du sol. Les roches y sont diverses, tant dans leurs natures, leurs textures et leurs couleurs, participant à la diversité paysagère des Saintes.

diversité des affleurements volcaniques dans les paysages des Saintes

• des îles sèches, à faible potentiel agricole

L'archipel des Saintes culmine à 309 m, au sommet du Chameau. Cette altitude restreinte, cumulée à la petite taille des îles, est insuffisante pour favoriser les précipitations par effet orographique. Il pleut donc assez peu aux Saintes, à peu près comme il pleut en mer. Les eaux de surface sont donc très limitées, contraignant le potentiel agronomique des terres. C'est d'autant plus vrai à proximité du littoral où les vents réguliers assèchent encore davantage l'atmosphère. Le cortège floristique s'en ressent, qu'il s'agisse de forêt sèche ou de savanes à cactées.

Le fort ensoleillement (maximal puisque la nébulosité est minimale) qui baigne les paysages des Saintes renforce l'impression de chaleur et de sécheresse ressentie par les visiteurs.

La faible épaisseur des sols, souvent rocailleux, s'ajoute à l'aridité climatique pour faire peser de fortes contraintes naturelles sur l'archipel. Le potentiel agricole se limite ainsi à 50 ha de terres arables à Terre-de-Haut (soit 10 % de l'île seulement) et guère plus de 180 ha à Terre-de-Bas (20 % de la surface de l'île). Du coton et des vivres y ont été cultivés aux 18e et 19e siècles, mais l'agriculture a quasiment disparu des Saintes depuis 1865. Seul un peu d'élevage extensif de cabrits subsiste au côté de la pêche, principale activité économique des Saintes en dehors du tourisme.

forêt sèche sur sol squelettique à Terre-de-Bas

Cactus cierge sur le littoral de Terre-de-Haut

Cartographie synthétique du Grand Ensemble Paysager des Saintes : limites, unités & caractéristiques majeures

Échelle approximative : 1/40 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE
TERRE-DE-HAUT ET LES ÎLETS

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

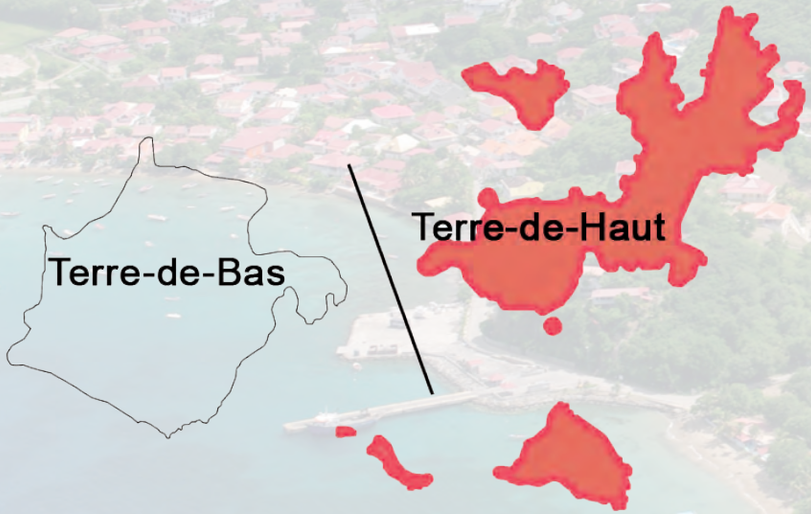

île : **Les Saintes**

communes : **Terre-de-Haut (Terre-de-Bas)**

superficie de l'unité: **5,9 Km²**

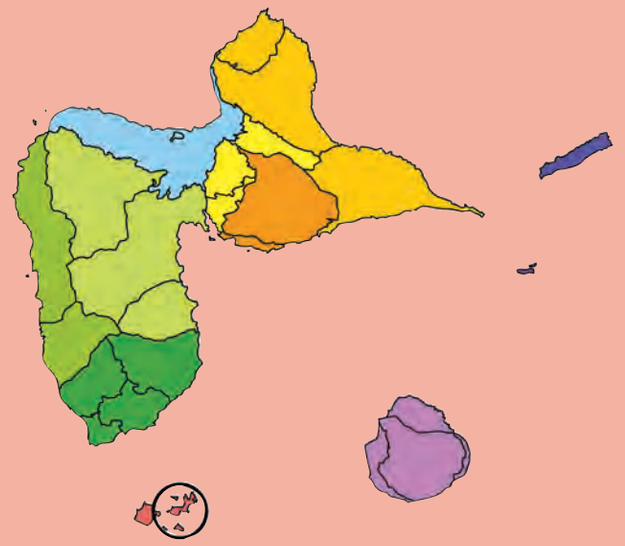

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

carte synthétique de présentation de l'unité paysagère de Terre-de-Haut et les îlets et de ses limites

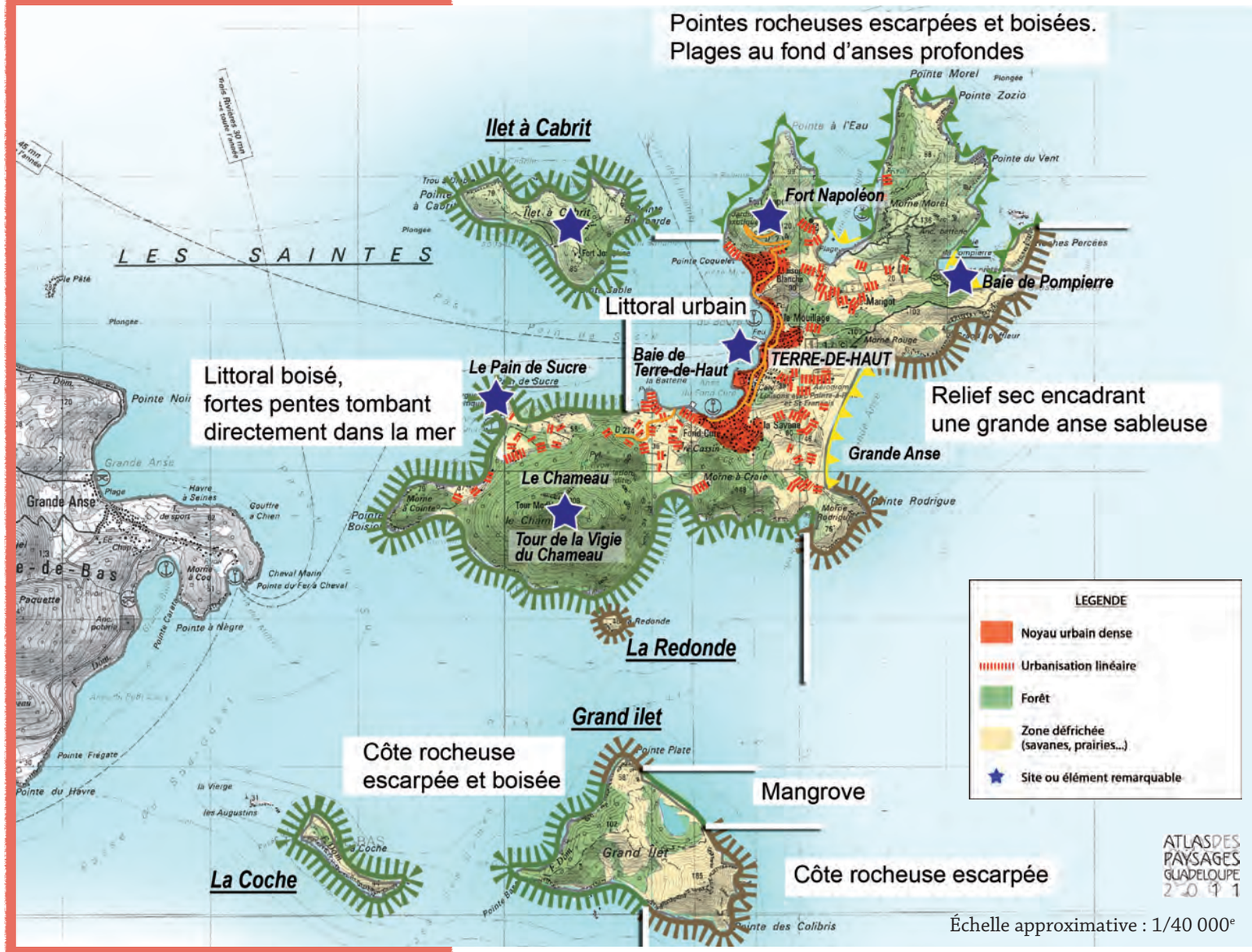

Échelle approximative : 1/40 000e

un archipel découpé, dominé par un dôme massif

Terre-de-Haut est l'île située le plus à l'Est des Saintes. C'est l'une des deux îles principales de l'archipel. Son relief est composé de mornes épars, séparés par des vallées étroites. Ces mornes sont plus bas et plus éloignés les uns des autres dans la partie centrale de l'île. Ils sont plus hauts et plus massifs aux extrémités Nord-Est (Morne Mire, Morne Morel, Morne Rouge) et Sud-Ouest (le Chameau).

Le Chameau est un dôme régulier situé au Sud-Ouest de l'île. Son relief marqué, dominant la Baie des Saintes, rend la silhouette de l'île un peu dissymétrique. Ses pentes uniformément boisées renforcent son impact visuel.

le relief très découpé de Terre-de-Haut (vu depuis le Chameau)

le Chameau, relief massif dominant la baie au Sud

L'alternance de ces reliefs et vallées crée une rythmique sur le littoral, où de grandes pointes rocheuses, découpées et escarpées, enserrent des anses sableuses plus ou moins étendues. La plus grande d'entre elles est la Grande Anse, à l'arrière du bourg.

De nombreux îlets gravitent autour de Terre-de-Haut : l'Îlet à Cabrit au Nord-Ouest, la Redonde, le Grand Îlet, la Coche et les Augustins au Sud-Ouest. Ils répondent de la même logique de reliefs épars et découpés, à la différence qu'ils sont isolés par des bras de mer, ... même si tous n'ont pas toujours été séparés de Terre-de-Haut au cours de leur histoire géologique.

la Grande Anse, entre la Grosse Pointe et la Pointe Rodrigue

l'Ilet à Cabrit, face au bourg de Terre-de-Haut (vu depuis le Chameau)

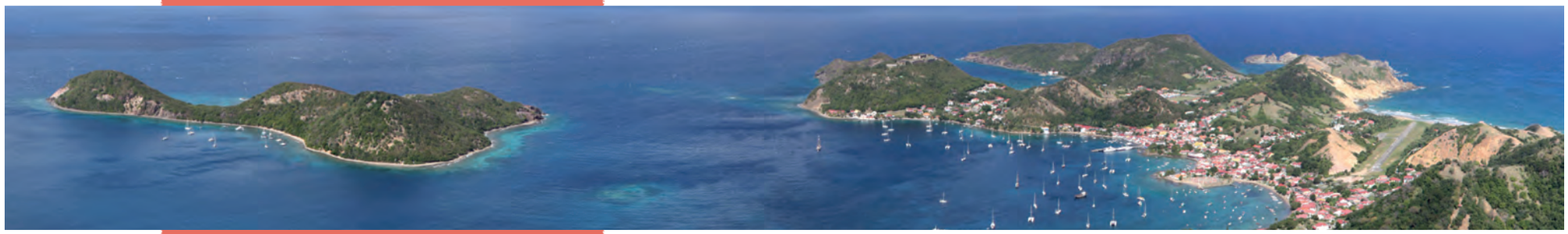

le Grand Ilet, la Coche et les Augustins, face à l'Anse Crawen

• un petit village coquet et touristique

Le bourg de Terre-de-Haut occupe la partie centrale de l'île, où le relief est moins prononcé. C'est un ensemble urbain assez homogène, dense et avec un épannelage bas (R+1 maximum). La trame urbaine est étroite et intimiste. Depuis la baie ou depuis les points de vue environnants, les toitures rouges uniformes constituent un ensemble cohérent, blotti au pied des reliefs alentours.

Malgré son développement récent, le bourg de Terre-de-Haut a gardé l'âme d'un petit village de pêcheurs qui se serait « endimanché » pour accueillir les visiteurs. En effet, le bourg est assez coquet : les rues sont propres, les aménagements des espaces publics sont soignés et entretenus, les maisons sont colorées et le plus souvent en bon état, etc. Cette identité urbaine est tout à fait typique de Terre-de-Haut et souligne la très forte vocation touristique de l'île.

crédit DEAL Guadeloupe

le bourg et ses toits rouges, blotti au pied des reliefs (vue aérienne)

rue principale du bourg, semi-piétonne (rue Calot)

Ce tissu urbain étroit est peu adapté aux voitures qui sont assez rares sur l'île. Les courtes distances de déplacements et le climat agréable sont plus favorables à l'usage des scooters qui sont très nombreux à Terre-de-Haut. Ces deux roues sont certes plutôt bruyants et sont parfois accusés de troubler la quiétude des paysages de l'île. Pour autant, ils permettent un contact direct et une perception assez fine de ces paysages grâce à une vitesse de déplacement réduite. En outre, ils participent largement à l'originalité de l'identité de Terre-de-Haut.

scooters le long de la place de la mairie (pl. Dubuisson)

loueur de scooters à l'arrière du bourg

la masse dense et homogène des toitures rouges du bourg

l'une des plus belles baies du monde

Le bourg de Terre-de-Haut participe pleinement à la composition de la baie logée entre les reliefs de l'île (du Chameau au Fort Napoléon) et fermée par l'Îlet à Cabrit qui leur fait face. La baie n'est donc accessible que par deux passes : la passe de la Baleine au Nord et la passe du Pain de Sucre à l'Ouest.

Cette baie, bien dessinée, est animée par les reliefs accidentés et verdoyants de son pourtour, reliefs au pied desquels s'étire un village coloré et accueillant. Cette composition d'ensemble a une réelle qualité esthétique et pittoresque. Si l'on considère, en outre, l'excellente qualité du mouillage que procure la baie ainsi que ses eaux limpides et calmes, Terre-de-Haut présente de nombreux atouts pour se hisser parmi les plus belles baies du monde. C'est en tout cas sa réputation et l'un des points forts de la valeur touristique des paysages de Terre-de-Haut.

les deux passes de la Baie de Terre-de-Haut, de part et d'autre de l'Ilet à Cabrit

voiliers au mouillage, au pied des mornes Mire, Maison Blanche et Mouillage, non loin de l'appontement du bourg

Appréciée de l'intérieur, depuis le pont d'un bateau ou le ponton de l'embarcadère, la baie offre aussi un magnifique décor depuis les points de vue des reliefs, que ce soit du haut des fortifications du Fort Napoléon ou sur la route menant au sommet du Chameau.

la Baie de Terre-de-Haut, vue depuis les flancs du Chameau

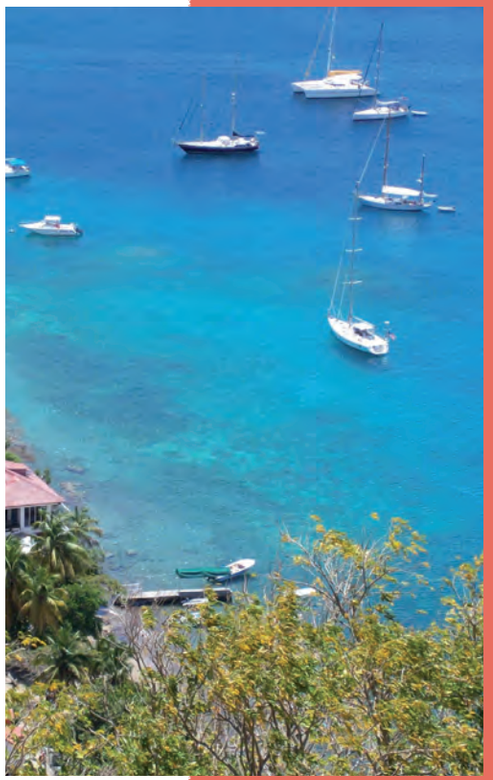

la Baie de Terre-de-Haut, vue depuis l'Anse Mire, sur la route du Fort Napoléon

• des pentes arides et pâturées

cabrits près de Pompierre

Si les reliefs les plus hauts sont majoritairement boisés, les pentes des mornes bas au centre de l'île sont occupées en grande partie par des savanes. Le pâturage des cabrits est souvent à l'origine de ces savanes, mais certaines d'entre elles sont maintenues en l'état par les conditions naturelles très difficiles, surtout sur les flancs exposés aux alizés et aux embruns (Grosse Pointe, Morne Rouge, Morne à Craie, etc.). Elles hébergent alors des populations de cactées, et notamment des Têtes à l'Anglais, espèce rare et protégée, bien reconnaissable avec sa forme basse et globuleuse, vert tendre, surmontée d'une tête rouge sombre.

Malgré la prise de conscience et les mesures restrictives adoptées par les autorités locales, le surpâturage dû aux cabrits est encore une problématique forte, limitant la recolonisation naturelle de ces pentes herbeuses fortement soumises à l'érosion des sols. Ponctuellement la roche est mise à nu, présentant des nuances d'ocre-rouge qui complètent la palette de couleurs des paysages naturels de l'île.

L'île toute entière change de teintes au fil des saisons, verdoyante en saison humide, parfois presque grise à l'occasion d'un carême sec, quand les arbres de la forêt sèche perdent leurs feuilles et que le soleil brûlant grille les savanes.

savane sèche

Raquette volante

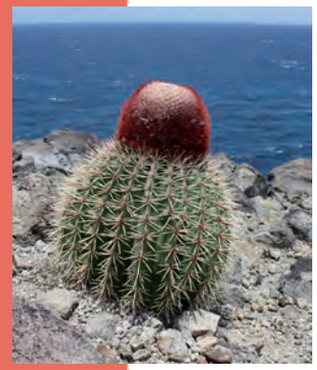

Tête à l'Anglais

savanes pâturées du Morne à Craie

une valorisation dissymétrique de l'île

Le littoral Ouest de l'île de Terre-de-Haut est en grande partie urbanisé, tourné vers la baie et ses activités maritimes. Le littoral Est est quant à lui beaucoup plus sauvage, les constructions y étant rares. La fréquentation y est moindre également, certaines portions du littoral Sud et Est étant même difficilement accessibles (flanc Sud du Chameau, littoral de Morne Rouge à la Grosse Pointe).

Cette opposition entre les deux façades maritimes donne une structuration dissymétrique à l'île, bien perceptible depuis le Morne à Craie ou le Chameau par exemple. Ainsi, le développement du bourg à l'Ouest a fortement gommé l'usage balnéaire des anses sableuses de la baie, de l'Anse Mire à l'Anse du Fond Curé, au contraire des plages du littoral Est et Sud : Baie de Pompierre, Anse Rodrigue, Anse du Figuier, Anse Crawen, etc. La Grande Anse quant à elle, garde son aspect sauvage, la baignade étant déconseillée dans cette baie houleuse.

En dehors de toute occupation humaine contemporaine, la structuration dissymétrique est moins évidente sur les îlets. Pour autant, les faciès de végétation y présentent également des différentiations notables, comme sur le Grand Ilet par exemple : fourrés et mangrove au Nord et à l'Ouest, falaises nues sur la pointe Sud-Est.

Pompierre

Grand Ilet

le bourg et le mouillage sur la façade Ouest …

… des praires et la côte sauvage à l'Est.

un patrimoine militaire marquant

La baie de Terre-de-Haut, bien abritée des vents dominants, a constitué une rade militaire très prisée dès la colonisation de l'île en 1648. Facile à protéger grâce à la configuration des reliefs et de l'Îlet à Cabrit, la baie de Terre-de-Haut devint rapidement une position militaire stratégique dans la défense de la Guadeloupe, donnant lieu à de nombreux combats navals contre la flotte anglaise (dont la Bataille des Saintes en 1782). Cela a valu aux Saintes le surnom de « *Gibraltar des Antilles* ».

Cette vocation militaire affirmée a donné lieu à la construction de 18 batteries sur les sommets des différents mornes de l'île. Un fort a été construit au Nord de la baie à partir de 1750, hébergeant une importante garnison militaire jusqu'en 1889. Détruit par les Anglais en 1809, il fut reconstruit à partir de 1844, prenant alors son nom actuel : Fort Napoléon. Un hôpital militaire fut également construit sur l'Îlet à Cabrit (le Fort Joséphine), successivement pénitencier et établissement de quarantaine.

Ces diverses constructions sont aujourd'hui des éléments forts du patrimoine bâti de Terre-de-Haut. Situés en positions dominantes en haut des mornes, ils offrent aussi des points de vue magnifiques sur la baie et les paysages de l'archipel, souvent à 360°. Le plus bel exemple en est la tour de la vigie du Chameau.

l'ancienne batterie de la Baie du Marigot

la tour de la vigie du Chameau

crédit DEAL Guadeloupe

le Fort Napoléon

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme de Terre-de-Haut et les îlets

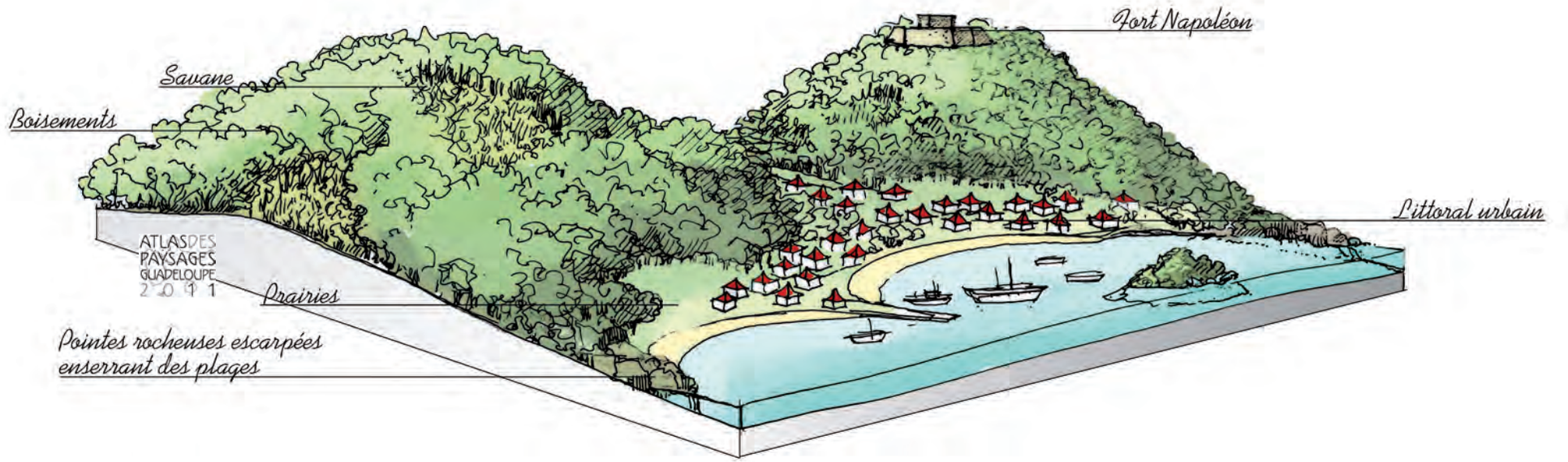

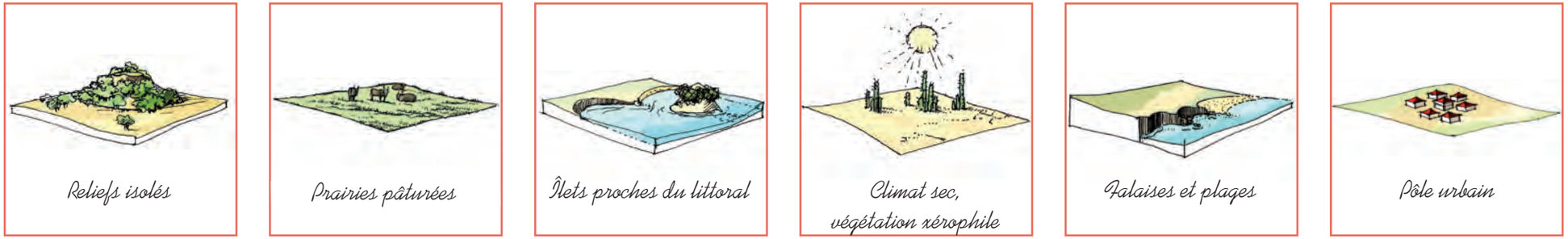

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

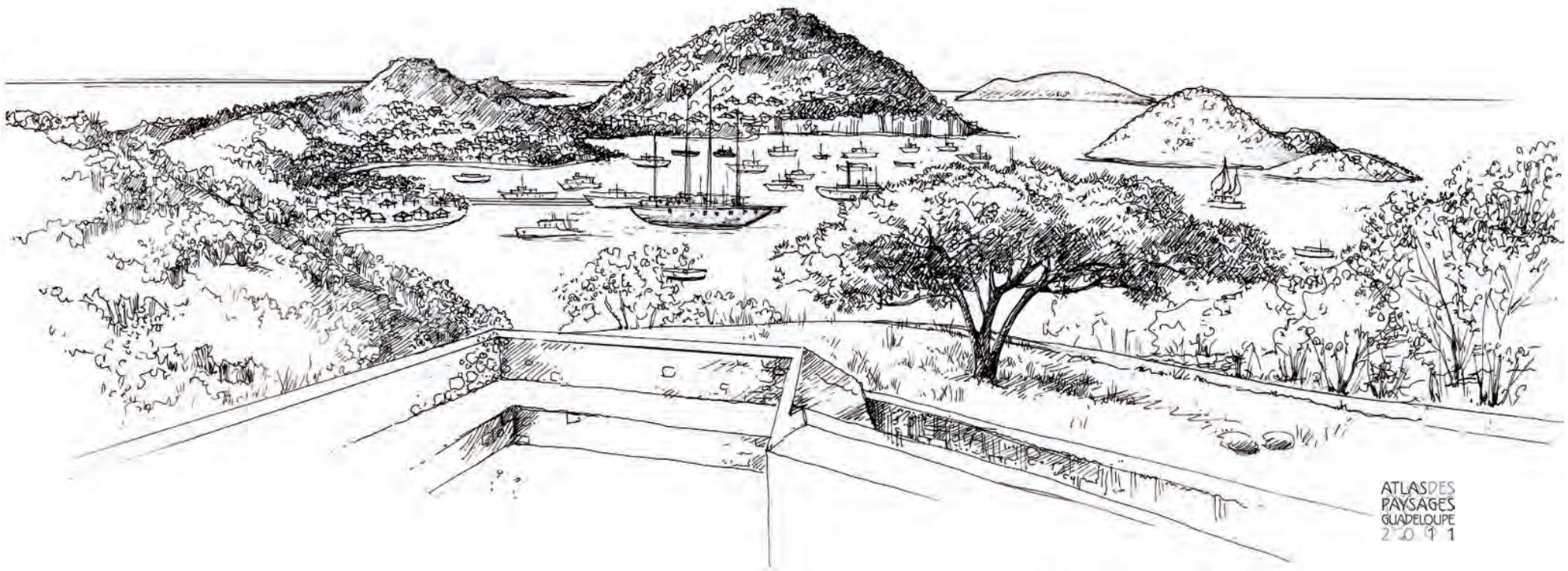

panorama sur la baie de Terre-de-Haut depuis le Fort Napoléon

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la baie de Terre-de-Haut

v. texte

• le Chameau

Point culminant des Saintes (309 m), le Chameau est un relief très marquant de par sa forme massive et régulière. Son impact visuel est fort sur les paysages de la baie de Terre-de-Haut, en tant qu'élément majeur de son identité naturelle, à l'extrémité Sud-Ouest de l'île. Ses pentes boisées abritent une forêt sèche encore riche et diversifiée, principal vestige forestier de l'île, support d'une valeur botanique accrue.

La route d'accès au sommet et la Tour de la Vigie offrent des vues panoramiques sur tout l'archipel des Saintes, et au-delà vers la Basse-Terre, Marie-Galante et la Dominique. C'est un point de vue remarquable pour percevoir certaines composantes identitaires de l'unité (composition de la baie et des reliefs, structuration dissymétrique de l'île, etc.).

vues sur Terre-de-Bas, l'îlet à Cabrit et la Basse-Terre depuis la Vigie du Chameau

les pentes boisées du Chameau

l'Îlet à Cabrit

Situé face au bourg de Terre-de-Haut, l'Îlet à Cabrit est l'îlet le plus exposé aux regards et le plus connu de l'unité. En ce sens, on peut le considérer comme réprésentatif de l'identité archipélagique de l'unité.

En fermant la baie au Nord-Ouest, c'est aussi un élément essentiel à l'origine des qualités intrinsèques du plan d'eau, lui ayant valu la réputation d'être l'une des plus belles baies du monde.

Le Fort Joséphine édifié à son sommet offre une perception originale sur la baie et sur les reliefs occidentaux de l'unité.

l'îlet à Cabrit, fermant la baie de Terre-de-Haut

le Fort Napoléon

Le Fort Napoléon est un élément majeur du patrimoine bâti et militaire de Terre-de-Haut, témoin de la vocation militaire de l'île depuis sa colonisation au 17e siècle. Sa valeur esthétique et son potentiel touristique sont accentués par l'aménagement d'un jardin tropical au cœur des fortications de l'édifice (associé au jardin botanique de Monaco). Perché au sommet du Morne Mire (120 m), c'est également un point de vue prisé et emblématique sur la baie et le bourg de Terre-de-Haut.

le Fort Napoléon, …

… son jardin botanique, …

… et son panorama sur la baie de Terre-de-Haut

• le Pain de Sucre

Le Pain de Sucre est une presqu'île située au pied du Chameau, formée par une intrusion localisée d'andésite, refroidie lentement sous formes de prismes, appelés « orgues » (surtout visibles sur la face Nord). Il est relié à l'île par un isthme sableux, hébergeant notamment la belle plage de Petite Anse, au pied des orgues andésitiques.

Cette curiosité géologique, inventoriée au titre des sites géologiques remarquables de Guadeloupe (BRGM, 2003) est une formation rare dans le département. Or le Pain de Sucre est bien exposé aux regards sur les itinéraires maritimes, aussi bien pour les plaisanciers qui naviguent dans la baie que pour les passagers des navettes entre Terre-de-Haut et Terre-de-Bas. Son impact visuel est donc fort, participant activement à l'identité paysagère de l'unité.

La maison créole implantée sur l'isthme sableux, reconnue comme l'une des plus typiques de l'archipel, ajoute à la forte dimension patrimoniale du Pain de Sucre. C'est d'ailleurs un site classé depuis 1991.

crédit DEAL Guadeloupe

la presqu'île du Pain de Sucre

Petite Anse du Pain de Sucre

les orgues andésitiques du Pain de Sucre

la Baie de Pompierre

Pompierre vue depuis la batterie du Morne Morel

la cocoteraie de Pompierre

la baie profonde de Pompierre

La Baie de Pompierre est une baie profonde entourée de mornes boisés sauvages, tombant à pic dans les eaux calmes et limpides. Très bien abritée de la houle et riche d'une plage de sable blanc ombragée de cocotiers, la Baie de Pompierre est le principal site balnéaire de l'île et l'un des sites majeurs du tourisme de Terre-de-Haut.

Le site prend sa pleine valeur paysagère quand on le perçoit depuis les hauteurs des reliefs alentours, notamment depuis la trace du Morne Morel. De là, on saisit parfaitement la configuration spatiale de la baie, qui offre alors toute la richesse de la gamme des bleus de ses eaux (du turquoise au bleu sombre en fonction de la profondeur de l'eau et de la nature du fond). En carême, la cocoteraie et les boisements verdoyants en pied de mornes se détachent vivement de la végétation xérophile terne des reliefs voisins, complétant la palette de couleurs du paysage. Pour ces diverses raisons, la Baie de Pompierre est un site classé depuis 1991.

les aménagements touristiques de Pompierre

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Les paysages de Terre-de-Haut et des îlets alentours ont fait l'objet de nombreuses représentations artistiques à partir de la fin du 19e siècle. Cette unité a toujours concentré l'intégralité des regards tournés vers les Saintes, au détriment de sa voisine, Terre-de-Bas.

Largement représentés, les paysages de l'unité ont donc été brossés dans toute leur diversité. Certes, la baie de Terre-de-Haut et le village de pêcheurs ont souvent capté en grande partie l'attention des artistes, mais on trouve aussi des clichés des savanes, de l'étang de Grande-Anse, du Grand Ilet et de l'Ilet Cabrit, de l'Anse Rodrigue, du Fort Napoléon, de la batterie de Tête Rouge, etc.

Les trois sites de l'unité les plus souvent évoqués à travers les années restent sans doute le Chameau (le morne, la tour et son point de vue), la baie de Pompierre et le Pain de Sucre, trois des sites remarquables de l'unité, preuve que les représentations artistiques sont assez fidèles à la réalité paysagère de Terre-de-Haut.

Coussin, dans l'Anse Pont-Pierre, 1835

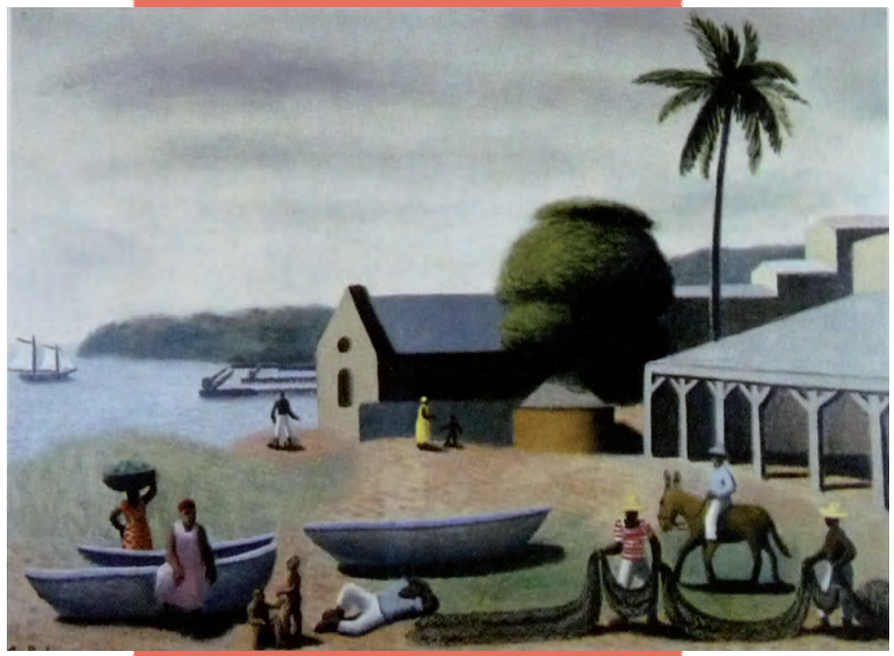

Rohner, pêcheurs aux Saintes, 1935

« Cette île est longue, irrégulière, hachée de mornes, tous dominés par le Chameau. C'est un coin de terre béni pour les amateurs de minéralogie, et les marins séjournent en sureté dans sa vaste rade. »

Ballivet (Chanoine), les Saintes de juillet à novembre 1936, 1936

« Dunes, plage, falaises, gouffre, souffleur, on a tout ensemble devant soi un paysage grandiose qui exalte l'imagination et la conduit en des réflexions infinies, cependant que le ciel resplendit sur la mer trop bleue. [...]

Un léger clapotis anime seul la baie presqu'entièrement fermée du côté du large, par les masses violacées des Rochers Percées. Paysage de calme et de repos où la fureur des flots grondeurs du large se laisse à peine deviner. »

Breta Félix, les Saintes, 1939

anonyme, les Saintes

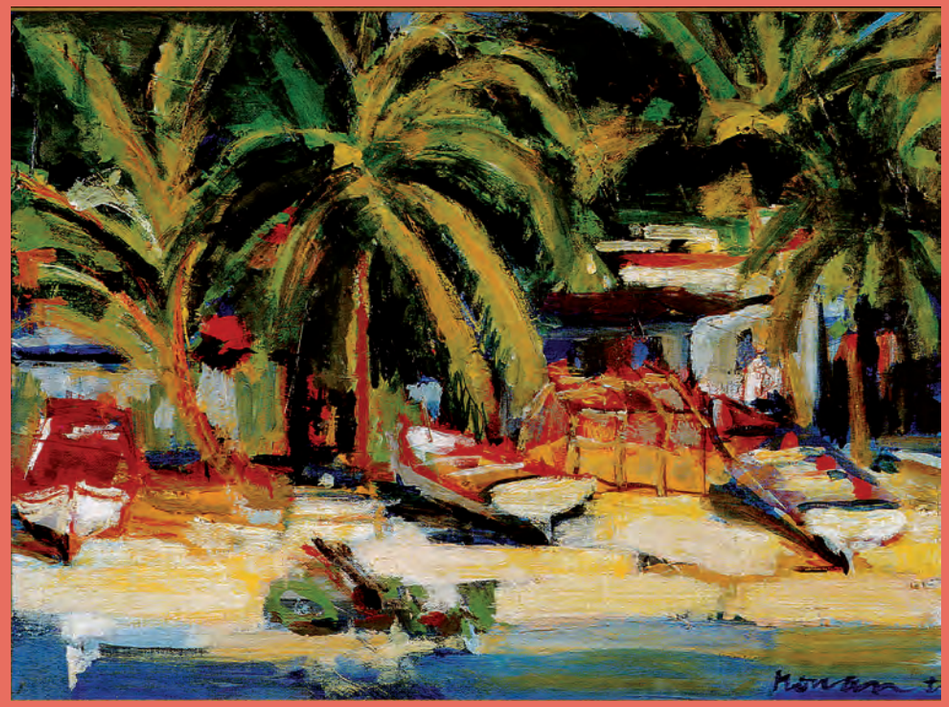

Morvan, les Saintes - Fond Curé, 1981

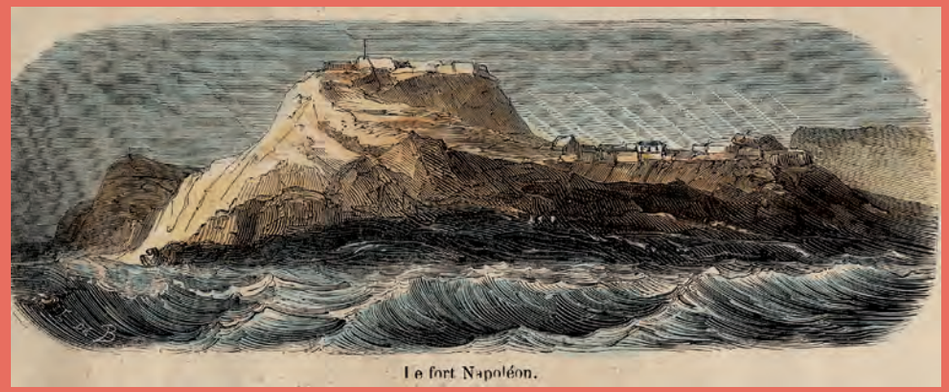

gravure, 1880

A. Chopin, îlets La Coche, 2008

éd. Candalen, vue sur la route du Chameau

éd. Boisel, un coin de la savane du Père Cassin

éd. Catan, Fond du Curé - la plage

éd. Candalen, le Pain de Sucre

éd. Boisel, une rue de Fond du Curé

éd. Phos, la Baie de Pompierre et les Roches Percées

éd. Phos, l'Etang de la Grande Anse

éd. Phos, la Batterie de la Tête Rouge et l'Ilet à Cabrit

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les supports touristiques vantent des atouts diversifiés pour Terre-de-Haut. Au final, ils reprennent comme sites emblématiques tous les sites paysagers remarquables de l'unité, complétés de quelques autres :

- tous évoquent le **charme de la baie**, même s'ils ne mentionnent pas toujours directement l'allure pittoresque du bourg, qui y contribue (les guides préférant parfois se concentrer sur certaines de ses composantes, notamment la Chapelle des Marins et son point de vue, souvent cités) ;
- les ouvrages étudiés mettent aussi à l'honneur les **vestiges militaires** de Terre-de-Haut, avec entre autre l'incontournable Fort Napoléon : ils constituent un témoin patrimonial important, puisque l'île a initialement été peuplée à des fins militaires ;
- classiquement, les **plages** focalisent également l'intérêt des guides ; ainsi plusieurs d'entre elles sont citées systématiquement : Pompierre (la plus vivement recommandée), mais aussi l'Anse Figuier, l'Anse Crawen et Grande Anse avec son cadre sauvage (pour la promenade uniquement) ; le **Pain de Sucre** est aussi unanimement conseillé, la plupart du temps pour ses plages, mais une fois pour ses orgues basaltiques ; il est à noter, en outre, que plusieurs guides mettent l'accent sur la qualité des fonds marins à Terre-de-Haut ;
- le dernier élément unanimement mis en avant par les guides est le **Chameau** et son sentier.

Accessoirement, quelques ouvrages évoquent aussi le sentier du Morne Morel, ou encore les **îlets** qui entourent Terre-de-Haut (Ilet à Cabrit et Grand Ilet), laissant ainsi deviner en filigrane sa configuration d'archipel au sein de l'archipel guadeloupéen.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

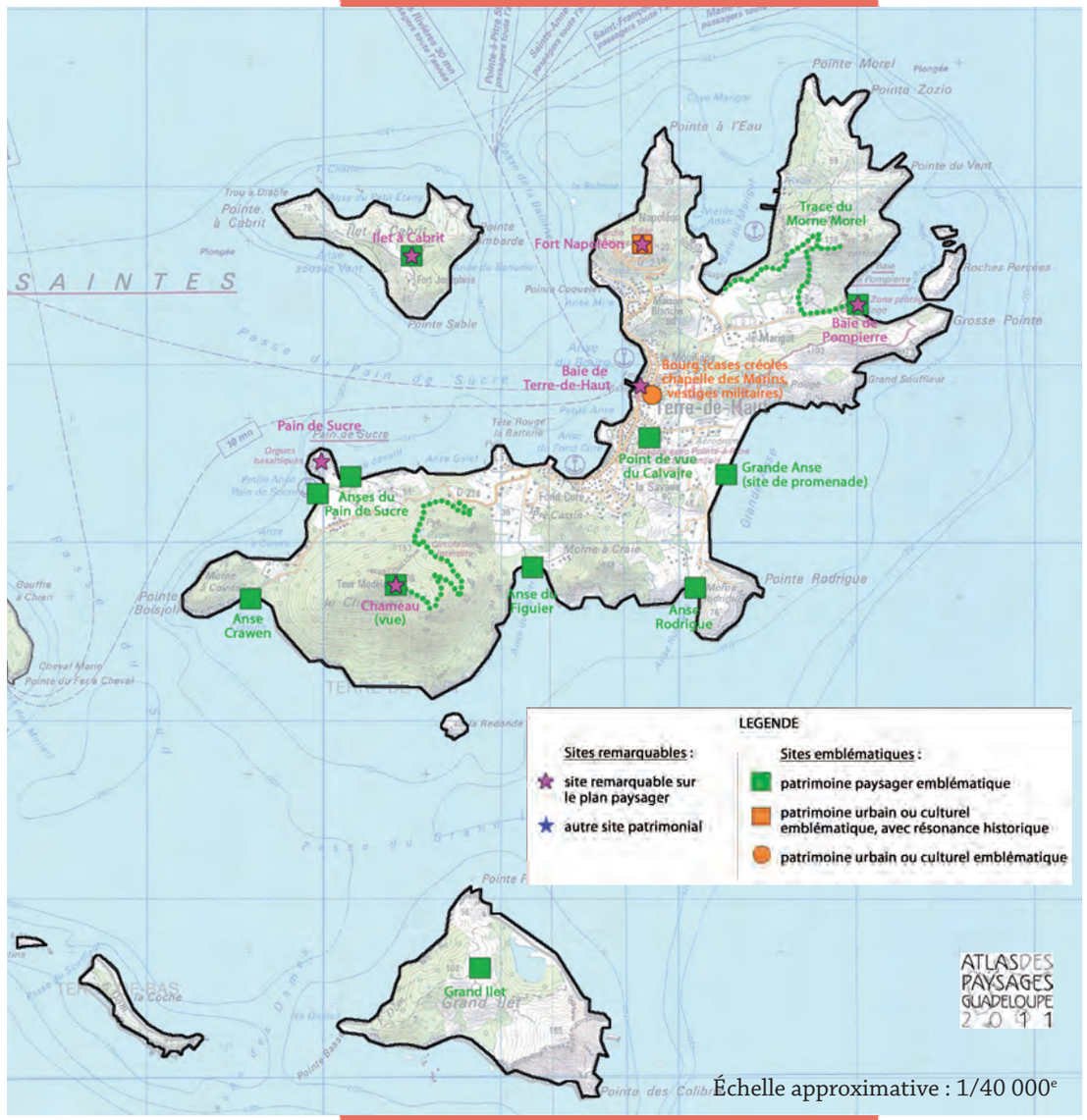

Échelle approximative : 1/40 000e

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• extension de l'urbanisation et des infrastructures

ensemble de collectifs en construction à Marigot

impact visuel fort des talus de l'aérodrome de la Savane

Les paysages de l'unité sont à petite échelle. La silhouette découpée de Terre-de-Haut et des îlets proches accentue encore ce caractère exigu. Les paysages de l'unité présentent donc une tolérance relativement faible face à l'implantation d'infrastructures de grande ampleur. Ainsi la piste de l'aérodrome (construite en 1966) a un fort impact visuel, de par sa taille et à cause des talus bruts taillés dans les mornes périphériques. Le stade de Marigot s'intègre mieux, malgré ses dimensions, au cœur de la vallée de Marigot (en amont de Pompierre), assez ample à ce niveau. Les constructions voisines créent un cadre urbain qui participe à une meilleure intégration du stade dans son environnement immédiat.

L'extension de l'urbanisation, si elle prend des proportions importantes, peut poser un problème équivalent. Or le tourisme a fortement dynamisé l'économie locale au cours des dernières décennies, à l'origine d'une augmentation de population notable (+6 % entre 1999 et 2008, alors que la commune voisine de Terre-de-Bas perdait plus de 18 % de sa population dans le même temps). Par voie de conséquence, l'unité a connu une progression récente du bâti. Elle subit encore aujourd'hui une réelle pression urbaine, visible notamment sur la Baie du Marigot où un ensemble immobilier est en cours de construction (résidences collectives de la SIG). Les constructions individuelles commencent aussi à miter les mornes boisés, en marge de la plaine littorale où le bourg était cantonné jusqu'à présent (le Marigot, Maison Blanche, le Mouillage, la Savane, ...).

maison en construction à Marigot

les talus nus de l'aérodrome

• la fermeture de la décharge du Chameau

La décharge à ciel ouvert du Chameau est une autre de ces infrastructures qui s'intègrent très mal dans les paysages de l'unité. Etablie sur le flanc Sud-Est du Chameau, au-dessus de l'Anse du Figuier, la décharge est une plaie ouverte dans le massif boisé homogène de ce relief, reconnu pour sa forte valeur botanique. La décharge a donc un impact environnemental (déchets solides tombant en mer, lixiviats, fumées de combustion spontanée, etc.) et paysager fort (même si elle se situe en dehors des cônes visuels majeurs).

Sa fermeture récente (2nd semestre 2009) va dans le sens d'un plus grand respect des paysages de l'unité (même si ce n'est pas la motivation principale). En attendant la réhabilitation du site et sa renaturation programmée, la décharge du Chameau garde un impact néfaste sur les paysages de Terre-de-Haut et reste une source de pollution latente des milieux naturels environnants (forêt, milieu marin).

crédit DEAL Guadeloupe

la décharge du Chameau, une plaie ouverte dans les pentes boisées

combustion spontanée de la décharge du Chameau (août 2009)

stock de déchets encore en place, même après fermeture de la décharge

LES ENJEUX

Enjeux régionaux

- un archipel où « l'espace est compté » : relief & risques
  - ⇨ forte contrainte du relief pour l'aménagement du territoire sur l'unité

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  - ⇨ les gîtes de l'Anse Figuier à flanc de morne, les installations de l'UCPA et les futurs logements collectifs de la baie de Marigot, quelques maisons isolées à flancs de relief (Marigot, Chameau, Mouillage ...)

Mouillage

- l'élevage : des potentialités de développement
  - ⇨ les prairies de l'île (unique valeur agricole des sols sur l'unité) mais avec un fort risque de surpâturage

- la discontinuité urbaine : urbanisation diffuse, éclatement des poches d'habitat, et hégémonie de l'habitat pavillonnaire
  - ⇨ les gîtes de l'Anse Figuier, déconnectés du pôle urbain principal (sur l'autre versant)

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ le Chameau et les sommets des mornes (avec une forte sensibilité visuelle)

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
  - ⇨ la décharge du Chameau (fermée mais qui reste à réhabiliter)

- un fort impact paysager potentiel des carrières et terrassements
  - ⇨ les talus de l'aérodrome de la Savane
  - ⇨ impact potentiel fort de tout terrassement à flanc de morne (relief escarpé)

Enjeux locaux

la progression et l'intégration paysagère de l'urbanisation

Les activités touristiques et le développement économique de Terre-de-Haut exercent une pression foncière assez forte sur le territoire exigu de l'unité, soumis aux fortes contraintes du relief. La population a augmenté d'un quart depuis 1968 sous l'effet de ce développement économique, principalement à partir des années 1980. Même si cette croissance s'est nettement ralentie depuis, les constructions nouvelles se poursuivent, avec parfois un impact paysager notable, comme à l'Anse Figuier où des gîtes ont été installés à flanc de morne, totalement déconnectés du pôle urbain de la façade Ouest de l'île. Ce type d'implantation est regrettable. Il vaudrait mieux concentrer l'urbanisation autour du pôle historique (bourg, Anse Mire, Marigot, Fond Curé), en maintenant le bâti au pied des reliefs.

Le modèle architectural, qui participe grandement à l'identité de l'unité par son homogénéité, doit être respecté pour les constructions nouvelles : bâti individuel, de taille modérée, à épanelage bas (R+1 au maximum), avec des façades colorées et une toiture rouge. Il n'est pas certain que les logements collectifs en construction sur le littoral de l'Anse de Marigot respectent ce modèle...

Chameau

UCPA

le surpâturage des pentes herbeuses

Le surpâturage des cabrits fait peser une menace réelle sur les milieux naturels de l'unité qui doivent faire face à de fortes contraintes climatiques et agronomiques, limitant leurs capacités de régénération spontanée. En outre, le surpâturage favorise l'érosion superficielle des terres en réduisant le couvert arboré qui maintient les sols, avec le risque en définitive que les roches soient mises à nu (grand impact visuel potentiel). Les talus artificiels de l'aérodrome que la végétation n'a jamais recolonisés depuis 1966, constituent un exemple flagrant du risque encouru et de son impact paysager (modification de la couleur et de la texture des reliefs, accentuation de l'impression d'aridité, ...).

le Morne-à-Craie (flanc Est) et ses pentes herbeuses pâturées par les cabrits

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère de Terre-de-Haut et les îlets

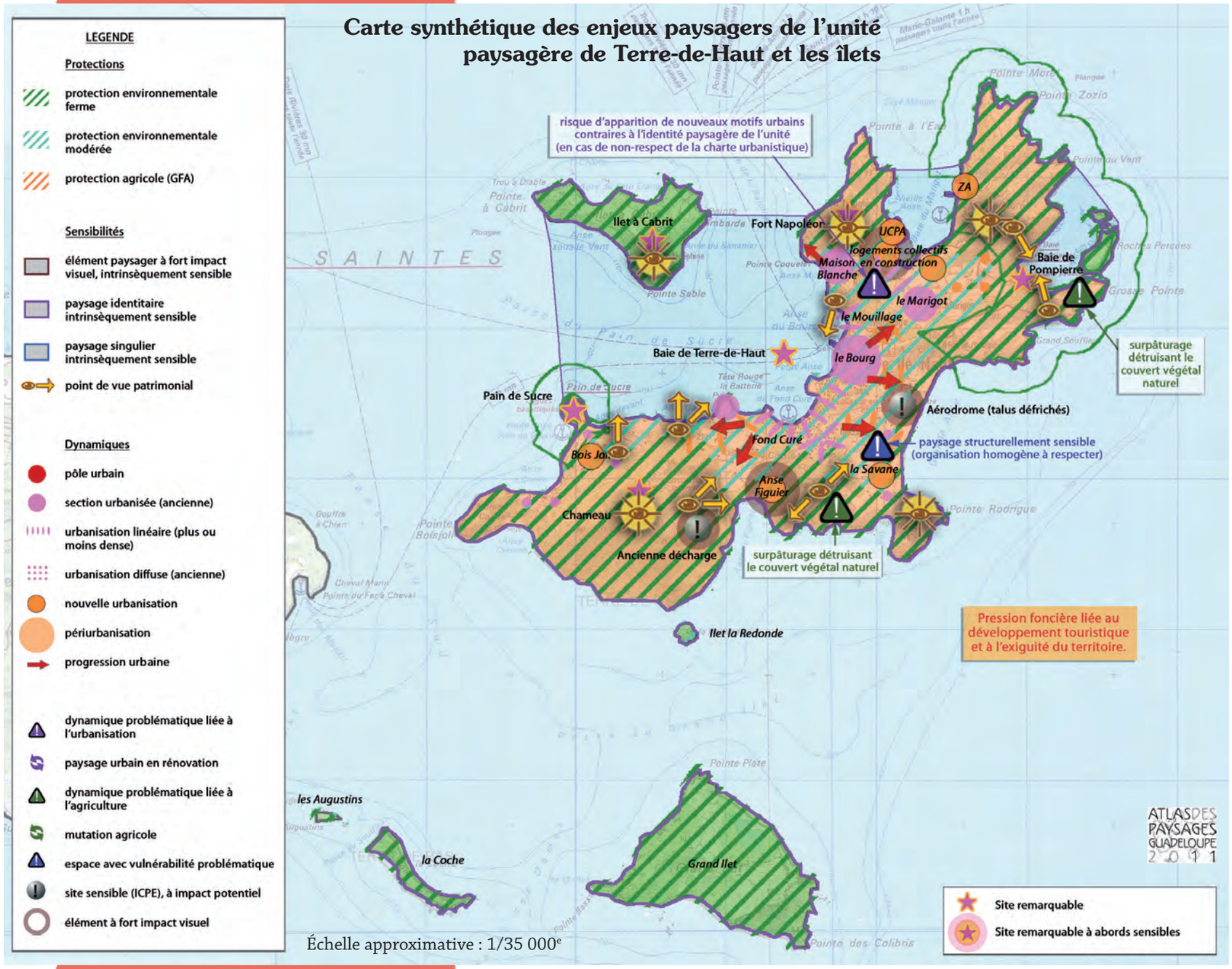

Échelle approximative : 1/35 000e

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE
TERRE-DE-BAS

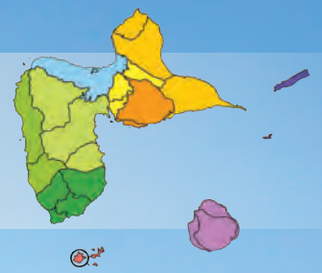

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

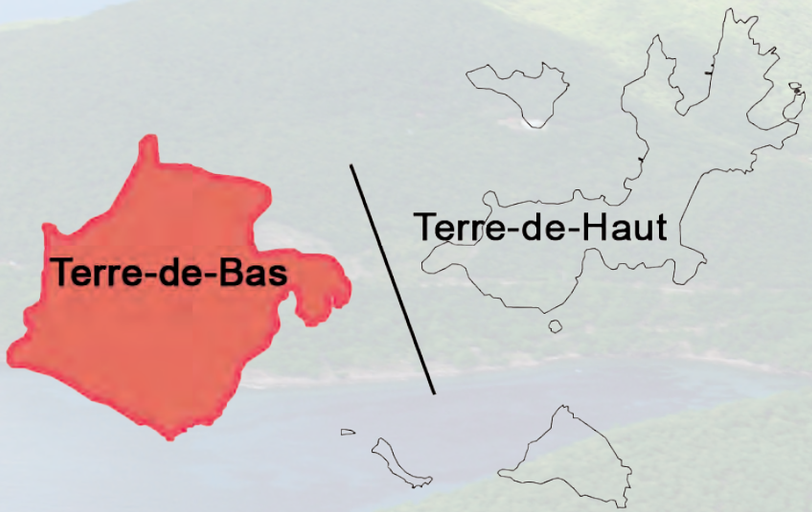

île : **Les Saintes**

communes : **Terre-de-Bas**

superficie de l'unité: **6,8 Km²**

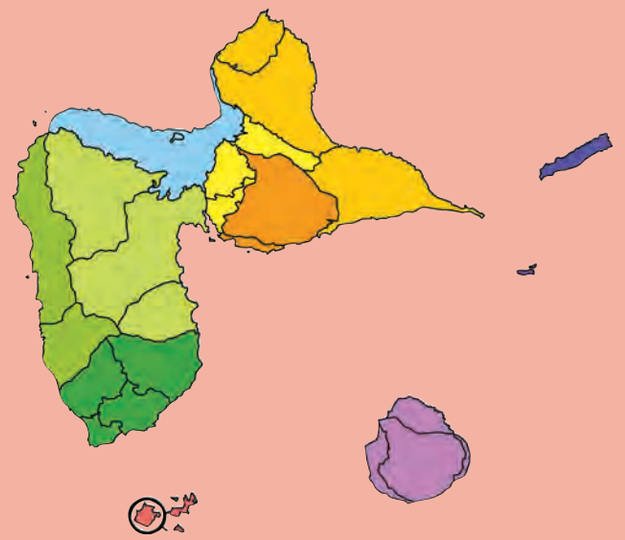

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère de Terre-de-Bas et de ses limites

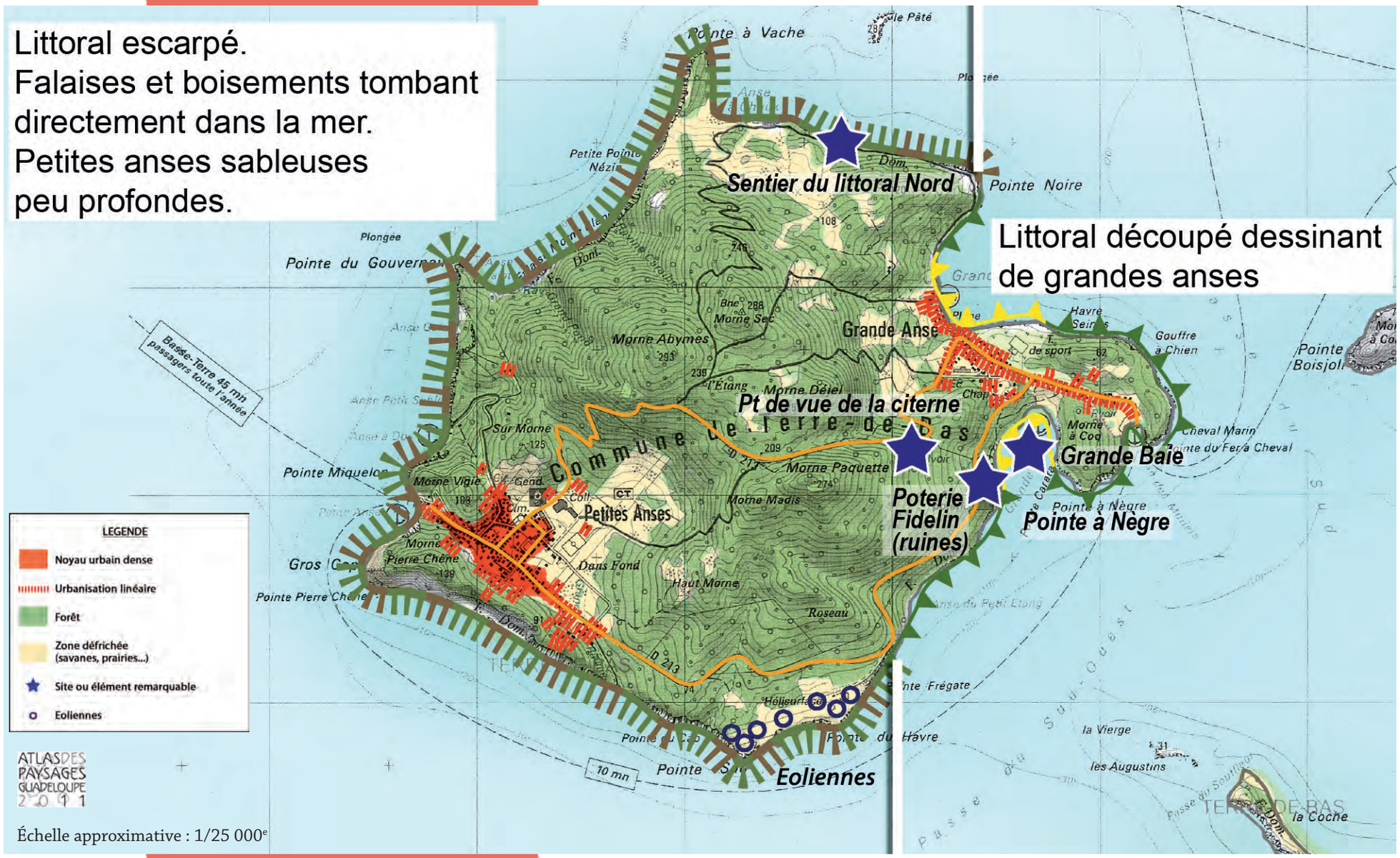

Échelle approximative : 1/25 000e

une île massive au sein de l'archipel des Saintes

Terre-de-Bas est l'une des deux îles principales de l'archipel des Saintes. Elle présente un relief compact et massif, résultat d'un volcanisme assez récent (1 MA) et peu explosif. Le relief de Terre-de-Bas se singularise donc fortement du relief très découpé du reste de l'archipel (Terre-de-Haut). Cette distinction géomorphologique est particulièrement marquante depuis le point de vue du Chameau d'où l'on peut percevoir l'ensemble des îles et îlets des Saintes.

Ainsi, l'île de Terre-de-Bas se compose d'un petit plateau central (Fond Paquette, Fond l'Etang) dessiné entre quatre mornes élevés dépassant tous 250 m d'altitude. Le Morne Abymes (293 m) est le plus haut des quatre. Les pentes régulières de ces mornes, descendant directement vers la mer, constituent l'essentiel du relief de l'île où les zones planes et basses sont donc rares. Un seul secteur présente un relief plus doux et accueille le principal bourg de l'unité (Petite-Anse) au cœur d'une petite cuvette, au Sud-Ouest de l'île, peu perçue depuis la mer.

Le littoral de Terre-de-Bas est donc le plus souvent escarpé, laissant peu de place aux baies. La plus grande d'entre elles (Grande Anse) se dessine au Nord-Est de l'unité, face à Terre-de-Haut. On y trouve la seule anse sableuse de l'île. Elle est complétée plus à l'Est par deux baies plus étroites et profondes, mouillages historiques de l'île. L'embarcadère de Terre-de-Bas (passagers et marchandises) y est encore situé (Anse des Muriers). En outre, une importante poterie a occupé les berges de la Grande Baie jusqu'en 1865.

la silhouette massive de Terre-de-Bas vue depuis le Chameau

la silhouette massive de Terre-de-Bas vue depuis la mer

la Grande Anse de Terre-de-Bas, face à Terre-de-Haut

une large dominante forestière

crédit DEAL Guadeloupe

Terre-de-Bas, essentiellement forestière

les sentiers de randonnée : le meilleur moyen de découvrir le massif forestier de l'île

L'unité paysagère de Terre-de-Bas présente une très large dominante forestière. Ainsi, le plus souvent, les pentes du relief sont boisées sans interruption depuis les sommets de l'île jusqu'aux falaises littorales. C'est particulièrement perceptible depuis la mer, le littoral et les versants de l'île apparaissant presque intégralement boisés, à l'exception du bourg de Grande-Anse, en arrière-plage, qui se détache de ce couvert forestier.

une forêt riche en grands sujets

Il s'agit d'une forêt semi-décidue sur substrat volcanique, l'un des plus beaux massifs forestiers de ce type en Guadeloupe (avec les Monts Caraïbes). Sa composition est sans doute assez proche de la forêt primaire, et sa richesse floristique est importante, certains *Courbarils* ou *Acomats francs* ayant des gabarits imposants. On y rencontre encore la *Couresse* (petite couleuvre), devenue très rare ailleurs en Guadeloupe, mais Terre-de-Bas n'est plus « l'île aux perroquets » que les Amérindiens ont connu (« caaroucaéra », selon Thierry L'Étang).

Avec une seule route qui les traverse, les reliefs forestiers sont surtout accessibles par les traces de randonnées pédestres, au prix d'efforts soutenus sur les pentes raides et chaudes. Ce sont donc des paysages « qui se méritent », restant en-dehors des perceptions immédiates, ce qui leur donne une certaine identité secrète.

Terre-de-Bas n'a pas toujours été aussi forestière. Des terres agricoles y étaient consacrées à la culture du coton au 18e siècle, réparties entre une cinquantaine d'habitations-cotonnières. Des ruines sont encore visibles sur les hauteurs du Fond l'Etang. La poterie Fidelin, située à Grande Baie, était également le lieu d'une importante activité industrielle. Mais le passage dévastateur du cyclone de 1865 a marqué la fin de l'agriculture et de l'industrie de l'île, qui s'est alors tournée vers la pêche.

Quelques petites parcelles, clôturées et souvent ceinturées de haies, sont encore dispersées sur les piémonts des reliefs en arrière du bourg de Petites-Anses, mais les productions sont minimes et uniquement destinées à l'autoconsommation (vivres, manioc, élevage). Les traces de l'ancien parcellaire régulier des cotonneries sont désormais peu visibles sous le vaste couvert forestier.

ruines d'Habitation coloniale à Fond l'Etang

témoin de l'activité agricole passée, aujourd'hui en forêt

petite parcelle au milieu de la forêt

parcelle agricole sur les hauteurs de l'île (Fond Paquette)

deux bourgs diamétralement opposés

Majoritairement forestière, Terre-de-Bas est globalement peu urbanisée (l'île compte guère plus de 1 000 habitants). L'habitat de l'unité est groupé au sein de deux polarités urbaines diamétralement opposées, l'une à l'Ouest de l'île (Petites-Anses) et l'autre à l'Est (Grande-Anse). L'habitat dispersé a disparu avec le déclin de l'agriculture, les constructions se regroupant à proximité des points d'eau naturels et des citernes publiques des bourgs, non loin des anses favorables au mouillage des embarcations de pêche (Grande Anse et Grande Baie à l'Est, Petite Anse et Anse à Dos à l'Ouest).

une rue de Grande-Anse

une rue de Petites-Anses

la Grande Anse et le bourg qui la surplombe

le bourg de Grande-Anse, ouvert sur sa plage

Petites-Anses est le principal bourg de l'unité, regroupant la plupart des bâtiments administratifs, culturels et cultuels. Grande-Anse, plus proche du débarcadère et bénéficiant d'une belle anse sableuse, est davantage tournée vers le tourisme, en complément de la pêche, activité première de toute l'île. Paradoxalement, le bourg de Petites-Anses qui vit avant tout de la pêche, est coupé de vues sur la mer, fait étonnant sur une aussi petite île. Depuis le cœur du bourg, il faut contourner les Mornes Vigie et Pierre Chêne pour atteindre l'Anse à Dos ou la Petite Anse.

crédit DEAL Guadeloupe

la cuvette de Petites-Anses

la rue descendant à la Petite-Anse

la Petite-Anse

le bourg de Petites-Anses, encaissé et peu ouvert sur la mer

Les constructions de Terre-de-Bas (comme celles de Terre-de-Haut dans une moindre mesure) ont été violemment touchées par le séisme du 21 novembre 2004 qui a occasionné des dégâts majeurs et a donné lieu à un important programme de reconstruction des bâtiments publics comme des habitations individuelles.

Seules deux routes rejoignent les bourgs de Petites-Anses et Grande-Anse. L'une longe le littoral Sud, l'autre traverse l'île en coupant par les hauteurs forestières du Fond Paquette. Cette dernière, beaucoup plus accidentée, est d'ailleurs en assez mauvais état et désormais très peu fréquentée. La moitié Nord de l'île reste quant à elle complètement sauvage, sillonnée uniquement par des traces de randonnées pédestres.

la mairie et l'église de Terre-de-Bas, reconstruites après le tremblement de terre de nov. 2004

un des restaurants de Grande-Anse

la route du Sud, principal axe de liaison entre les deux bourgs

crédit DEAL Guadeloupe

une île tournée vers les îles proches

Comme c'est le cas pour l'ensemble de l'archipel des Saintes, on peut voir de nombreuses autres îles depuis le littoral ou les pentes du relief de Terre-de-Bas : Terre-de-Haut, la Basse-Terre, la Dominique, ... Mais cette ouverture visuelle sur le contexte archipélagique de l'unité est ici renforcée par la fermeture des paysages forestiers de l'île. Très limité en interne, le regard se dirige spontanément vers l'environnement maritime et les îles qui le peuplent.

C'est d'autant plus vrai que la principale route de l'île (pour ne pas dire la seule) est littorale, offrant de nombreuses vues vers le reste de l'archipel des Saintes et la Dominique. Sur son parcours, la ferme éolienne de la Pointe du Havre est un point d'appel et un premier plan original pour le large panorama ouvert sur le canal de la Dominique.

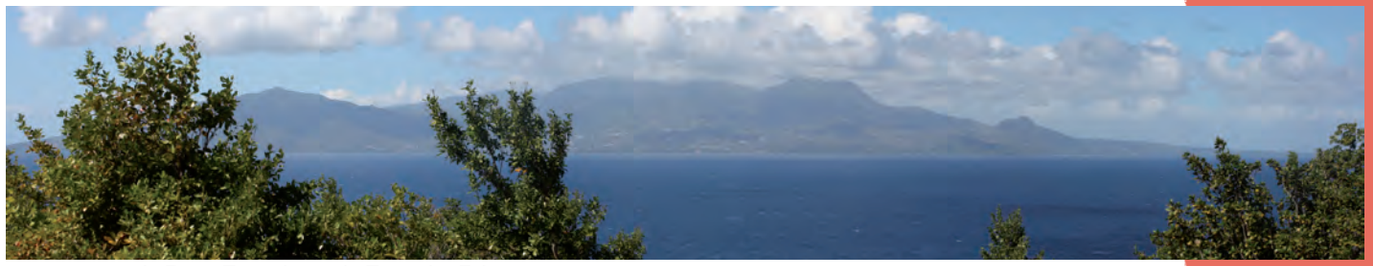

panorama sur la Basse-Terre depuis la Trace des Falaises

les éoliennes de Terre-de-Bas

panorama sur la Basse-Terre depuis l'Anse à Dos

panorama sur Terre-de-Haut depuis la Trace des Falaises

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme de Terre-de-Bas

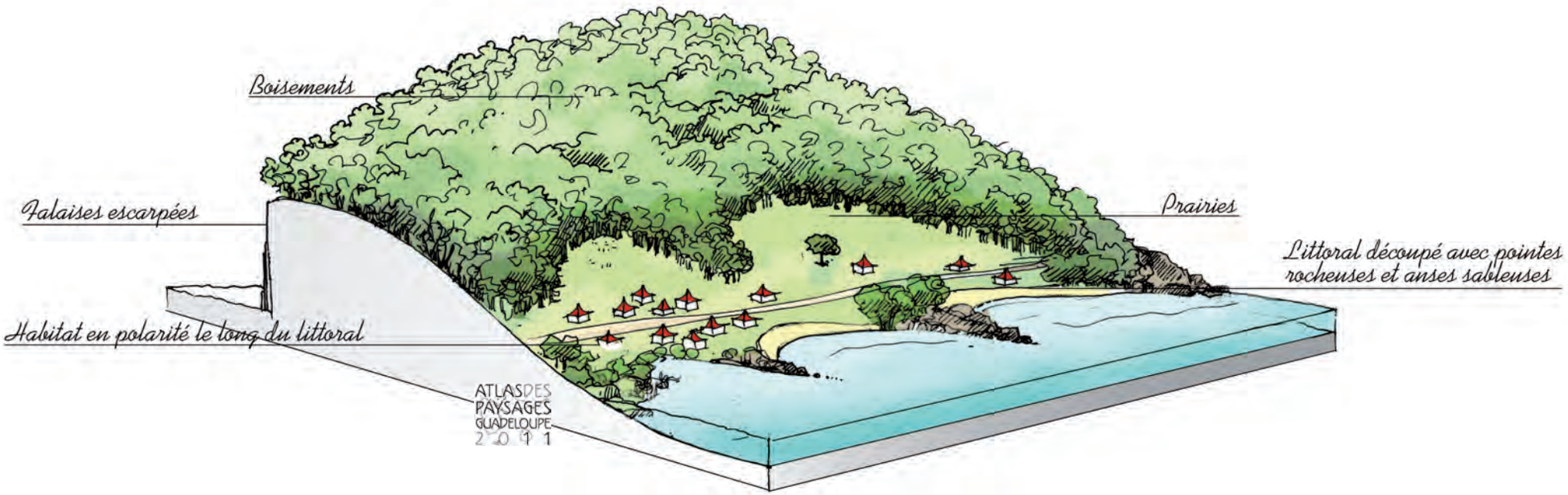

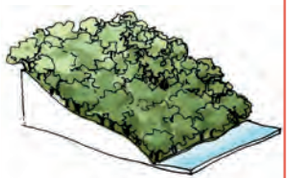

Reliefs boisés

Pôles urbains

Littoral sauvage

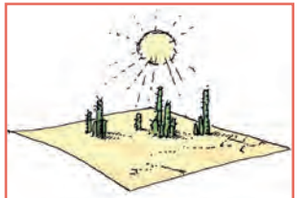

Climat sec, végétation xérophile

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

percée visuelle sur Terre-de-Haut
depuis les hauteurs forestières de Terre-de-Bas

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la Grande-Baie et la poterie Fidelin

les ruines de la poterie Fidelin

les ruines de la poterie Fidelin

Les ruines de l'ancienne poterie Fidelin, sur le rivage de la Grande Baie, constituent l'un des éléments majeurs du patrimoine bâti historique de l'île. Avec les éléments assez bien préservés du four et du moulin à bêtes notamment, c'est un site à forte dimension patrimoniale en Guadeloupe.

C'est également un site très agréable, calme et ombragé, ouvert sur les eaux calmes et limpides de la Grande Baie qui se prêtent à la baignade à l'occasion d'un pique-nique familial par exemple. Des pêcheurs utilisent également le site pour construire et réparer leurs casiers.

l'ancienne poterie Fidelin, sur les berges de la Grande Baie

• le point de vue du réservoir

La Grande Baie livre toute sa dimension pittoresque depuis le point de vue du réservoir, sur la route du plateau l'Etang, sur les hauteurs de Grande-Anse. De là, la palette de bleus des eaux de la baie étale ses nuances turquoises, contrastant avec la végétation vert-sombre du Morne à Coq, au premier plan d'un très beau panorama sur Terre-de-Haut.

la Grande Baie et ses nuances de couleurs

panorama sur Terre-de-Haut et la Grande Baie depuis le réservoir

percée visuelle sur Terre-de-Haut depuis la route du plateau

• le sentier du littoral Nord *(trace jaune)*

l'Étang

La Trace des Falaises de Terre-de-Bas est un sentier de randonnée qui permet d'atteindre le littoral Nord de l'île, entre le bourg de Grande-Anse et le plateau l'Etang, au cœur des reliefs forestiers. Associée à l'un des 3 autres sentiers du plateau, la Trace des Falaises permet d'effecteur une boucle pédestre donnant à voir de l'intérieur les paysages naturels et forestiers de l'île, plus souvent perçus de l'extérieur. La diversité des paysages ainsi traversés témoigne de la richesse paysagère de l'unité, malgré son apparente homogénéité.

Les panoramas sur la Basse-Terre offerts depuis les hauteurs de l'Anse à Chaux, ou le plan d'eau du Fond l'Etang sont quelques exemples emblématiques de cette richesse paysagère.

une couresse (petite couleuvre) en sous-bois

la forêt sèche des hauteurs de Terre-de-Bas, sur le tracé de la Trace des Falaises

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Les évocations artistiques des paysages de Terre-de-Bas sont très rares. De tous temps, et encore de nos jours, quand on évoque les Saintes, les regards se tournent exclusivement vers l'archipel de Terre-de-Haut. Même les sources les plus exhaustives (les cartes postales anciennes du début du 20e siècle et les beaux livres de photographies récents) sont très pauvres en ce qui concerne l'unité. Ils se limitent à illustrer la Grande Anse, son activité de pêche et sa vue sur Terre-de-Haut.

éd. Candalen, Terre-de-Bas, la Grande Anse

éd. Catan, un coin de la Grande Anse

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

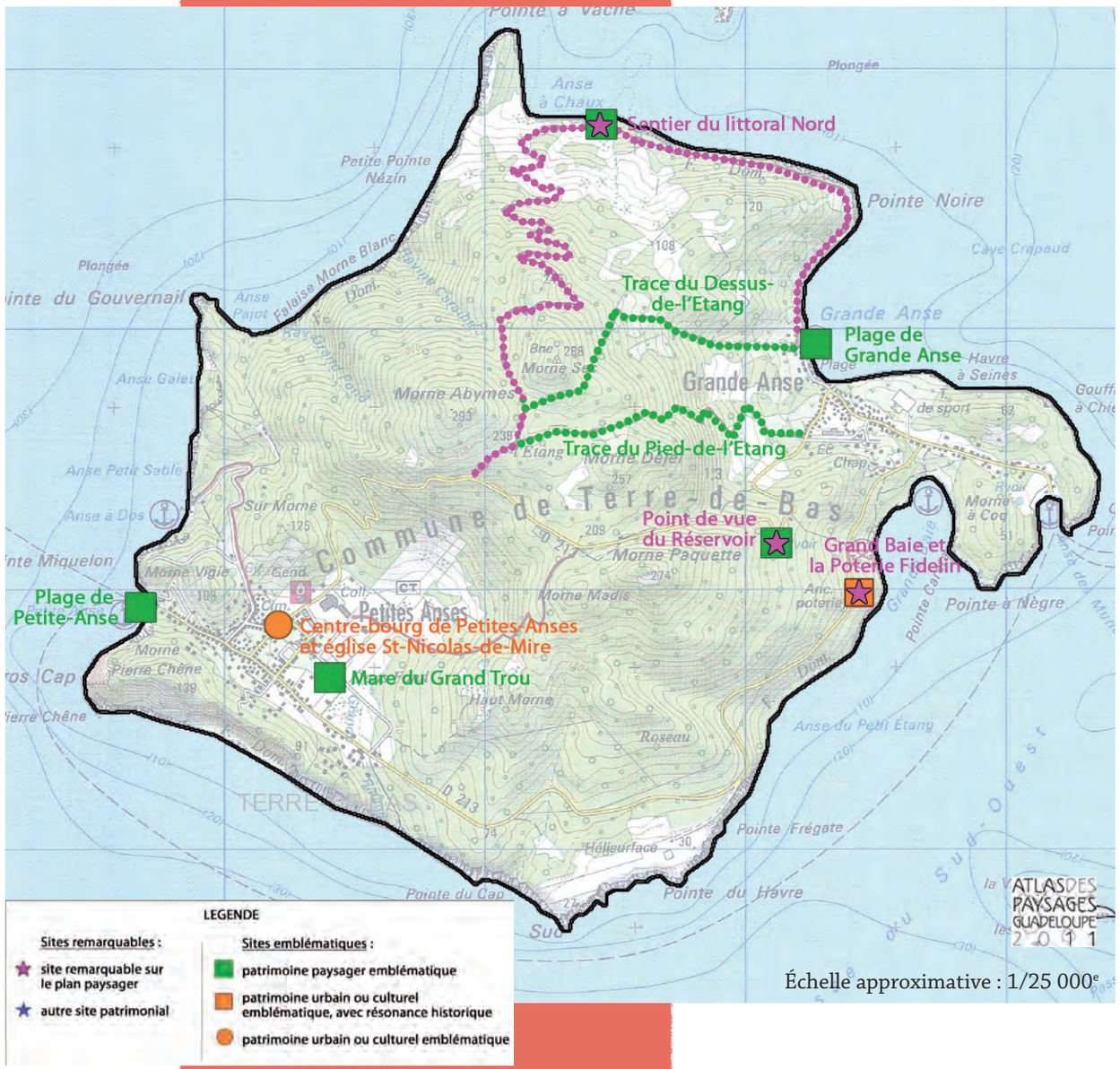

Les guides font largement ressortir l'identité naturelle de Terre-de-Bas, en mettant à l'honneur les sentiers qui permettent de l'appréhender : la Trace du Dessus-de-l'Etang (trace bleue), seul site cité par tous les ouvrages étudiés, ainsi que la Trace des Falaises (trace jaune), la Trace du Pied-de-l'Etang (trace rouge) ainsi que la Route du Nord et son belvédère, aussi fréquemment mis en avant.

Plusieurs supports mentionnent également d'autres sites naturels d'intérêt : la crique de Grand Baie et la Poterie Fidelin, presque toujours citées, et dans une moindre mesure les plages de l'île (Grande Anse et Petites-Anses), reléguées pour une fois en position secondaire. La mare de Grand Trou, à l'entrée Est du bourg de Petites-Anses, est enfin citée comme une curiosité locale avec ses iguanes.

Un élément du patrimoine urbain retient également l'attention des ouvrages étudiés : l'église Saint-Nicolas-de-Mire avec son clocher octogonal. L'intérêt des guides s'élargit parfois au centre-bourg de Petites-Anses (qui présente la particularité de n'offrir aucune vue vers la mer). L'un de ces ouvrages signale même les éoliennes de Grande-Ravine, ce qui est rare, leur accordant une attention particulière du fait qu'elles assurent l'autonomie électrique de Terre-de-Bas.

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• le ré-enfrichement du littoral Nord

Peu soumise aux pressions foncières, Terre-de-Bas n'est que peu concernée par l'extension urbaine qui touche la grande majorité des unités paysagères de Guadeloupe. En revanche, le dynamisme économique limité de ce territoire, et notamment le déclin de son agriculture mène à une reconquête de certaines savanes pâturées par la végétation naturelle, comme c'est le cas sur le littoral Nord où une forêt de *Poiriers pays* reprend possession des parcelles auparavant parcourues par les cabrits. Cette reforestation spontanée tend à refermer des paysages qui étaient très largement ouverts sur le Canal des Saintes et les paysages du Sud Basse-Terre il y a quelques années encore. Aujourd'hui, seules quelques percées visuelles sont encore possibles et sans doute plus pour très longtemps. Ce motif de diversité paysagère est donc sur le point de disparaître.

crédit DEAL Guadeloupe

ré-enfrichement des prairies de l'Anse à Chaux

jeunes Poiriers pays occupant les anciennes prairies

percées visuelles étroites sur la Basse-Terre

LES ENJEUX

Enjeux régionaux

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  ⇨ une très large partie de l'île

- l'élevage : des potentialités de développement
  ⇨ prairies de l'Anse à Chaux

- l'intégration paysagère délicate & la banalisation de l'architecture contemporaine au cœur des paysages urbains et ruraux
  ⇨ quelques constructions sur les hauteurs de Grande-Anse, à flanc de relief

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
  ⇨ les éoliennes de la Pointe du Havre (discrètes)

Enjeux locaux

entre préservation de l'identité forestière et enfrichement des terres agricoles

Terre-de-Bas a connu une importante perte démographique depuis 40 ans : la population de l'île a ainsi diminué de 40 % entre 1968 et 2008. Alors qu'elle était l'île la plus peuplée de l'archipel des Saintes, elle n'héberge plus que 35 % de la population saintoise aujourd'hui. Dans ce contexte, il n'existe pas de pression foncière sur les espaces agricoles et naturels de l'unité. L'identité forestière de Terre-de-Bas n'est donc pas menacée, gage de stabilité paysagère. Malgré tout, quelques constructions récentes gagnent les hauteurs de Grande-Anse en s'installant sur les piémonts du relief, avec un impact visuel notable sur ces fortes pentes qui exposent le bâti au regard.

Les activités agricoles, désormais très réduites sur l'unité, n'exercent pas plus de pression sur les milieux naturels. Bien préservée, la forêt gagne même sur les terres agricoles et notamment sur les anciennes praires comme à l'Anse à Chaux où les pentes pâturées sont désormais recolonisées par une jeune forêt de Poiriers pays. Cet enfrichement entraîne la perte d'un paysage original de l'unité et vient fermer les larges panoramas visuels qui existaient depuis ce site en direction de la Basse-Terre

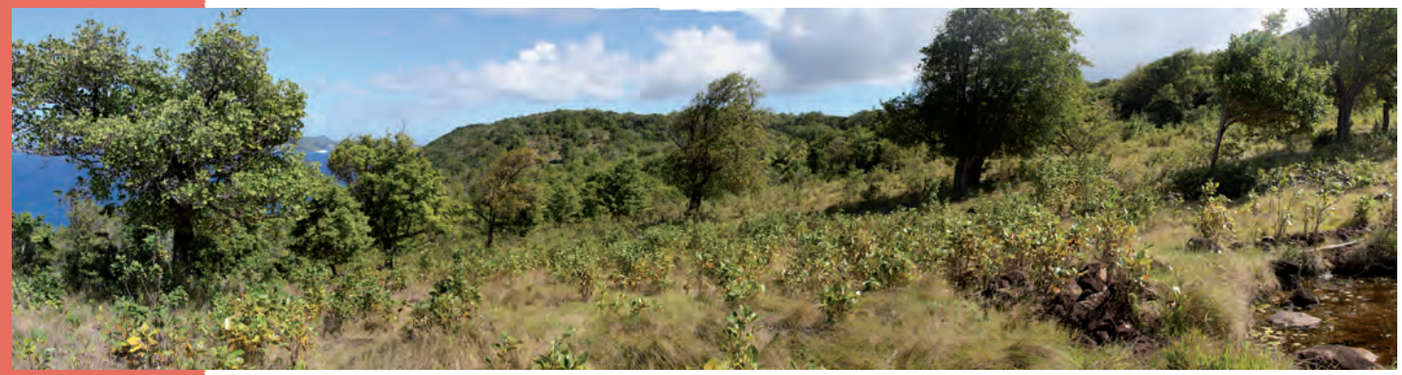

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère de Terre-de-Bas

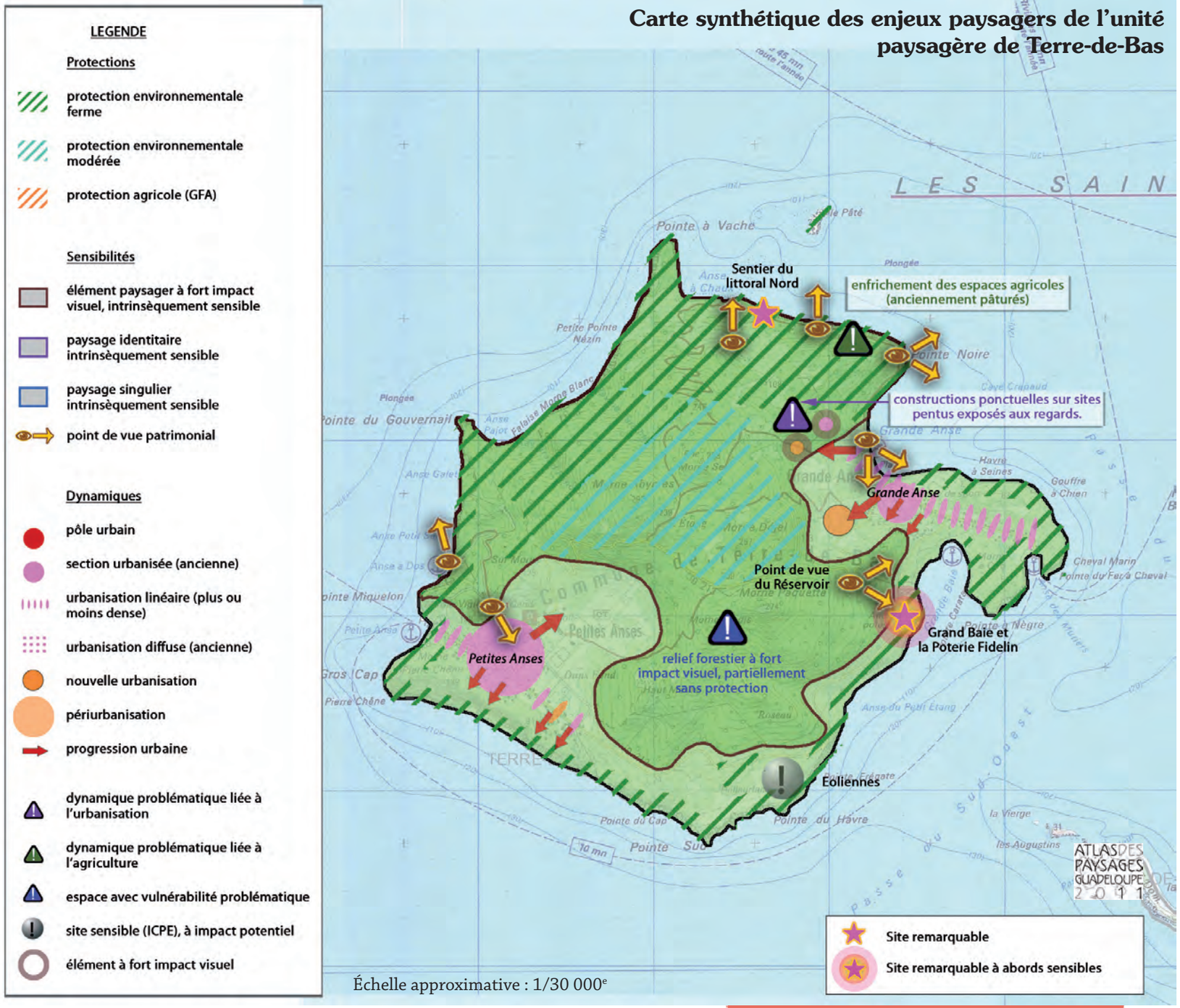

Échelle approximative : 1/30 000e

crédit DEAL Guadeloupe

quelques constructions récentes sur les hauteurs de Grande Anse

L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES
ÎLES DE LA DÉSIRADE

crédit DEAL Guadeloupe

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

- **fiche de caractérisation**

île : **Désirade**

communes : **La Désirade**

superficie de l'unité: **21,5 Km²**

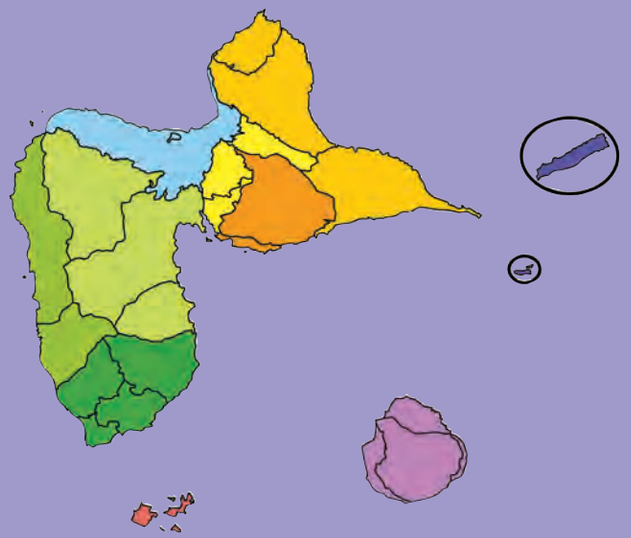

LES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

Carte synthétique de présentation de l'unité paysagère des îles de la Désirade de ses limites

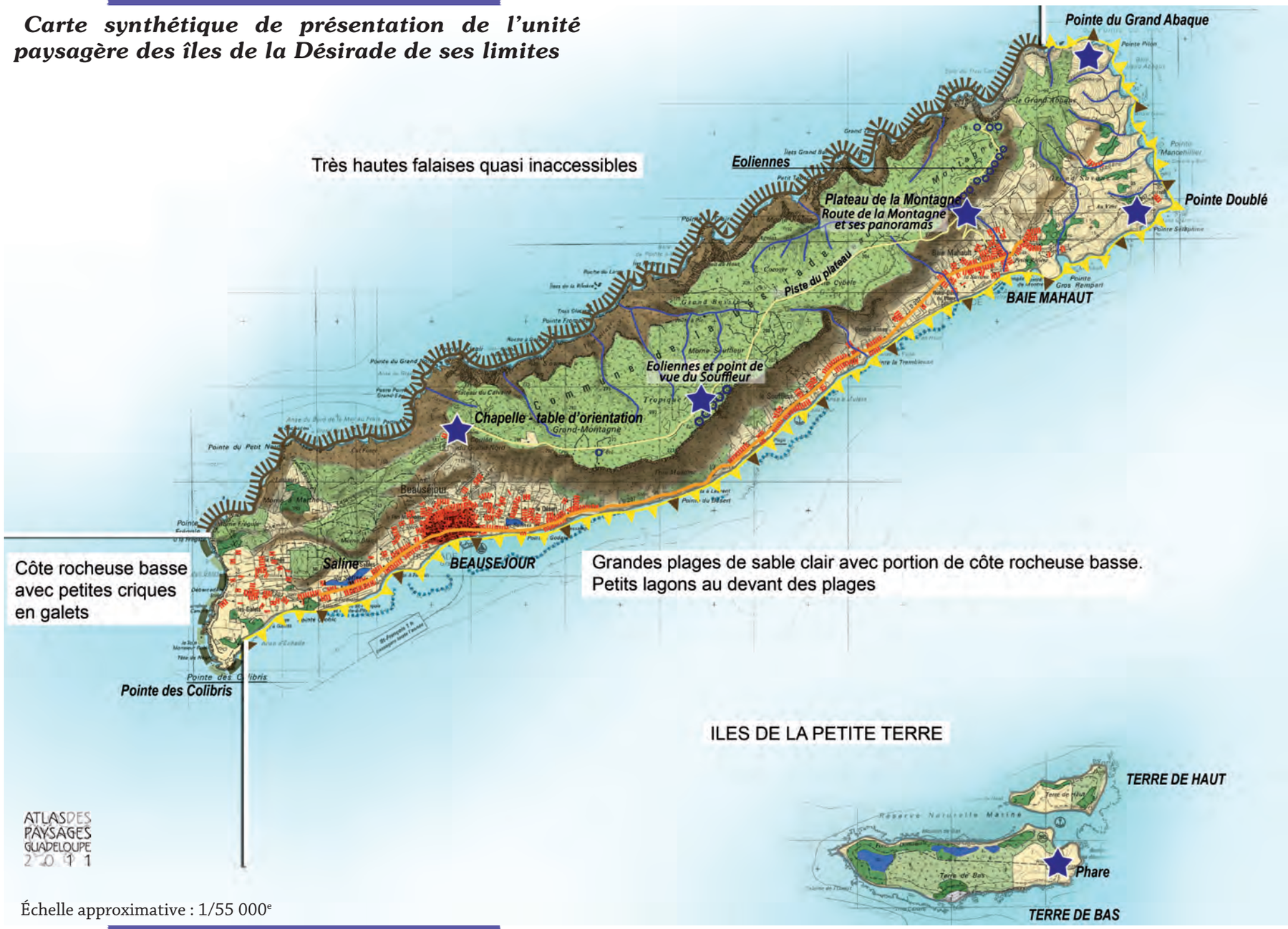

Échelle approximative : 1/55 000e

• un plateau calcaire surmontant un vieux socle volcanique

De forme régulière et étirée (11,5 km de long et moins de 2 km de large), l'île de la Désirade se compose essentiellement d'un haut plateau calcaire (« la Montagne », 276 m) reposant sur un socle volcanique ancien, comme c'est le cas également pour la Grande-Terre et Marie-Galante.

L'originalité de la Désirade tient à la constitution de ce socle volcanique, dont le premier épisode éruptif est d'âge Jurassique (plus de 140 MA) ce qui en fait le plus vieux socle géologique des Petites Antilles, témoin unique de l'histoire de leur genèse, au cours de la dérive des plaques tectoniques.

Autre originalité désiradienne : ce socle volcanique ancien est visible, que ce soit au pied des falaises du Nord (en soubassement du plateau calcaire) ou sur la partie Nord-Est de l'île (affleurements de radiolarites, pillow-lavas, etc.).

L'ensemble de ces particularismes géologiques confère une identité singulière au socle naturel de la Désirade, à la fois volcanique et calcaire. C'est aussi une richesse patrimoniale exceptionnelle, concrétisée par le projet de Réserve Naturelle Géologique Nationale sur le littoral Nord-Est de la Désirade (en cours de validation administrative), ce qui est une première pour l'outre-mer français.

crédit DEAL Guadeloupe

la « table calcaire » de la Désirade, reposant sur le socle volcanique ancien : ligne de contact visible sur les falaises Nord

affleurement volcanique à la Pointe du Grand Abaque

crédit DEAL Guadeloupe

la Ravine Cybèle qui entaille profondément les flancs du plateau calcaire de la Désirade

les parois abruptes du « canyon » de la Ravine Cybèle, vues depuis le Souffleur

• une île sèche, autrefois cultivée

Le climat de la Désirade est globalement très sec. La sécheresse est maximale au Nord-Est, secteur le plus aride de l'archipel guadeloupéen. Le réseau hydrographique est restreint et intermittent, même si les ravines peuvent connaître de forts débits torrentiels lors d'épisodes pluvieux intenses. Elles ont d'ailleurs creusé de profondes vallées, prenant parfois l'allure de canyons, dans le socle calcaire du plateau et sur ses pentes abruptes, à l'instar de la Ravine Cybèle au-dessus de Souffleur.

Ce climat sec constitue une contrainte agronomique majeure, renforcée par le relief escarpé et la faiblesse des sols, souvent peu épais, voire squelettiques.

Avec ce contexte naturel peu favorable aux activités humaines, la Désirade a connu une valorisation tardive et partielle. Seules quelques familles amérindiennes occupèrent l'île jusqu'au 18e siècle, malgré son annexion administrative par le gouvernement colonial de la Guadeloupe dès 1648. Les premiers colons arrivèrent en 1728 avec l'ouverture d'une léproserie puis d'un site d'isolement pour les « mauvais sujets » de la Colonie en 1763. La Désirade commence alors à être cultivée en coton et en vivres, au côté de l'élevage de cabris et de moutons, sans pour autant que ces activités occupent plus du quart de l'île, malgré un accroissement rapide de la population.

Cette vocation agricole a désormais disparu. Seul l'élevage demeure, surtout caprin, avec une certaine réputation locale. Il se pratique sur de petites parcelles (le plus souvent moins de 0,5 ha), héritées du découpage des terres d'Habitations à la suite de l'abolition de l'esclavage en 1848 et du départ des colons blancs. Situées principalement en plaine et sur les piémonts du relief, en forme de lanières perpendiculaires au rivage, ces petites parcelles sont aujourd'hui grillagées ou fermées par des tôles, mais elles ont longtemps été délimitées par des haies d'agaves ou d'arbustes épineux, dont il reste quelques traces dans le paysage de la Désirade.

Avec la fermeture de la léproserie en 1958, l'île s'est tournée vers la pêche et le tourisme vert, valorisant les richesses de la flore locale et du socle géologique original.

ancienne haie d'agaves

les ruines de l'ancienne cotonnerie de Baie-Mahault, fermée en 1928

• des milieux naturels riches, étendus et variés

Malgré la rudesse du climat, la Désirade est riche d'une biodiversité importante, notamment floristique. Les milieux naturels y sont variés (forêt sèche, fourrés, landes, végétation psammophile, mangrove, etc.), riches dans leur composition, et assez bien préservés. Cette diversité floristique est particulièrement perceptible sur le plateau où la densité et l'étendue de la végétation, ainsi que la variété des espèces étonnent au vu des conditions agronomiques très contraignantes.

Le nombre d'espèces rares ou protégées y est important, qu'il s'agisse d'orchidées ou d'arbres emblématiques, tels le *Gaïac* qui a presque disparu ailleurs. Par le passé, la Désirade fut d'ailleurs surnommée « *l'île bleue* » à cause de la floraison des *Gaïacs*, très présents sur l'île autrefois. On peut voir aussi le cactus *Tête à l'Anglais*, bien reconnaissable au milieu des landes du Grand Abaque.

les fourrés secs de la Montagne

Brassavolva cuculata

Cactus cierge sur le littoral

orchidée Tetramicra elegans

Agaves karatto en sous-bois des falaises Nord

D'un vert uniforme quand on la perçoit de loin, la végétation du plateau révèle en réalité un camaïeu de nuances de verts et de gris, rehaussé par les floraisons multicolores des arbustes et herbacées (notamment pendant le carême). Cet attrait esthétique de la végétation naturelle crée une animation dans la structure paysagère assez monotone du plateau où les échappées visuelles sont rares. En outre, c'est une caractéristique assez peu commune pour les milieux naturels des Antilles, où les floraisons sont généralement discrètes.

À Petite-Terre, la valeur du patrimoine naturel, tant faunistique que floristique, a entraîné le classement des deux îlets en Réserve Naturelle en 1998 (v. § *Particularités des sous-unités*).

monotonie apparente du corridor vert sur la piste de la Montagne

un « jardin sec » naturel sur la Montagne

diversité des floraisons des fourrés secs

une étroite plaine littorale au pied de la « Montagne »

Le plateau calcaire de la Désirade occupe l'essentiel de l'île, marquant fortement l'identité de l'île par sa forme tabulaire et ses pentes abruptes, quasi verticales sur la façade maritime Nord. Du haut de ses 276 m, la « Montagne » domine une étroite plaine littorale, réduite au Sud, un peu plus ample à la pointe Sud-Ouest de l'île (secteur des Galets). C'est sur cette mince plaine littorale que se concentrent l'urbanisation, le réseau routier et l'activité économique. Les constructions s'égrainent ainsi le long de la RD 207, de Baie-Mahault à l'Anse des Galets, regroupées en sections diffuses. C'est l'accentuation ponctuelle du relief qui délimite les secteurs bâtis, quand les flancs de la montagne tombent directement dans la mer sans laisser de place aux occupations anthropiques. C'est le cas entre Baie-Mahault et le Souffleur, puis entre le Souffleur et Beauséjour, principal bourg et port de l'île.

La Montagne, boisée et naturelle, et l'étroite plaine littorale, habitée et valorisée, sont les deux composantes majeures de la structure paysagère identitaire de la Désirade.

coupure d'urbanisation entre Souffleur et Beauséjour

l'étroite plaine littorale vue depuis la Montagne (Souffleur)

la Montagne dominant l'étroite plaine littorale urbanisée

crédit DEAL Guadeloupe

De longues plages de sable clair bordent la plaine littorale, interrompues par des portions de côte rocheuse : plage de Petite Rivière, plage du Souffleur, plage à Fifi, plage à Fanfan, plage des Galets, etc. Baignées par un lagon turquoise, protégé par une barrière de corail discontinue, les plages de la Désirade offrent un cadre balnéaire très agréable et sauvage à la fois, loin de la foule de la Riviera par exemple. Ces plages créent des fenêtres visuelles sur le tracé de la RD 207, animant son tracé, souvent fermé au premier plan par l'urbanisation linéaire ou les fourrés secs.

À Beauséjour, la plaine littorale est plus large et le cordon sableux littoral isole des salines au pied des reliefs. Ces salines sont des éléments étonnants dans la structure paysagère de l'unité, tellement influencée par la présence de la Montagne. Avec l'ouverture visuelle de leurs plans d'eau et leurs couronnes denses de mangrove sur les berges, ce sont des motifs intéressants de diversification du paysage de la plaine littorale.

En arrière, le plateau de Beauséjour s'apparente à un bloc affaissé du plateau calcaire de la Montagne avec lequel il partage de nombreux traits identitaires. Plus bas, mieux protégé des vents et avec des sols plus profonds, sa végétation arborée est plus haute, même si les compositions floristiques sont proches. Plus largement anthropisé par le passé, ce plateau abrite encore des espèces fruitières au sein des milieux naturels.

la grande saline, au pied de l'escarpement du plateau (les Sables)

la végétation arborée plus haute du plateau de Beauséjour

la plage à Fifi, tout près du port de Beauséjour

• des landes sur les ondulations du socle volcanique

Au Nord-Est de l'île, un secteur se différencie par son relief ondulé, ses parcelles agricoles au pied des pentes forestières, et ses landes littorales, de la Pointe Doublé à celle du Grand Abaque. Nettement plus bas que la Montagne (moins de 100 m), ce paysage singulier repose sur le vieux socle volcanique de la Désirade, qui affleure à proximité du rivage, révélant des sols rocheux teintés de rouge sombre ou de gris intense.

C'est sur ce secteur que sont situés les sites géologiques remarquables identifiés par l'inventaire du BRGM (2003) et bientôt protégés par la Réserve Géologique de la Désirade.

Le vent permanent et les embruns ne font que renforcer la sécheresse climatique déjà très marquée sur ce secteur. Ces conditions climatiques arides et le surpâturage des cabris sont à l'origine de la végétation très rase et apparemment pauvre des landes littorales qui composent un paysage quasi-désertique et sauvage, soumis continuellement à l'assaut des flots agités de l'Atlantique et à la force des alizés.

La végétation est plus haute et plus dense à mesure que l'on s'éloigne de la côte, ainsi que dans les situations plus abritées, en fond des petites vallées par exemple.

Quelques éléments majeurs du patrimoine bâti de l'île marquent de leur présence ces paysages sauvages, dénués de toute autre construction : l'ancienne cotonnerie, le phare, la station météorologique, ... d'autant plus remarquables qu'ils contrastent avec le paysage naturel, ras et désolé alentours. Hélas, c'est aussi sur ce littoral original et patrimonial qu'est située la décharge communale (près de la Pointe du Grand Abaque).

C'est sans doute sur ce secteur que les anciennes haies du parcellaire agricole sont le plus facilement perceptibles, notamment depuis les points de vue qu'offre la route en lacets qui rejoint la Montagne.

parcelles pâturées et anciennes haies

les landes ondulées de la Pointe Doublé, dominées par le phare

les prairies rases de la Pointe Doublé ne sont verdoyantes qu'en saison humide

affleurement volcanique (Pointe Doublé)

la végétation extrêmement rase, résultat de l'aridité, des embruns et du surpâturage des cabrits

le socle ondulé et les landes du Grand Abaque

crédit DEAL Guadeloupe

• une micro-unité paysagère à Petite-Terre

Deux îlets sont situés au Sud de l'île de la Désirade : Terre-de-Haut et Terre-de-Bas de Petite-Terre. Ces îlets distants de la Désirade de presque 12 km, ont une géomorphologie spécifique : il s'agit d'un socle calcaire d'origine corallienne, émergeant du plateau insulaire de la Désirade.

Bien délimitée, intégralement naturelle, sur un socle bas et calcaire, Petite-Terre révèle des paysages singuliers qui diffèrent de la structure paysagère de la Désirade. En toute logique, Petite-Terre devrait donc être considérée comme une unité paysagère à parte entière.

Pour autant, la superficie des deux îlets réunis ne dépasse pas 1,6 km², ce qui n'est pas vraiment cohérent avec l'échelle d'appréhension des paysages de l'archipel au sein de l'Atlas des Paysages (1/50 000e) (*pour comparaison, la superficie moyenne des unités paysagères de Guadeloupe est de 67,7 km² et les plus petites unités, aux Saintes par exemple, atteignent tout de même 6 km², soit près de 4 fois plus que pour Petite-Terre*).

Par souci d'homogénéité territoriale au sein de l'Atlas, la micro-unité paysagère de Petite-Terre ne fait donc pas l'objet d'une fiche spécifique. Ces caractéristiques identitaires sont détaillées ci-après, en tant que sous-unité originale de l'unité paysagère des îles de la Désirade.

crédit DEAL Guadeloupe

Terre-de-Haut et Terre-de-Bas de Petite-Terre

Petite-Terre : deux îlets émergeant du plateau insulaire immergé de la Désirade (extrait de la carte marine du secteur de la Désirade, carte SHOM n° 7345S)

LES ÉLÉMENTS ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

bloc diagramme des îles de la Désirade

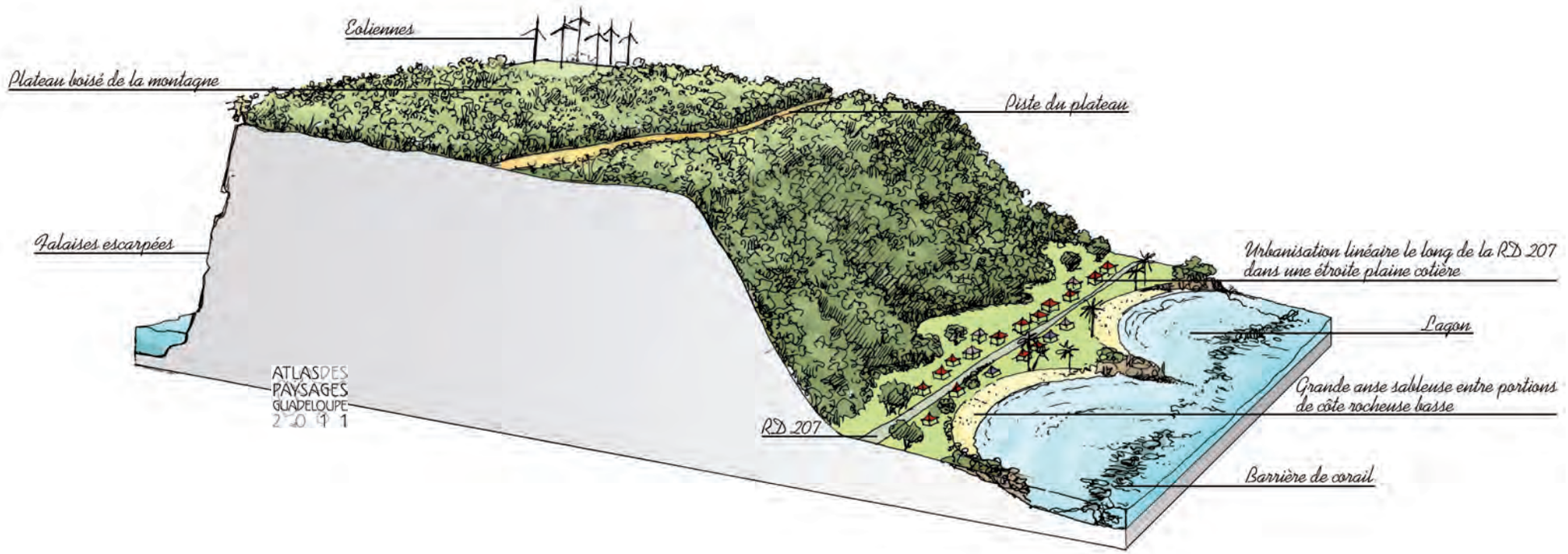

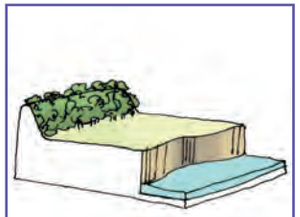
Plateau

Pentes boisées

Éoliennes

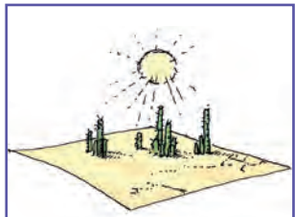
Végétation xérophile

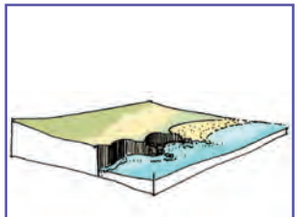
Falaises et plages

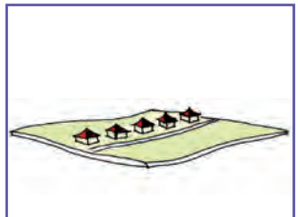
Urbanisation linéaire

L'AMBIANCE AU SEIN DES PAYSAGES DE L'UNITÉ

panorama sur la Montagne de la Désirade, surplombant la plaine littorale de Baie-Mahault

LES SITES REMARQUABLES DE L'UNITÉ

• la chapelle Notre-Dame du Calvaire

la chapelle de Notre-Dame du Calvaire

La chapelle Notre-Dame du Calvaire marque le terme du chemin de croix qui part de Beauséjour et gravit les pentes de la Montagne. Petit édifice peint en blanc et bleu azur, la chapelle marque la fin du secteur anthropisé et annonce les paysages naturels du plateau de la Désirade. Elle est visible d'assez loin, seul élément bâti sur le flanc boisé du plateau.

La chapelle Notre-Dame du Calvaire est surtout remarquable pour le magnifique panorama qu'elle offre sur la plaine littorale de Beauséjour et sur le plateau boisé qui la domine. Au-delà, on peut voir aussi les îlets de Petite-Terre ainsi que l'ensemble des îles de l'archipel, avec au premier plan, la Pointe des Châteaux. Une table d'orientation aide à repérer et identifier correctement toutes ces îles.

Ce point de vue offre également une occasion rare d'admirer aisément les falaises Nord de la Désirade que l'on peut atteindre par une trace de randonnée toute proche (le Sentier de découverte du Grand Nord).

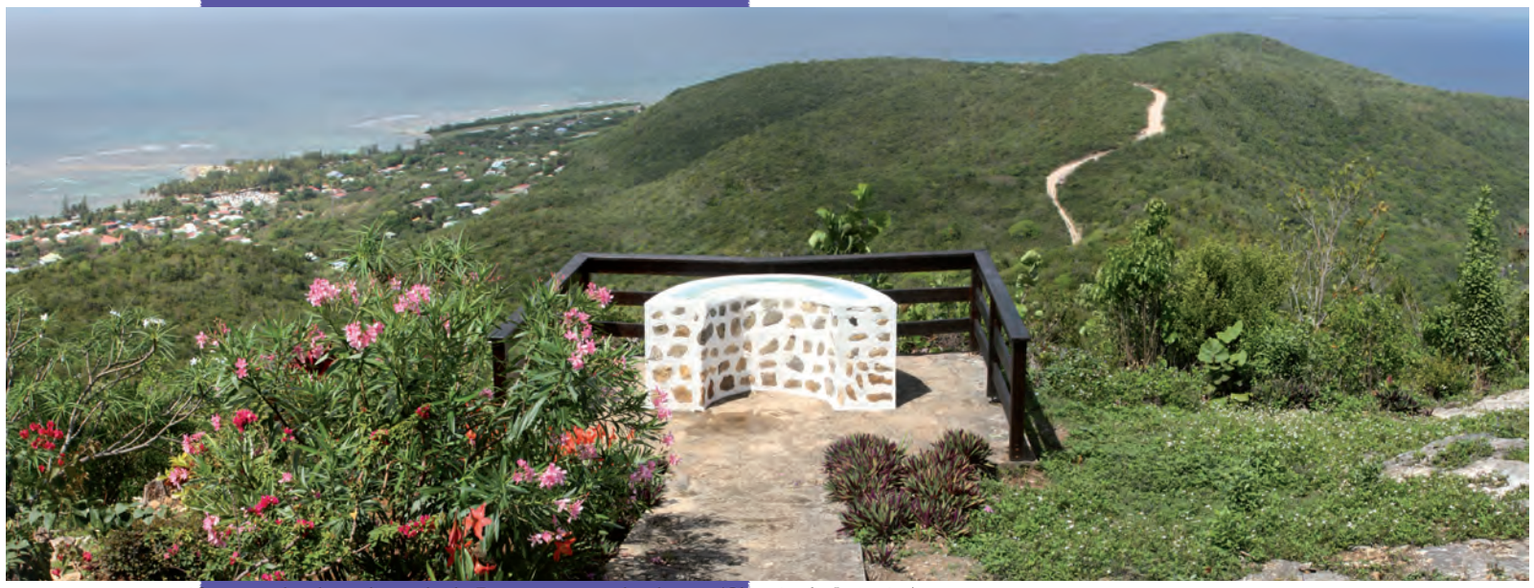

un panorama magnifique sur la plaine littorale de Beauséjour, sur le plateau (Chemin du Latanier) …

… et sur les falaises du Nord

• les éoliennes et le point de vue du Souffleur

Le plateau de la Désirade a été le premier site d'implantation d'éoliennes en Guadeloupe (1993). 35 éoliennes de petit gabarit (60 kW), renouvelées en 2000, occupent ainsi l'extrémité Nord-Est du Plateau de la Montagne. Plus récemment (2009), 6 machines de plus gros gabarit (275 kW) sont venues compléter le parc éolien de la Désirade, en crête du plateau, au niveau du Morne Souffleur. Ces installations récentes ont ouvert un joli belvédère surplombant le quartier du Souffleur. Le panorama offert donne à voir l'étroite plaine littorale jusqu'à Baie-Mahault, prolongée par le secteur de la Pointe Doublé et son phare, le tout dominé par les pentes boisées du Morne Cybèle. De là, on peut voir aussi toute la partie orientale du plateau de la Montagne, avec sa couverture uniforme de végétation, dans une perception d'ensemble presque unique. Ce panorama crée une animation au cœur du paysage naturel du plateau, rompant la monotonie du couloir végétal qui borde la piste en terre.

les éoliennes, vues depuis le Souffleur

large ouverture visuelle sur la partie Nord-Est de la Montagne

magnifique panorama sur la plaine littorale de Baie-Mahault et la Pointe Doublé, depuis la crête du plateau, au droit de la ferme éolienne du Souffleur

• les panoramas de la route de la Montagne

la route en lacets menant à la Montagne

La route qui permet de rejoindre la Montagne à partir de Baie-Mahaut présente un tracé escarpé, en lacets, au cœur d'une végétation naturelle assez basse. Les points de vue sont donc nombreux depuis cette route en direction notamment du secteur de Grande Savane / Pointe Doublé. Ils permettent une appréhension globale de ce secteur singulier de l'île, de son relief, des quelques parcelles agricoles encore cultivées sur les piémonts du relief, des anciennes haies en limites de parcellaire, ainsi que sur le phare qui domine ce paysage rural de sa haute silhouette droite et blanche, coiffée de rouge.

panorama sur Baie-Mahault et les piémonts du plateau (Grande Savane)

panorama sur la Pointe Doublé

• la Pointe du Grand Abaque

La Pointe du Grand Abaque présente un littoral aux allures étranges, presque « lunaire » sous certains angles, assailli par les vagues de l'Atlantique qui sculptent des petites anses et révèlent la nature complexe de leur socle volcanique. Les incrustations et blocs épars de radiolarites attirent tout particulièrement le regard par leur couleur rouge sombre.

Des savanes rases sur des terres ocre-rouge s'étirent en arrière, peuplées de bosquets de *Mancenillier* (seule espèce non-pâturée par les cabris) et dominées par les hautes inflorescences des *Agaves karatto* (endémiques des Petites Antilles), groupées ou disposées en haies.

Hélas, une carrière, la décharge communale et des épaves de véhicules gâchent considérablement la qualité de ce paysage dès que l'on se tourne vers la Montagne. Restent néanmoins l'originalité esthétique et la valeur patrimoniale des roches mises à nues sur le rivage ...

blocs de radiolarite

le paysage presque lunaire de la Pointe du Grand Abaque

la décharge de la Pointe du Grand Abaque

• la Pointe Doublé

teintes ocres des landes

Les paysages de la Pointe Doublé, torturés par le vent constant et les embruns, dégagent une ambiance sauvage, quasi-désertique, qui marque l'esprit. Si le surpâturage des cabris s'ajoute à l'aridité climatique de ce secteur pour contraindre très fortement la végétation naturelle, il participe aussi à la création d'un paysage original de landes, peu commun en Guadeloupe.

Comme à la Pointe des Colibris (Sud-Ouest de l'île), il n'est pas rare d'y croiser des iguanes des Petites Antilles pour qui la Désirade constitue l'un des derniers refuges au monde.

La route d'accès à la Pointe Doublé passe au plus près de l'ancienne cotonnerie et du phare, avant d'atteindre finalement l'ancienne station météorologique, autant d'éléments majeurs du patrimoine bâti et de l'identité paysagère de la Désirade.

landes rases du littorale de la Pointe Doublé, pâturées par les cabris

l'ancienne station météorologique, réhabilitée mais sans fonction à ce jour

iguane des Petites Antilles

LA COMPOSITION SPATIALE DE L'UNITÉ

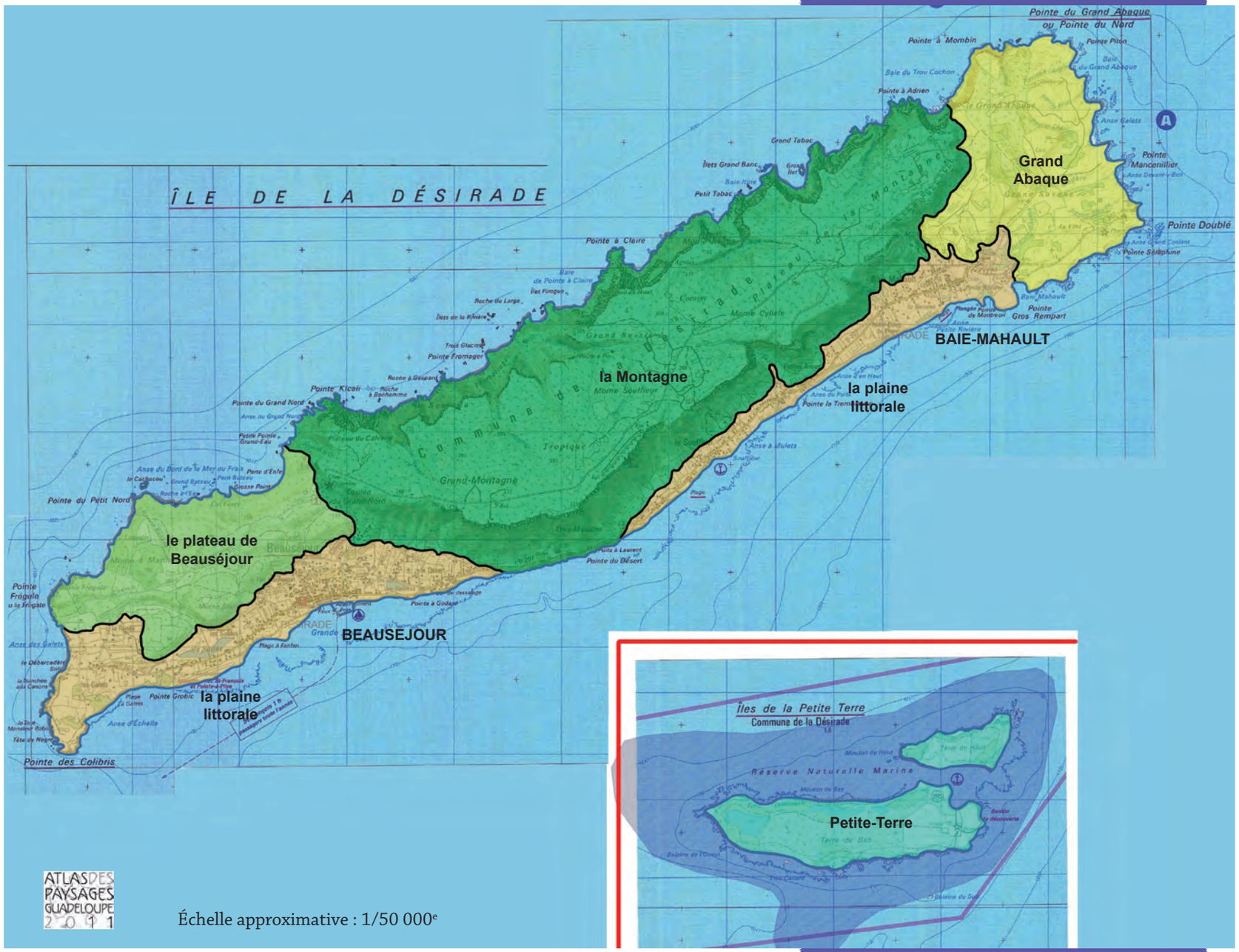

LES PARTICULARITÉS DE CERTAINES SOUS-UNITÉS

• les îlets de Petite-Terre

■ Petite-Terre : deux îlets coralliens

le socle calcaire de Petite-Terre affleurant sur le littoral de Terre-de-Bas

Requin citron dans le lagon de Petite-Terre

La Petite-Terre de la Désirade est un archipel corallien de 148 ha qui se compose de deux îlets bas, culminant à 12 m seulement : Terre-de-Bas, l'îlet principal, au Sud, et Terre-de-Haut, beaucoup plus petit, au Nord. Un lagon réunit les deux îlets. Ses eaux claires abritent un véritable aquarium grandeur nature : coraux, poissons en tous genres, requins, raies, tortues marines, oursins, langoustes, ...

Le socle calcaire des îlets affleure souvent, entre les poches d'argiles superficielles qui constituent un sol squelettique discontinu. Une longue plage borde Terre-de-Bas sur son littoral Nord (côté lagon) et sur sa pointe Ouest. Au Sud, le sable se mêle aux « beach-rocks » (plaques rocheuses nées de la cimentation des grains de sable), avant de laisser place à une côte rocheuse basse sur la partie Est de l'îlet. De petites falaises dominent même l'océan à la pointe orientale. Le schéma est identique à Terre-de-Haut, en réduction.

Plusieurs salines s'étirent en arrière du cordon sableux de Terre-de-Bas, alimentées par les vagues lors des tempêtes et par la pluie en saison cyclonique. À l'inverse, elles s'assèchent parfois pendant le Carême.

la plage et la cocoteraie de Terre-de-Bas

les îlets de Petite-Terre, émergeant à peine au-dessus des eaux de l'Atlantique

le socle calcaire de Petite-Terre affleurant au milieu de la végétation dense

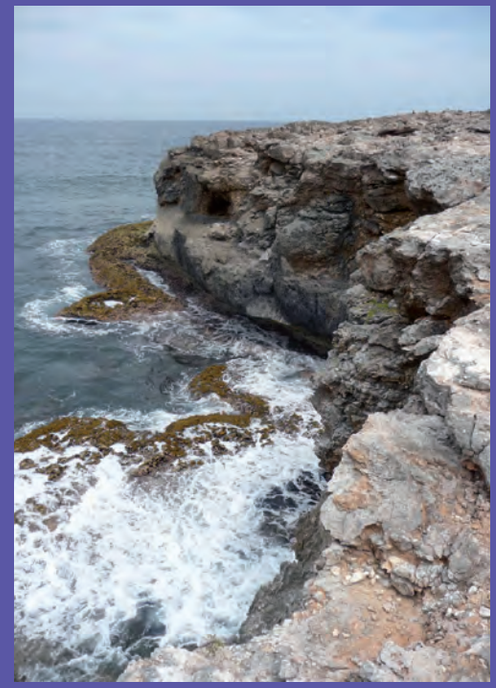

les falaises de la côte Est de Terre-de-Bas

la grande saline de Terre-de-Bas

les beach-rocks se mêlant au sable de la côte Sud de Terre-de-Bas

crédit DEAL Guadeloupe

le lagon, entre Terre-de-Haut et Terre-de-Bas

Petite-Terre : une Réserve Naturelle

Les îlets de Petite-Terre ont connu une colonisation tardive à peu près en même temps que la Désirade (milieu du 18e siècle). Des cultures de coton et de vivres, et l'exploitation du bois de *Gaïac* y ont été entreprises, mais les ressources réduites de Petite-Terre ont toujours limité la population à quelques familles uniquement, dont celle du gardien du premier phare de Guadeloupe, construit ici en 1840.

Seuls quelques cabris parcouraient encore les landes de Petite-Terre en 1960, et finalement l'archipel a été abandonné en 1972 avec le départ du gardien du phare, désormais automatisé. Il reste encore aujourd'hui des traces de cette occupation humaine, notamment des ruines d'habitations qui dépassent de la végétation dans la partie Est de Terre-de-Bas, ainsi que les restes des anciens murets qui délimitaient les parcelles cultivées ou pâturées, quand elles n'étaient par bordées de haies d'agaves.

Petite-Terre est une Réserve Naturelle depuis 1998, protégée pour la richesse et la valeur de sa biodiversité, aussi bien faunistique que floristique, terrestre que marine. Les milieux naturels y sont diversifiés. Sur Terre-de-Bas se côtoient ainsi des taillis secs à *Lantana* et agaves *karatto*, surtout sur la moitié Est, des bosquets de *Raisiniers* et *Mancenilliers* en arrière-plage, de la mangrove autour des salines, ainsi qu'une forêt sèche à *Gaïac*, *Poirier pays* et *Mapou gris* à l'Ouest de l'îlet.

Cette végétation souvent dense forme un paysage naturel fermé qui offre peu d'ouvertures visuelles, sauf au niveau des salines et sur la partie Est de Terre-de-Bas, où le regard fuit au-dessus des fourrés secs et de la dalle calcaire de la pointe orientale. Sur ce secteur plus ouvert, les hautes inflorescences des agaves créent une rythmique visuelle forte, soutenue par la verticalité du phare dominant tout l'îlet.

quelques ruines de bâtiments et murets émergent encore de la végétation qui couvre aujourd'hui totalement les îlets de Petite-Terre

ancien muret à Terre-de-Bas

dalle calcaire presque nue à la pointe Est de Terre-de-Bas

Gaïac

hautes inflorescences d'Agave karatto au sein des fourrés secs à l'Est de Terre-de-Bas

sous-bois à l'Ouest de Terre-de-Bas

Petite-Terre : des îlets habités par les iguanes

Les îlets de Petite-Terre sont riches d'une faune variée, qu'il s'agisse d'oiseaux, sédentaires ou migrateurs, notamment sur les plages et les salines, de crustacés terrestres (Bernard-l'hermite, crabes, etc.), ou encore de reptiles (tortues marines, lézards A*nolis*, etc.). Mais c'est surtout pour son importante population d'iguanes des Petites-Antilles que Petite-Terre est connue. Avec la Désirade, Petite-Terre constitue en effet le principal refuge de cette espèce endémique. Il y en aurait entre 8 et 10 000 individus répartis sur les deux îlets ...

Les iguanes créent une véritable animation de ce sanctuaire naturel, fuyant dans le froissement des feuilles mortes quand le visiteur s'approche trop près. Par contre, immobile au milieu de la végétation xérophile, on peut se croire seul au monde, sans un bruit alentour ni signe d'activité humaine. La fréquentation de Terre-de-Bas, réglementée, se cantonne en effet à la cocoteraie qui borde le lagon au Nord-Est de l'îlet, et au sentier pédagogique qui serpente au pied du phare. Ailleurs, pas âme qui vive. Il faut emprunter un sentier unique, dissimulé dans les taillis, pour partir à la découverte de l'îlet. En temps normal, ce sentier ne sert qu'aux rondes de surveillance des gardes de la Réserve Naturelle et aux opérations de suivi scientifique. L'îlet de Terre-de-Haut est quant à lui interdit au public.

iguane des Petites-Antilles au milieu de la végétation

la cocoteraie de Terre-de-Bas, seul site de l'archipel fréquenté par les visiteurs, perturbant très peu le calme du « royaume » des iguanes qui s'étend partout ailleurs sur les îlets

crabe

iguane des Petites-Antilles

Bernard-l'hermite

LA PERCEPTION DES PAYSAGES DE L'UNITÉ PAR LES ARTISTES

Les représentations artistiques de la Désirade sont très tardives. Il faut attendre les cartes postales des années 1920 pour que les paysages de l'île s'exposent au public. Les photographies cherchent alors à représenter les divers éléments des paysages anthropique de la Désirade : le bourg, la léproserie, le hameau de Morne Rouge, etc. Dans tous les cas, les regards restent concentrés sur la seule plaine littorale, en-dehors de toute représentation du haut plateau. Les îlets sauvages de la Petite-Terre sont alors totalement laissés de côté.

Ce n'est que très récemment que les « beaux livres » de photographies ouvrent le panorama aux paysages naturels de la Désirade et de Petite-Terre. Et quand le patrimoine architectural y figure encore, la place de l'homme n'y est presque plus décelable : les ruines de la léproserie, le phare isolé de Petite-Terre, ... La prise de conscience collective de la valeur du patrimoine géologique et naturel des îles de la Désirade a sans doute joué un rôle dans ce regain d'intérêt.

Ces représentations des paysages naturels de l'unité tranchent alors fortement avec les représentations des supports touristiques qui se focalisent uniquement sur les belles plages qu'offre le littoral de ces îles.

A. Chopin, les ruines de la léproserie, 2008

éd. Candalen, le Morne Rouge et une partie des Salines

éd. Petit, la léproserie de la Désirade

éd. Petit, le bourg de la Désirade

A. Chopin, réserve naturelle marine de Petite-Terre, 2008

A. Chopin, côte Nord-Est de la Désirade, 2008

A. Chopin,
trace de la Chapelle
du Calvaire,
2008

JM. Lecerf,
la lagune de
Petite-Terre,
2008

A. Chopin,
le phare de
Terre-de-Bas,
Petite-Terre,
2008

LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les guides touristiques mettent d'abord en avant les richesses naturelles de l'unité. Ainsi, à la Désirade, ils se focalisent principalement sur les plages, notamment celle du Souffleur (unanimement citée), mais aussi sur le Plateau de la Montagne, sa piste et ses sentiers. À ce titre, on trouve le Chemin de Croix qui permet d'accéder à la Chapelle Notre-Dame du Calvaire et son point de vue, mais aussi le Chemin du Latanier, la Route de la Montagne (avec une halte conseillée au point de vue des éoliennes), ainsi que les traces qui conduisent aux rares sites accessibles sur la façade littorale Nord.

Quelques éléments bâtis sont également mis à l'honneur avec en tête les sites historiques tels que l'ancienne léproserie et le cimetière marin adjacent (*rappelant que l'île a été un site d'isolement pour les lépreux et un pénitencier*), et plusieurs éléments du patrimoine architectural de l'île, dont la chapelle Saint-Jean-Baptiste à Baie-Mahault, l'ancienne station météo d'Ali Tur à la Pointe Doublé, l'église Notre-Dame du Bon Secours et la place du Maire-Mendiant à Beauséjour.

Les paysages de la Pointe Doublé, malgré leur côté remarquable, sont moins mis en avant que la station météo, qui polarise l'attention des ouvrages touristiques pour cette zone. De même, un seul ouvrage signale le site naturel remarquable de la Pointe du Grand Abaque (citée pour ses Têtes à l'Anglais), sans en souligner d'ailleurs l'intérêt géologique. Il est probable que la décharge adjacente ait fait renoncer les autres guides à évoquer ce paysage singulier.

Les Ilets de **Petite Terre**, quant à eux, sont considérés par tous les guides comme des sites emblématiques en eux-mêmes.

sites emblématiques identifiés par les guides touristiques

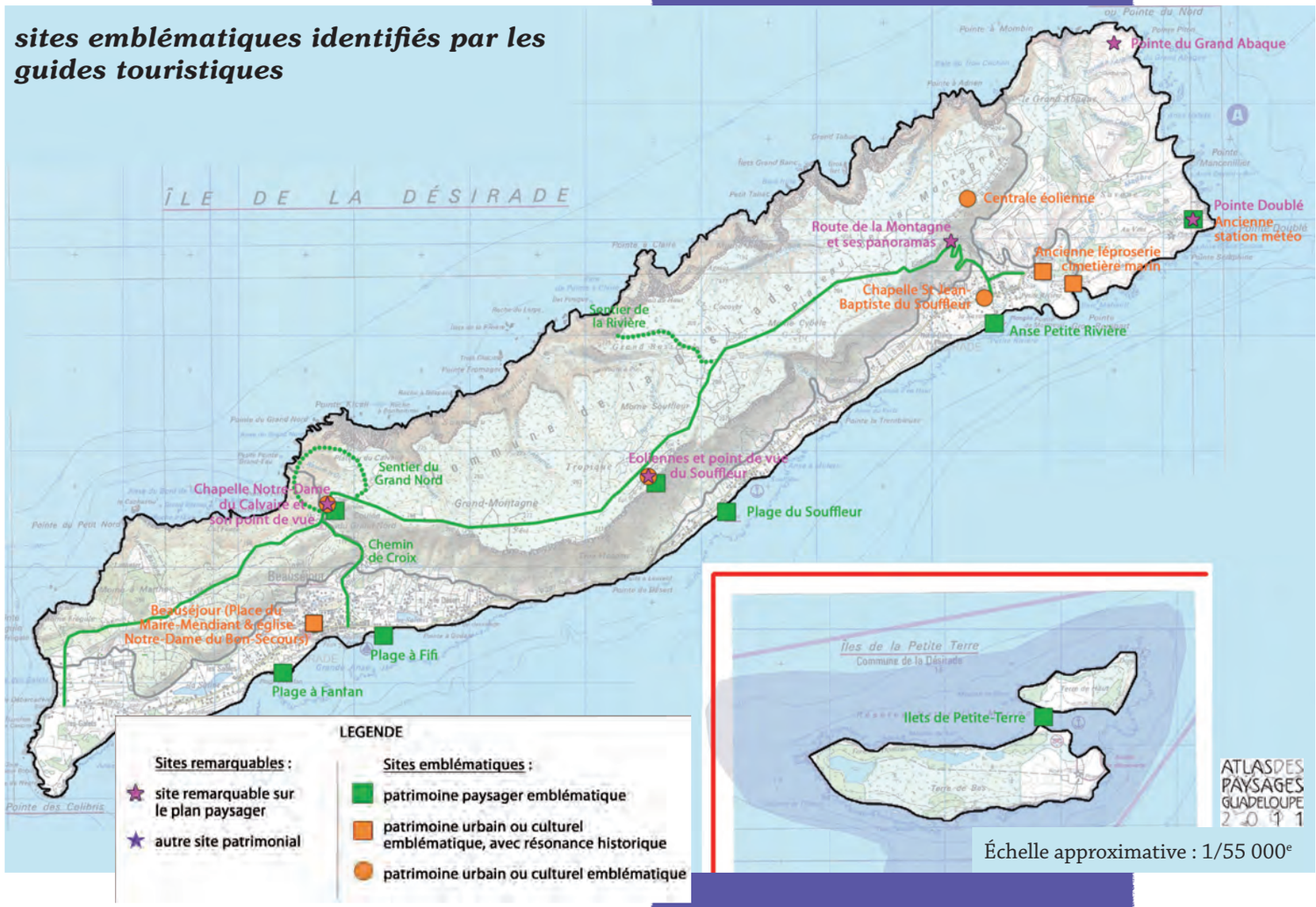

LES SIGNES VISIBLES D'ÉVOLUTION

• le recul de l'agriculture

La population de la Désirade est relativement stable depuis la colonisation de l'île au 18e siècle (1 200 à 1 600 habitants). Pour autant, le mode de valorisation des terres a évolué. D'une économie agricole initiale, basée notamment sur le coton, l'île est passée à des cultures d'autosubsistance ou sources de revenus complémentaires, au côté de nouveaux secteurs d'activités, dont la pêche. L'avènement du tourisme est quant à lui plus récent encore.

Les anciennes parcelles agricoles ont donc été abandonnées dans leur grande majorité. Si certaines sont encore pâturées par les cabris, d'autres ont été bâties, pour accueillir des gîtes par exemple. La plupart d'entre elles, sur le plateau et les piémonts notamment, sont retournées à la forêt.

Les parcelles agricoles sont donc rares aujourd'hui, les paysages devenant davantage bipartites : d'un côté les paysages naturels (plateau forestier, landes littorales) et de l'autre les paysages anthropiques (plaine littorale).

quelques parcelles sont encore pâturées, notamment sur les secteurs de Grande Savane / Grand-Abaque et des Galets

LES ENJEUX

• Enjeux régionaux

- un archipel où « l'espace est compté » : relief & risques
  - ⇨ forte contrainte du relief pour l'aménagement du territoire sur l'unité

- la couverture forestière actuelle, désormais peu susceptible d'évoluer
  - ⇨ tout le haut plateau de la Montagne, l'essentiel du plateau de Beauséjour

- la structure parcellaire du foncier : facteur de mitage ou gardien des paysages ?
  - ⇨ très petit parcellaire sur toute l'unité

- l'élevage : des potentialités de développement
  - ⇨ quelques parcelles encore pâturées, de nombreuses autres étant en friches
  - ⇨ risque de surpâturage sur les secteurs sensibles (littoral du Grand Abaque)

- énergies, déchets : les paysages au cœur de la politique environnementale de la Guadeloupe
  - ⇨ nombreuses éoliennes soulignant la crête du plateau, la décharge de l'Anse Galets

• Enjeux locaux

■ la préservation du patrimoine géologique, floristique et faunistique

La population de la Désirade est globalement stable depuis plusieurs décennies. La pression foncière liée à l'urbanisation est donc faible. Même en gagnant un peu sur les piémonts de la Montagne, le bâti garde un impact visuel limité en rapport à la force de cet escarpement boisé abrupt de plus de 200 m de dénivelé. Les paysages naturels des îles de l'unité ne sont donc pas menacés, au moins à court et moyen termes. Une large part de ce territoire est d'ailleurs couverte par des périmètres de protection réglementaire (Réserve naturelle, Réserve géologique, L.146-6, FDL, Conservatoire du Littoral, etc.).

Pour autant, ces paysages naturels ne doivent pas devenir secrets. Il faut pouvoir les arpenter pour apprécier leur diversité et leur originalité, pas toujours perceptibles de prime abord. Se pose donc la question de la valorisation de ce patrimoine naturel, de ses modalités, des aménagements ponctuels à réaliser, des fréquentations espérées par les acteurs économiques et acceptables par les milieux naturels ... pour que le développement de l'éco-tourisme rime avec la préservation des paysages de l'unité.

■ le surpâturage du secteur Pointe Doublé / Grand Abaque

Le surpâturage des cabrits fait peser une menace réelle sur les milieux naturels de la pointe Nord-Est de l'unité qui doivent faire face à de fortes contraintes climatiques et agronomiques, limitant leur capacité de régénération spontanée. En outre, le surpâturage favorise l'érosion superficielle des terres en réduisant le couvert arboré qui maintient les sols, avec le risque en définitive que les roches soient mises à nu. Si l'érosion permet de faire émerger la nature du socle naturel, originale et patrimoniale, elle a néanmoins un impact visuel notable en modifiant les couleurs de ces paysages, avec l'émergence des gris et des ocres-rouges des roches en lieu et place de la gamme de verts de la végétation naturelle.

■ la décharge de l'Anse Galets

La décharge de l'Anse Galets a un impact fort sur le secteur du Grand Abaque qui présente pourtant un grand intérêt par la singularité de ses paysages et par le patrimoine unique que constitue l'affleurement de son socle géologique. À l'heure où ce patrimoine est enfin reconnu et s'apprête à être valorisé (Réserve naturelle géologique de la Désirade), il semble indispensable de régler la question de la décharge, afin d'envisager l'arrêt du stockage des déchets et la réhabilitation intégrale du site naturel.

Carte synthétique des enjeux paysagers de l'unité paysagère des îles de la Désirade

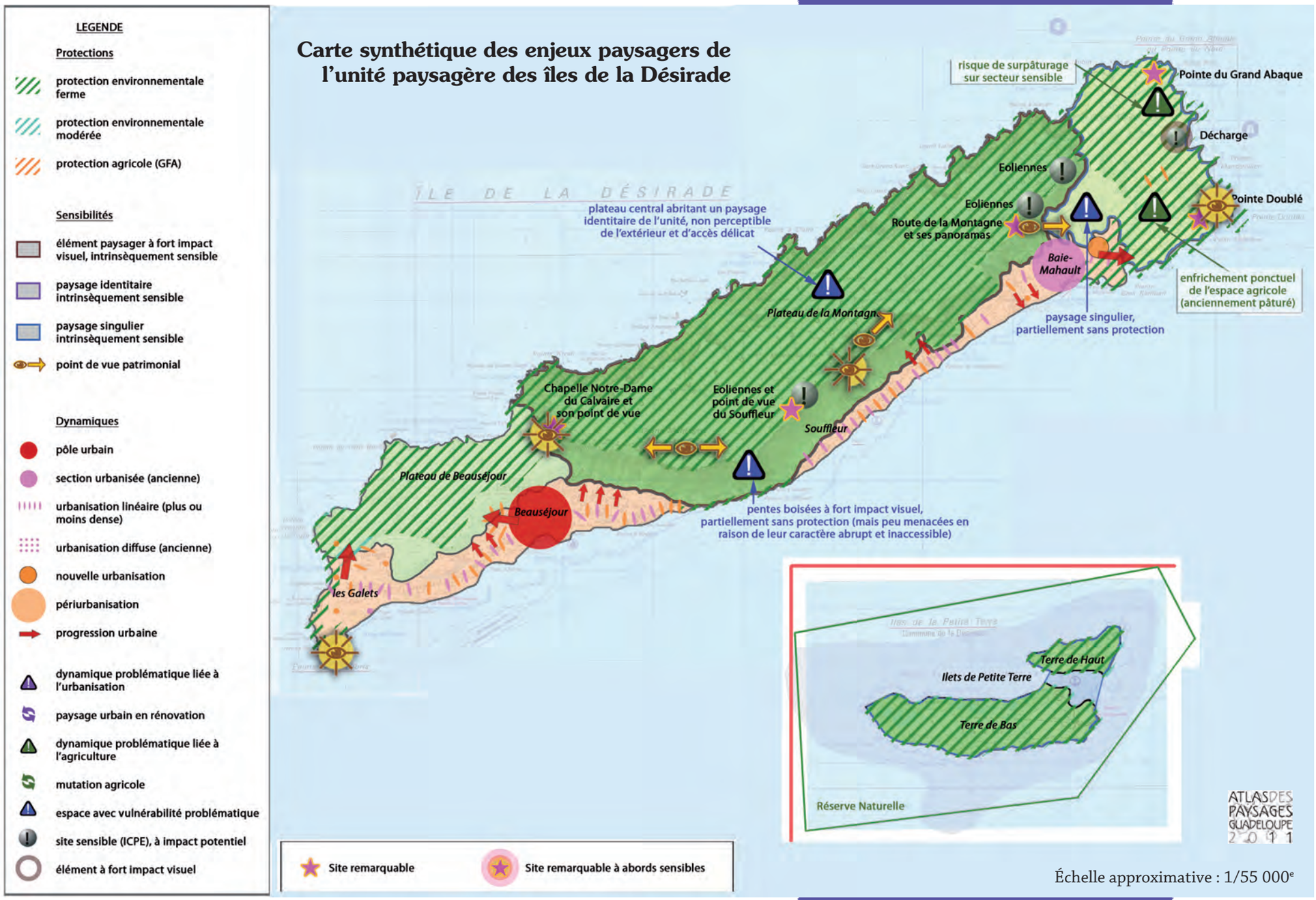

Échelle approximative : 1/55 000e

Projet2_Mise en page 1 17/01/13 10:36 Page1

Projet1_Mise en page 1 17/01/13 09:02 Page1

Ce document est consultable sur internet :

www.paysagesdeguadeloupe.com

ou sur demande auprès des services de la Région Guadeloupe et de la DéAL Guadeloupe

Région Guadeloupe
Avenue Paul Lacavé - Petit Paris - 97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 60 46 55 - Fax. : 0590 80 40 99
marguerite.joyau@cr-guadeloupe.fr
www.cr-guadeloupe.fr

DéAL Guadeloupe
BP 54 - Saint-Phy - 97102 Basse-Terre cedex
Tél.: 0590 99 46 46 - Fax : 0590 99 46 47
roseline.quiko@developpement-durable.gouv.fr
www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Cet atlas a été réalisé avec le concours de :

L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'ARCHIPEL GUADELOUPE est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Guadeloupe avec le Fonds européen de développement régional

Crédits photos : Région Guadeloupe - Fred SAPOTILLE
Infographie : Fred SAPOTILLE & C2R